Niveau(x) d'enseignement: 7 Numéro EDUQ : 8170321
Centre d'intérêt: 72

Troestler, Paul-Pierre.

Orthographe professionnelle : essai de typologie des fautes / Paul-Pierre Troestler. -- Jonquière : Collège de Jonquière, Service de recherche et expérimentation, 1978.
162 f. ; 28 cm.

Bibliographie: f. [157]-162. Code: 15-1049.

Cote Dewey: 448.1/T843o Cote LC: PC/2143

Descripteur(s): *Didactique du français *Enseignement correctif *Evaluation de l'enseignement *Qualité du français *Orthographe *Langue écrite *Secrétariat *Collégial (Niveau)

Identificateur(s) de sujet: *Français 601-901

Rapport d'une recherche sur l'apprentissage de l'orthographe effectuée auprès des étudiantes en première année de secrétariat du collège de Jonquière. Les objectifs suivants sont visés: élaborer une typologie des fautes d'orthographe en fonction de la pratique du secrétariat; analyser un corpus de travaux d'étudiants en utilisant cette typologie en plus des données quantitatives; établir les correspondances entre les types de fautes, leur fréquence, leur résurgence, d'une part, et les progrès, les succès et les échecs obtenus dans les épreuves d'évaluation; élaborer de nouvelles méthodes plus précises pour le diagnostic et l'apprentissage; envisager l'extension de ces méthodes à d'autres clientèles collégiales.

La recherche porte sur les 271 étudiantes qui ont suivi le cours 601-901 au collège de Jonquière, de 1974 à 1977. Un dossier a été constitué pour chaque étudiante, comprenant toutes les dictées corrigées, en ordre chronologique. Ces dictées sont reproduites au chapitre III, avec indications méthodologiques. La construction d'une grille de correction et son principe d'application sont exposés aux chapitres IV et V. Un total de 20445 fautes d'orthographe a été fourni à l'ordinateur pour fins d'analyse. Le test du chi-carré a été appliqué. Des tableaux de fréquence relative, de contingence et de chronologie ont été obtenus.

Le chapitre VII, "Vérification des hypothèses", présente une analyse détaillée des résultats. Si l'attention sur les difficultés d'orthographe d'usage et les homophonies doit être maintenue, il convient d'intensifier l'étude des mécanismes syntaxiques et des fautes hétérophoniques. Un lien constant apparaît entre les divers types de faute et la force en orthographe, ce qui prouve la relation entre le type de fautes et leur nombre. On peut donc opérer une sélection en sous-groupes selon la force en orthographe et la fonder sur des indices quantitatifs. Enfin si un progrès global est sensible pendant la session, un recul se manifeste lors de l'examen et de la vérification.

Type de document: r
Région(s) administrative(s): 02
Financement: Bénéficiaire - Collège de Jonquière
Organisme(s) source(s) - MEQ - DGEC
Programme(s) de subvention - PROSIP
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170321

ORTHOGRAPHE PROFESSIONNELLE

ESSAI DE TYPOLOGIE

DES FAUTES

Par: Paul-Pierre Troestler
professeur de français

SERVICE DE RECHERCHE ET EXPERIMENTATION

COLLEGE DE JONQUIERE

JUIN 1978

Service de la Recherche
2035, de Lachevrotière
Québec, G1E 6T5

E D U Q 8170321

PAUL-PIERRE TROESTLER

ORTHOGRAPHE PROFESSIONNELLE

ESSAI DE TYPOLOGIE

DES FAUTES

Projet de recherche subventionné
par le ministère de l'Education.

1977-1978

ANNEE DU FRANÇAIS AU QUEBEC

SERVICE DE RECHERCHE ET EXPERIMENTATION

COLLEGE DE JONQUIERE

Service de la Recherche
1035, de Lachevrotière
8e étage
Québec, G1R 5A5

© Collège de Jonquière du Collège régional du Saguenay-Lac St-Jean, 1978.

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada.

Tous droits réservés.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION..... 4

CHAPITRE I. PROBLEMATIQUE.
- A. Historique..... 8
- B. Vocabulaire..... 12
- C. Limites et objectifs..... 14
- D. Données..... 16

CHAPITRE II. POPULATION.
- A. Groupes..... 18
- B. Cotations..... 19

CHAPITRE III. DICTEES.
- A. Méthode..... 27
- B. Choix..... 30
- C. Textes..... 32
- D. Utilisation..... 51

CHAPITRE IV. TYPOLOGIE.
- A. Justification..... 55
- B. Classement de base..... 59
- C. Correction..... 62
- D. Cause probable..... 65
- E. Référence grammaticale..... 69

CHAPITRE V. CLASSEMENT
- A. Application des grilles..... 71
- B. Difficultés..... 76
- C. Exemples..... 90

CHAPITRE VI. TRAITEMENT DES DONNEES..... 100

CHAPITRE VII. VERIFICATION DES HYPOTHESES
- A. Hypothèse préliminaire..... 105
- B. Fréquence relative..... 113
- C. Contingence..... 121
- D. Chronologie..... 133
- E. Dictées..... 146

CONCLUSION..... 148

Liste des tableaux..... 156
Bibliographie..... 157

INTRODUCTION

Au Québec, la communauté de langue française se trouve relativement limitée en nombre et, plus ou moins coupée des centres reconnus de la francophonie mondiale, elle se sent menacée de contamination, voire d'envahissement par un environnement massivement anglophone. C'est pourquoi elle a toujours attaché une valeur prépondérante à sa langue, considérée comme l'élément fondamental de son identité culturelle.

Par ailleurs, l'évolution des méthodes scolaires, généralement observée dans tous les pays dits occidentaux et liée à d'autres mutations socio-culturelles, entraîne une perte de vigueur et par conséquent de qualité dans l'apprentissage formel de la langue maternelle, du moins sous sa forme traditionnelle. L'usage de la langue écrite est plus particulièrement touché, et pardessus tout l'orthographe. Au Québec, la démocratisation rapide de l'enseignement aux niveaux secondaire et collégial a renforcé

cette impression, de sorte que c'est devenu un truisme de se plaindre: "Nos élèves ne connaissent plus leur français!" ou encore "Ils écrivent au son!" On se rappellera le succès des articles de Lysianne Gagnon dans "La Presse" en 1975.

Un certain nombre d'enquêtes, de recherches et d'études ont tenté d'analyser l'état du français écrit, de diagnostiquer les erreurs et d'inventorier certaines caractéristiques de l'enseignement; qu'il suffise de mentionner EFEC, RIEFEC et l'enquête de M. Marc Le Boulengé.

A vrai dire, les problèmes que posent le bon usage de la langue française et les méthodes pour bien l'enseigner ne sont pas nouveaux. En se limitant strictement à l'orthographe, on peut constater que la bibliographie devient vite touffue, même si elle est loin d'être complète. Qu'apporter encore à cet ensemble impressionnant de traités, de manuels, de réflexions et de suggestions où la science des plus grands spécialistes semble impuissante, puisque leurs solutions avortent ou ne parviennent jamais à une amélioration sensible? Et comment peut réagir un professeur confronté quotidiennement avec l'incroyable persistance d'erreurs toujours semblables ou la gamme sans cesse enrichie des graphies fantaisistes?

Le présent rapport rend compte d'une étude qui ne prétend pas apporter grand-chose de neuf: c'est une simple recherche de vérification, dont le corpus est délimité "historiquement" et non choisi en fonction des hypothèses, dont la population est strictement circonscrite à un groupe homogène et dont le cheminement a été circonstanciellement défini en fonction des besoins concrets d'une pédagogie essentiellement pragmatique. L'auteur souhaite vivement qu'elle puisse servir à d'autres chercheurs ou simplement à des collègues confrontés aux mêmes défis que le sien, mais un voeu n'est qu'un voeu, et il serait déjà fort satisfait si quelque lecteur ajoutait au courage de la lecture celui de la critique, ou si quelque intéressé voulait bien lui apporter un éclairage qui l'aiderait à continuer sa réflexion et à améliorer, très humblement, son enseignement.

C'est le ministère de l'Education du Québec (DGEC) qui a accepté de subventionner ce travail et qui, par conséquent, mérite les premiers remerciements. Mais il y en a bien d'autres. Au Collège de Jonquière, le directeur des Services pédagogiques, monsieur Jacques Vézina, et le responsable de la recherche, monsieur Jacques Fortin, ont encouragé ce projet et, avec MM. Robert Montpetit et Laurier Renaud, ont tout fait pour lui donner les conditions optimales de réalisation.

De nombreux collègues s'y sont intéressés et, à l'occasion, ont aidé l'auteur de leurs précieux avis: entre autres, MM. Gérard Côté, Jean-Hugues Lalancette, Jocelyn Lavoie, Christian Paquet et Ernesto Sanchez-Cortès.

Une reconnaissance spéciale ira aux collaborateurs immédiats, MM. René Darveau, psychologue, qui a participé à l'élaboration du classement, Yves Lessard, informaticien, qui a réalisé la programmation pour l'ordinateur, et Raynald Papillon, mathématicien, qui a conseillé et vérifié l'interprétation statistique.

Il ne faudrait pas oublier Mmes Ruth Thibeault, technicienne au laboratoire de linguistique et précieuse collaboratrice pédagogique, Sylvie Gervais, technicienne en informatique, et surtout Lise Emond, dévoué secrétaire dont la compétence et l'inlassable serviabilité ont présidé à la présentation définitive de ce rapport.

Enfin, l'auteur a aussi une épouse dotée d'une souriante compréhension et d'une incommensurable patience, ce qui explique qu'il a pu mener à terme une cours- téméraire contre la montre.

CHAPITRE 1

PROBLEMATIQUE

A. HISTORIQUE

Le cours de français 601-911 existe depuis 1973 pour les Techniques de secrétariat (programme 412). L'auteur en a été chargé dès le début et a essayé d'en faire avant tout un cours professionnel, axé sur un apprentissage individuel autant que pratique et soumis à une évaluation aussi rigoureuse que possible des performances mesurables.

Son objectif, dans ce cours, n'est pas l'enseignement de l'usage ou des règles (faits de langue et d'orthographe), ni l'application uniformisée d'un vaste répertoire de "Dites... ne dites pas...". Il veut développer les aptitudes à repérer les fautes dans un contexte et à les corriger avec rapidité et sécurité, en se servant d'ouvrages courants de référence.

Tous les cours se font en laboratoire; on s'est efforcé de mettre au point des méthodes actives, comme le travail en atelier,

les simulations, l'alternance ou la combinaison des exercices de repérage et de correction, la double correction, l'auto-évaluation des performances, la fiche de progrès. Ainsi, c'est l'étudiante qui est invitée constamment à définir ses propres besoins, à trouver et à appliquer une méthode de correction adaptée à son cas, et surtout à appliquer aux situations concrètes une réflexion critique permanente plutôt qu'à accumuler des automatismes nouveaux ou revisés.

Estimant, après une expérience de plus de 30 ans d'enseignement, que l'apprentissage des mécanismes se fait surtout aux niveaux élémentaire et secondaire, l'auteur croit que le collège doit apporter en propre l'organisation du travail personnel, la connaissance des ressources et des limites, l'examen raisonné des situations et l'élaboration de méthodes d'approche individualisées et concrètes.

Chaque année a apporté des améliorations méthodologiques, en plus d'un accroissement constant de la collaboration avec les professeurs des Techniques de secrétariat. Un rapport détaillé a été remis à la direction des Services pédagogiques en 1973-74, 1974-75 et 1975-76.

En 1973 s'est précisé le rôle primordial de l'orthographe dans le contenu global du cours 911, tant pour sa nécessité pratique

que pour les occasions qu'elle donne de raisonner sur le fonctionnement linguistique; il faut ajouter la sécurisation apportée aux futures secrétaires par la démystification de ses pièges et par la domestication de ses difficultés. De plus, on a expérimenté très tôt la méthode de transcription de textes dictés (voir chapitre III, A) qui a toujours été maintenue.

Dès 1974, un dossier complet a été constitué pour chaque étudiante, comprenant notamment toutes les dictées corrigées, en ordre chronologique: on pouvait donc vérifier constamment les besoins et les progrès. Les premières dictées ont servi à porter un diagnostic individuel de base et à diversifier ainsi les méthodes pédagogiques, pour les adapter aux besoins spécifiques des étudiantes qui présentent les mêmes faiblesses. Enfin, un questionnaire sur la motivation et le stress a aidé à prendre conscience des éléments positifs qu'on peut utiliser pour améliorer l'attention volontaire.

Depuis 1975, les premières semaines de chaque session sont employées à classer les étudiantes en quatre sous-groupes (six en 1977) au moyen de trois tests (correction, orthographe d'usage DUBOIS-BUYSE et orthographe grammaticale) et de cinq dictées, dont une est répétée une fois. On a vérifié la validité des tests locaux par comparaison avec les résultats du test TEFEC.

Service de la Recherche
1035, de Lachevrotière
8e étage
Québec, G1R 5A5

Un psychologue analyse depuis trois ans la relation entre le stress perçu individuellement par rapport à l'orthographe et la tendance générale à l'angoisse, révélée par un test éprouvé. En 1976 et 1977, chaque étudiante a reçu sur ce point un diagnostic détaillé et confidentiel; si elle le désire, elle peut, par la suite, consulter les services de psychologie.

Enfin, deux études ont été réunies dans une brochure conçue pour un usage interne au Collège de Jonquière, sous le titre "On demande secrétaire sachant écrire le français". L'une porte sur les composantes psychologiques individuelles et l'autre sur la validité des dictées comme instruments de mesure et d'évaluation.

C'est dans ce contexte que la présente étude a été entreprise. Les indications de sélection, de même que la mesure du progrès et des performances ont toujours été quantitatives lorsqu'il s'agit d'orthographe: on compte le nombre des fautes laissées après correction. Un certain raffinement peut bien intervenir en tenant compte du rapport "fautes laissées/fautes corrigées", mais une autre donnée pourrait se révéler plus importante, sinon déterminante pour diriger l'apprentissage et éventuellement prédire le succès ou l'échec. Il s'agit des types de fautes, de la fréquence de leur répétition ou de leur élimination selon les types, de la relation éventuelle entre

ces types, d'une part et le classement des étudiantes ou le progrès pendant la session, d'autre part.

Cette hypothèse globale a donné naissance à la présente recherche qui a pour but de la préciser et de la vérifier.

B. VOCABULAIRE

Pour préciser la portée des observations traitées, il convient de donner préalablement quelques définitions; celles-ci ne prétendent pas donner le sens général des mots repris, mais plutôt leur signification dans le contexte.

ORTHOGRAPHE. Ensemble des conventions et des règles qui régissent la graphie des mots, hors de la phrase (orthographe d'usage) ou selon leur fonction dans la phrase (orthographe d'accord ou orthographe grammaticale). Les ouvrages de référence sont le dictionnaire Robert, le dictionnaire Lexis et le Bon usage de Grévisse. Lorsque plusieurs graphies sont acceptées, aucune préférence n'est donnée à l'une d'elles.

FAUTE D'ORTHOGRAPHE. Ecart entre les règles définies ci-dessus et la graphie observée. Puisque les textes sont dictés, il ne peut être normalement question de fautes de langue,

barbarismes ou solécismes. Il peut y avoir plusieurs fautes dans un mot.

CORRECTION. Remplacement, par la graphie correcte, d'une faute commise d'abord.

FAUSSE CORRECTION. Remplacement d'une faute par une autre graphie incorrecte.

"SURCORRECTION". Remplacement d'une graphie correcte par une graphie incorrecte.

PONCTUATION. Système de signes qui, en indiquant les divisions du message, en précisent le sens et peuvent éventuellement marquer certains rapport syntaxiques. Ces signes sont toujours signalés expressément lors de la dictée proprement dite.

TERMINOLOGIE GRAMMATICALE. Nomenclature systématique des catégories de mots ou parties de discours.

DICTEE. Texte lu à haute voix aux fins de transcription orthographique. La méthode employée est expliquée page 27 (ch.III,A).

DICTEE (PROPREMENT DITE). Lors de l'exercice de transcription, étape où le texte est lu lentement, en détachant les segments de phrase.

FAUTE PRIMAIRE. Faute d'orthographe commise lors de la dictée proprement dite, qu'elle soit corrigée ensuite ou non.

FAUTE SECONDAIRE. Faute d'orthographe laissée après la consultation des ouvrages de référence, ou commise par fausse correction ou surcorrection.

COTATION. Ensemble des notes attribuées aux étudiantes lors de l'évaluation finale du cours de Français écrit (601-911-73).

CHRONOLOGIE. Succession, dans le cadre de la session scolaire où se donne le cours 601-911, de différentes époques caractérisées par un objectif d'étape.

NON-FRANCOPHONE. Etudiante dont la langue maternelle peut être le français ou l'anglais mais dont les années de scolarité élémentaire et secondaire, en tout ou en majorité, se sont faites en anglais.

C. LIMITES ET OBJECTIFS

Cette étude ne prétend pas reprendre toutes les recherches antérieures, qu'elles concernent l'orthographe en général ou son

apprentissage aux niveaux élémentaire et secondaire, ou encore qu'elles tentent un diagnostic global (du milieu collégial, par exemple).

On s'en tiendra à une population homogène: les étudiantes en première année de secrétariat au Collège de Jonquière. Les objectifs seront définis en fonction d'une méthodologie pédagogique pratique. Enfin, l'apprentissage de l'orthographe se limitera aux nécessités professionnelles des secrétaires, de qui la société contemporaine exige sur ce point une maîtrise presque parfaite: c'est en effet pour elles un critère d'engagement et d'évaluation, alors qu'il n'est pas utilisé pour les autres professions (même pas celle de professeur de français, du moins si on observe la pratique courante). Il faut mentionner cependant qu'on suppose l'utilisation constante, au bureau, des ouvrages de référence.

Les objectifs se sont donc formulés ainsi dès la présentation du projet:

1. Elaborer une typologie des fautes d'orthographe en fonction de la pratique du secrétariat.

2. Analyser un corpus (fautes dans un ensemble de travaux d'étudiants) en utilisant cette typologie en plus des données quantitatives.

3. Etablir les correspondances entre les types de fautes, leur fréquence, leur résurgence, d'une part, et les progrès, les succès et les échecs obtenus dans les épreuves d'évaluation.

4. Selon les conclusions qui se dégagent, élaborer de nouvelles méthodes plus précises pour le diagnostic et l'apprentissage.

5. Eventuellement, émettre des hypothèses sur l'extension de ces méthodes à d'autres clientèles scolaires des cégeps.

D. DONNEES

On a fourni à l'ordinateur un total de 20,445 fautes d'orthographe (19,128 pour les francophones et 1,337 pour les non-francophones), comprenant les fautes maintenues, les corrections, les fausses corrections et les surcorrections.

Chaque faute a été analysée selon quatre critères, expliqués dans le chapitre IV.

Les fautes ont été observées dans 4,117 dictées (3,995 pour les francophones et 122 pour les non-francophones).

Chaque étudiante est identifiée par un numéro d'ordre, dans un groupe donné (voir chapitre II,A) et par sa cote (voir chapitre II,B). Au total, on compte 271 étudiantes (265 francophones et 6 non-francophones), réparties en 10 groupes (9 francophones et 1 non-francophone).

Enfin, chaque dictée est classée à l'époque où elle a été donnée, dans chaque groupe respectivement (voir chapitre III,D).

CHAPITRE II

POPULATION

A. COMPOSITION DES GROUPES

En principe, la population observée devait comprendre toutes les étudiantes, sans exception, qui ont suivi le cours 601-901 au Collège de Jonquière, de 1974 à 1977. La presque totalité de ces étudiantes sont en première année de Secrétariat au moment où elles suivent ce cours; exceptionnellement, on a pu compter une étudiante de deuxième année ou encore d'une autre concentration, mais ces cas n'excèdent pas 1% et n'affectent en rien la validité des observations.

Le nombre de dossiers conservés est de 283. Il faut cependant en retirer 18, pour les raisons suivantes:

1. 3 étudiantes ont abandonné pendant les tests de sélection ou tout de suite après et n'ont jamais participé à l'apprentissage proprement dit: leur dossier est donc manifestement incomplet;

2. 9 étudiantes ont deux dossiers, parce qu'elles ont repris le cours l'année suivante; dans ce cas, on a réuni les deux dossiers en un seul;

3. enfin, 6 étudiantes sont des non-francophones: elles sont, dans l'ensemble, beaucoup plus faibles en orthographe et on a cru préférable de ne pas les compter dans les compilations, afin de ne pas affecter indûment les observations; leurs fautes ont cependant fait l'objet d'une analyse pour une comparaison éventuelle.

Le nombre de dossiers retenus pour fins de compilation est donc de 265. Le détail des groupes se retrouve dans le tableau 1.

B. COTATION

La note obtenue en fin de session constitue le meilleur indice de la force en orthographe, puisqu'elle est calculée en tenant compte tant des progrès accomplis (qui ont été évalués régulièrement) que des aptitudes spécifiques en repérage et en consultation (mesurées, elles aussi, lors de plusieurs interrogations et exercices). De plus, un examen final, valant 20% du total des points, détermine le succès ou l'échec: un texte de 25 lignes dactylographiées est dicté suivant la méthode décrite au chapitre III,A, avec un temps de correction d'une

demi-heure. La tolérance, décidée après consultation de professeurs de français, de professeurs de secrétariat et de secrétaires de direction expérimentées, est de 5 fautes. Si l'étudiante dépasse cette limite, elle a droit à une seconde épreuve de 15 lignes avec tolérance de 3 fautes: on espère ainsi compenser des éléments circonstanciels qui auraient pu affecter le premier examen. Si le seuil est de nouveau dépassé, on considère que c'est un échec pour la session entière et le cours doit être repris.

Dans la présente recherche, on a convenu d'établir la cotation comme suit:

0	=	Echec définitif ou abandon *	
1	=	Succès lors de la reprise l'année suivante	
2	=	Succès lors de la seconde épreuve	
3	=	Succès lors de la première épreuve	: 60 à 64%
4	=	"	: 65 à 69%
5	=	"	: 70 à 74%
6	=	"	: 75 à 79%
7	=	"	: 80 à 84%
8	=	"	: 85 à 89%
9	=	"	: 90% et plus.

* N.B.: L'abandon se produit en cours de session, parfois juste avant l'examen final. De 1974 à 1976, l'échec définitif est enregistré dans onze (11) cas dès la première année, le cours n'ayant pas été repris; dans deux (2) cas, il y a eu échec la 1ère et la 2e années (non-francophones).

Tableau 1 : Cotation.

Année	No du groupe	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Total
74 A	1	4	1	1	1	4	2	9	6	3	0	31
74 B	2	4	2	13	0	3	7	5	0	0	0	34
75 A	3	2	0	4	0	0	8	6	6	3	1	30
75 B	4	1	0	4	0	1	6	7	7	2	0	28
76 A	5	0	1	4	0	4	2	4	7	4	1	27
76 B	6	0	3	6	1	0	8	1	4	4	0	27
77 A	7	1	0	5	1	4	4	3	5	1	5	29
77 B	8	5	0	4	0	4	3	5	5	1	2	29
77 C	9	3	0	4	3	6	3	4	5	1	1	30
	Total	20	7	45	6	26	43	44	45	19	10	265
N-F	0	3	0	2	1	0	0	0	0	0	0	6

Important: les 9 échecs enregistrés en 1977 n'ont évidemment pas pu faire l'objet d'une reprise et restent donc sous la cote 0; on peut toutefois prévoir que certains passeront à la cote 1.

VOIR TABLEAU 1 (COTATION) PAGE 21

On constate immédiatement que le nombre d'étudiantes varie peu d'un groupe à l'autre. Cependant, si on considère:

1o. que dans une même année, la distribution entre les deux ou trois groupes a été le fait du hasard et qu'il convient par conséquent d'additionner ensemble les groupes d'une même année;

2o. que les cotes 1 et 2 sont pratiquement l'indice d'un succès avec une note de 60 à 64% pour la moitié, et de 65 à 69% pour l'autre moitié;

on voit, en réduisant en pourcentages les nombres ainsi obtenus, que la répartition des étudiantes selon leur force en orthographe présente des écarts assez considérables d'une année à l'autre.

VOIR TABLEAU 2 (REPARTITION SELON LA FORCE EN ORTHOGRAPHE) PAGE 23

Tableau 2 : Répartition selon la force en orthographe.

Groupes-Année		-de60%	de60à64%	de65à69%	de70à74%	de75à79%	de80à84%	de85à90%	+de90%	Total
(1+2) 74	N	8	10	15	9	14	6	3	0	65
	%	12.3	15.4	23.1	13.8	21.5	9.2	4.6	0	
(3+4) 75	N	3	4	5	14	13	13	5	1	58
	%	5.2	6.9	8.6	24.1	22.4	22.4	8.6	1.7	
(5+6) 76	N	0	8	11	10	5	11	8	1	54
	%	0	14.8	20.4	18.5	9.3	20.4	14.8	1.8	
(7+8+9) 77	N	9	11	20	10	12	15	3	8	88
	%	10.2	12.5	22.7	11.4	13.6	17.0	3.4	9.1	
TOTAL	N	20	33	51	43	44	45	19	10	265
	%	7.5	12.5	19.2	16.2	16.6	17.0	7.2	3.8	

Tableau 2 corrigé.

Groupes-Année		-de60%	de60à64%	de65à69%	de70à74%	de75à79%	de80à84%	de85à89%	+de90%	Total
(5+6) 76	N	0	8	11	10	5	11	8	1	54
	%	0	14.8	20.4	18.5	9.3	20.4	14.8	1.8	
(7+8+9) 77	N	5	14	21	10	12	15	3	8	88
	%	5.7	15.9	23.9	11.4	13.6	17.0	3.4	9.1	

Ceci est explicable par le fait qu'aucun test d'entrée au Cégep ne vérifie la maîtrise de l'orthographe: les clientèles peuvent donc se révéler très inégales d'une année à l'autre.

On pourrait émettre l'hypothèse de séparer la population totale en deux sous-ensembles distincts: les quatre groupes des années 74-75 et 75-76, pour lesquels le climat d'insécurité qui prévalait dans le monde scolaire pourrait être considéré comme un facteur de perturbation, et les cinq groupes des années 76-77 et 77-78 , qui sont censées avoir présenté un déroulement plus normal: on peut en avoir un indice en constatant au tableau 5 la régularité des exercices de dictée. Il faudrait cependant tenir compte de la remarque émise plus haut, à propos de la cotation 0, en 77-78, et supposer d'après les notes réelles que, des 9 étudiantes qui y sont reprises, 4 vont probablement réussir lors de la reprise du cours, et se répartir comme suit: trois de 60 à 64% et une de 65 à 69%.

Le tableau 2 serait alors corrigé.

VOIR TABLEAU 2 CORRIGE PAGE 23

On voit immédiatement que le profil des groupes de 76 et celui des groupes de 77 ne présentent guère de similitudes.

D'ailleurs, si on calcule les moyennes et les écarts-types, la répartition devient .

			M-3σ	M-2σ	M-σ	M+σ	M+2σ	M+3σ
année 76	M: 74.9							
N : 54	σ: 7.9		0	18.5	35.2	31.5	14.8	0
année 77	M: 71.8							
N : 88	σ: 13.3	1.1	3.4	1.1	43.2	38.6	10.2	0

et montre que c'est surtout les groupes de l'année 1977 qui ne présentent pas du tout une courbe normale. Sans vouloir analyser les causes de ce phénomène, on pourrait avancer que, d'une part, des étudiantes nettement plus fortes que la moyenne ont été admises, et que d'autre part, des étudiantes non motivées ou peut-être inaptes ont été admises lorsqu'on a porté les admissions en secrétariat de 60 à 90, qu'elles ont abandonné en cours de session et que, suivant les règlements du collège cette année, on leur a attribué comme note finale la somme des points mérités lors de leur départ.

Quoi qu'il en soit, l'hypothèse de deux sous-ensembles

VOIR LE TABLEAU 3

n'apporterait guère de clarification au sujet de la répartition inégale des cotes. On verra plus loin si elle présente plus d'intérêt lorsqu'on étudiera la typologie proprement dite.

Tableau 3 : Répartition des cotations en deux sous-ensembles.

Groupes-années		-de60%	de60à64%	de65à69%	de70à74%	de75à79%	de80à84%	de85à89%	•de90%	Total
(1+2+3+4)	N	11	14	20	23	27	19	8	1	123
74+75	%	8.9	13.4	16.3	18.7	22.0	15.4	6.5	0.8	
(5+6+7+8+9)	N	5	22	32	20	17	26	11	9	142
76+77	%	3.5	15.5	22.5	14.1	12.0	18.3	7.7	6.3	

CHAPITRE III

DICTEES

A. METHODE

Pour bien comprendre le classement des fautes observées, il convient de connaître la méthode utilisée lors de ces exercices scolaires.

Les étudiantes doivent transcrire un texte lu à haute et intelligible voix par le professeur ou, très rarement, par la technicienne. Comme tous les exercices ont lieu au laboratoire de linguistique, les étudiantes ont à leur disposition immédiate (sur la table même) des ouvrages de référence. En principe, chacune dispose d'un dictionnaire (Robert, Larousse du français contemporain ou Bordas); deux dictionnaires de difficultés grammaticales (Thomas et Dagenais) et "Le bon usage" de Grévisse sont disponibles pour deux étudiantes, mais il arrive assez souvent que chacune puisse disposer individuellement d'un Grévisse et d'un Thomas. Les autres ouvrages (Colpron, autres dictionnaires, grammaires diverses) sont aussi sur chaque table, à raison d'un exemplaire pour quatre étudiantes.

On écrit au stylo dur sur un formulaire de "mémo" , où des papiers carbones attachés permettent d'obtenir instantanément deux doubles (feuille jaune et feuille rose) d'une copie sur feuille blanche. Les corrections se font en biffant le mot erroné et en le récrivant dans l'interligne supérieur.

Voici les étapes de l'opération:

1. Les étudiantes écrivent sur leur formulaire les notes d'identification et de classement.

2. Le professeur lit à vitesse un peu plus lente que la normale, avec intonation mais sans mention de la ponctuation, le texte proposé.

3. Des questions permettent de vérifier la bonne compréhension du texte, après les explications demandées par les étudiantes sur le fond seulement (on ne donne que très rarement une indication orthographique, par exemple quand un mot ne se trouve pas au dictionnaire et qu'il faut procéder par similitude).

4. La dictée proprement dite reprend le texte, lentement et en s'arrêtant après tout segment significatif le plus court possible. Aucun segment n'est répété. On fait une mention expresse des signes de ponctuation.

5. Dès le point final, le professeur reprend la copie jaune qui va servir de témoin des fautes commises au départ.

6. Le professeur relit le texte comme à l'étape 2.

7. Les étudiantes disposent d'un délai de 15 à 30 minutes, selon la période de la session et la longueur du texte, pour repérer et corriger leurs erreurs à l'aide des ouvrages de référence.

8. A la fin de ce délai, la feuille blanche est reprise par le professeur.

9. Immédiatement, on corrige ensemble les fautes en justifiant, en expliquant les règles et en faisant parfois quelque exercice complémentaire. Les étudiantes sont invitées à annoter et à conserver la feuille rose, témoin de leur performance.

10. La semaine suivante, les feuilles blanche et jaune, corrigées, sont placées au dossier individuel et les courbes et moyennes des groupes sont imprimées et distribuées aux étudiantes, pour que chacune puisse se situer dans l'ensemble.

Ainsi pense-t-on satisfaire à toutes les conditions pour qu'un exercice de dictée permette à chaque étudiante de repérer ses erreurs, de les corriger, de prévoir des mécanismes ultérieurs de correction et de mettre à jour constamment son auto-évaluation.-

B. CHOIX

A vrai dire, aucune idée directrice n'a présidé à l'élaboration d'un ensemble de dictées. Comme on l'a expliqué au chapitre I, c'est seulement pendant la 4e année du cours 911 que ce projet de recherche a été ébauché. La plupart des dictées avaient donc été déjà données, après une sélection "à la pièce", chacune répondant à un impératif pédagogique circonstanciel: besoin du groupe, moment de la session, apprentissage spécifique, revision ou, lors des examens, souci d'équilibrer bien empiriquement les difficultés entre deux groupes parallèles.

On se souviendra aussi que les automnes 75 et 76 ont été marqués par divers événements (climat de prénégociations ou débrayage des étudiants) qui ont affecté sérieusement la continuité de l'apprentissage. D'autre part, l'expérience a apporté des correctifs année après année: on verra, en comparant les tableaux 4 et 5, qu'au début les dictées suivaient le modèle assez "scolaire" de textes choisis parmi une sorte d'anthologie littéraire ou moralisatrice, pour l'éventail de leurs difficultés ou, au contraire, pour leur caractère assez anodin. Par la suite, on s'en est tenu bien plus à des extraits de livres ou d'articles portant sur des réalités économiques et administratives, ou même à des documents concrets repris dans ces sphères d'activités.

Tableau 4 : Types de dictées.

TEXTES SCOLAIRES			TEXTES SPECIFIQUES		
Littéraires		Moraux	Théoriques		Pratiques
4-6 7-10 11	5	9-13 19-20 30-34 37-40	3-5 14-16 22-23 25-26 27-29 32-33 35-38	14	1-2 8-12 17-21 24-28 36
Linguistiques					
15-18 31-39	4				

Le tout forme un ensemble de 40 dictées, dont trois présentent une variante qui a pu être utilisée, et dont deux autres ont pu subir quelques coupures. Leur ordre numérique est absolument arbitraire. Leur orthographe reproduit fidèlement celle des livres ou documents dont elles ont été tirées, sauf peut-être dans le cas fort rare où les besoins pédagogiques ont fait condenser quelque passage. Les références n'ont pas été gardées; notons seulement que plusieurs se retrouvent dans:

- GREVISSE, Maurice, Cours de dictées, Gembloux, Duculot, (3e éd.) s.d.
- BRULZIERE, Maurice et CHARON, Jacqueline, Le français commercial, Tome II, Paris, Larousse, 1967.
- CLAS, André et HORGUELIN, Paul-A., Le français, langue des affaires, (Textes et vocabulaire), Montréal, McGraw-Hill, 1970.

Le no 4 est extrait d'un livre de Claire MARTIN, le no 7 du Petit prince de ST-EXUPERY et le no 39 d'un article de Lysiane GAGNON.

C. *TEXTES DICTES*

DICTEE NO 1

Messieurs,

Le Canadien National, par son préposé à l'expédition, nous avise à l'instant que les cinq camionnettes Volkswagen du type 713, modèle 1974, que vous aviez commandées fin août, ont été expédiées hier, le 22 octobre, en partance de Toronto.

C'est donc samedi, ou au plus tard lundi de la semaine prochaine, que votre commande parviendra à destination.

En espérant que les véhicules vous arriveront en aussi bonne condition que nous les avons livrés, nous vous prions d'agréer, Messieurs, nos salutations distinguées.

DICTEE NO 2

A tous nos clients,

Les banques remarquent une augmentation graduelle du taux d'intérêt sur les prêts hypothécaires et sur les emprunts courants.

Aussi, pour assurer une meilleure rentabilité de vos épargnes, votre Caisse populaire a décidé d'établir un compte d'épargne spécial portant intérêt à six pour cent.

Cet intérêt,calculé sur le solde mensuel minimal vous permet d'accumuler rapidement une somme importante d'économies. Bien que tout client puisse effectuer, au besoin, des retraits, il est à conseiller de toucher le moins possible à ce véritable compte d'épargne.

DICTEE NO 3

Productivité croissante et technique progressive: si nous avons accepté cette définition élémentaire de la société industrielle, nous nous sommes vite aperçus que nombre d'objections, adressées par les doctrinaires au régime capitaliste, portent tout aussi bien contre l'autre régime. Marx considérait qu'une des caractéristiques majeures du capitalisme était l'accumulation du capital. Nous savons aujourd'hui avec évidence que c'est là une caractéristique de toutes les sociétés industrielles, dans la mesure où, obsédées par le souci de produire davantage, elles sont contraintes d'investir en machines un volume de capital croissant.

DICTEE NO 4

La demi-heure à peine terminée, tous les téléphones se mettaient à sonner en même temps. Les standardistes étaient débordées, accablées, exténuées. Mais Francis buvait du lait. Bien calé dans un fauteuil, l'air d'un gros chat ronronnant, il répondait à des douzaines d'admiratrices qu'il tutoyait pour la plupart. Il ne se départait jamais de cette voix basse et tendre qu'il avait eu tant de peine à acquérir. Il passait là une petite heure à répéter inlassablement: "C'est à toi que j'ai pensé en écrivant ce sketch, mon petit oiseau."

Et puis venaient les signatures d'autographes, que nous appelions le recrutement, car c'était durant cette opération que Francis levait le plus clair de ses nouvelles conquêtes.

DICTEE NO 5

Un autre reproche, souvent formulé, vise l'exemption d'impôt accordée à certains fonds d'Etat: l'Etat s'imagine emprunter à 3% ou 4%, mais tel le fils de famille chez l'usurier, il consent des pertes beaucoup plus élevées. La peur de voir les souscriptions ralentir a conduit les gouvernements les plus anticapitalistes à tolérer ou à créer ces coûteuses exemptions.

DICTEE NO 6

La terre tannée de vent et de soleil touche ras les murs avec son herbe grise, ses pierres grises, ses fleurs grises. Il n'y a pas de trace d'homme; dehors il n'y a que ce mur définitif, construit en pierre brute, sans ciment ni mortier, avec juste un léger scellement de boue grise...

Je longe ce mur qui sent le bouc et le mouton. Il n'est pas hermétique comme un crépi. Il est hermétique comme une croûte de pain.

Ma route tourne un peu vers l'ouest, je passe devant le porche. La pierre sans artifice qui a été employée a obligé les mains à construire une arche de grande portée, très haute, comme s'il fallait faire passer dessous les grosses charrettes chargées de foin.

DICTEE NO 7

J'appris bien vite à mieux connaître cette fleur. Il y avait toujours eu, sur la planète du petit prince, des fleurs très simples, ornées

d'un seul rang de pétales, et qui ne tenaient point de place, et qui ne dérangeaient personne. Elles apparaissaient un matin dans l'herbe, et puis elles s'éteignaient le soir. Mais celle-là avait germé un jour, d'une graine apportée d'on ne sait où, et le petit prince avait surveillé de très près cette brindille qui ne ressemblait pas aux autres brindilles. Ça pouvait être un nouveau genre de baobab. Mais l'arbuste cessa vite de croître, et commença de préparer une fleur. Le petit prince, qui assistait à l'installation d'un bouton énorme, sentait bien qu'il en sortirait une apparition miraculeuse...

DICTEE NO 8

Monsieur le Directeur,

Comme vous me l'aviez proposé l'an dernier à la fin de mon stage de formation professionnelle effectué dans vos établissements, je me permets de vous demander de bien vouloir m'accepter de nouveau en stage cette année pour une durée de six à huit semaines, entre le 10 juillet et le 30 septembre.

Si la chose est possible, je serais heureux de suivre les travaux de votre laboratoire de recherche.

En vous remerciant d'avance, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à mon respectueux souvenir.

DICTEE NO 9

Il y a une chose dont de nombreuses gens, soi-disant réfléchis cependant, ne se sont rendu compte qu'avec le temps: c'est que les hommes sèment eux-mêmes le malheur ou le bonheur qu'ils doivent récolter un jour. Il en est qui se sont imaginé que la ligne de notre existence est tout entière

tracée d'avance et que, quoi que l'on fasse, la fatalité nous entraîne sans rémission.

Tout autre est la vérité: nous sommes tous, quelle que soit notre position sociale, beaucoup plus les artisans de notre destinée que nous-mêmes ne l'avons cru.

DICTEE NO 10

Il fallait traverser le bois où coulait un ruisseau qu'on nommait la Rainette, sans doute à cause des petites grenouilles dont il était peuplé, puis franchir un bout de plaine avant d'arriver à l'église bâtie dans un groupe de maisons abritant quelques modestes commerçants chez qui venaient s'approvisionner les paysans.

L'aller fut silencieux et recueilli, la pensée de la morte oppressant les âmes. Sur la tombe, les deux femmes s'agenouillèrent et prièrent longtemps.

DICTEE NO 11

A travers champs, sautant les clôtures et les ruisseaux, il l'emmène dans la forêt. Elle a peur, ferme les yeux, et lui va de plus en plus vite, excité par le parfum de ses cheveux qui le frôlent.

Après avoir suivi un chemin qui servait au charroyage du bois, il s'arrête dans une clairière, dernier chantier des bûcherons. Tout autour, des sapins rouges, des troncs brûlés. Par terre, les souches ont l'air disposées pour quelque conseil de grands chefs sauvages ou d'animaux fabuleux.

Il l'a portée longtemps sans être fatigué et, s'il se sent un peu essoufflé, c'est parce que ça bat si fort dans sa poitrine!

DICTEE NO 12

Le décès de l'un ou de l'autre des associés n'entraînera pas la dissolution de la société, qui continuera de plein droit entre les associés survivants, sans que la veuve ou les ayants droit de l'associé pré-décédé puissent prétendre à autre chose qu'aux sommes inscrites au compte du défunt à l'inventaire précédent.

DICTEE NO 13

L'opinion publique est l'ensemble de ces jugements tout faits que vous avez entendus passer de bouche en bouche. Ce n'est là qu'une forme très sommaire de la justice sociale, parce qu'elle a pour organe une foule anonyme.

Or, cette foule, il ne faut pas qu'on la croie trop: quoiqu'elle juge parfois avec son rude bon sens, elle s'appuie très souvent sur des préjugés. Elle s'en tient aux demi-vertus et, comme elle est aussi éloignée de l'héroïsme que de la perversité, elle blâme tous les actes qui la dépassent.

DICTEE NO 14

Sur le plan commercial, il n'est pas contestable que les magasins à libre-service connaissent le succès auprès du public, qui est sensible à la rapidité et à la simplicité de la vente; on attend très peu dans ce type de commerce, et, en tout cas, on n'attend qu'une fois à la sortie, au lieu de la double attente au rayon et à la caisse, si souvent imposée au client.

La suppression de tous les services annexes comme du luxe des installations a été facilement acceptée, et l'implantation de succursales dans tous les quartiers réduit l'inconvénient de l'abandon des livraisons à domicile, que beaucoup de petits commerçants n'assurent pas non plus.

DICTEE NO 15

Les étrangers se sont plaints de la difficulté que présentent l'orthographe et la syntaxe françaises; ils se sont souvent demandé, et ils nous ont demandé à nous-mêmes, s'il ne serait pas possible de simplifier quelques règles, quelques exceptions, qui les embarrassent.

Quelque justes que soient leurs observations, et même si nous sommes, nous aussi, déconcertés par les subtilités de notre langue, il nous serait bien difficile d'en changer le système. La grammaire n'est que la codification de l'usage, et celui-ci s'appuie sur les locutions que nous avons vu employer par les meilleurs écrivains.

DICTEE NO 16

La monnaie est une forme privilégiée de richesse. Dans le troc, étaient échangées deux marchandises précisément définies et l'opération était subordonnée au goût des partenaires; la monnaie est une commune mesure, peut représenter toutes les valeurs et constitue par conséquent une excellente unité. Mais, comme toute autre valeur, elle n'est que relative.

En principe, la monnaie n'est pas une marchandise, mais les métaux précieux sur lesquels, historiquement, elle s'appuie en sont une. Sans doute, tout métal précieux, toute marchandise ne peut être monnaie: il faut qu'il ou qu'elle ait la possibilité de présenter des garanties de plus en plus nombreuses, à mesure que se développent les civilisations; et, notamment, la sécurité et l'usage universel. On n'aura qu'à transposer pour substituer le papier au métal.

DICTEE NO 17

Nous avons reçu hier vos envois du six courant, contenant 200 paires de bas et 300 paires de chaussettes. Le responsable du service des

achats étant absent lors de la réception des colis, un employé les a simplement mis de côté avec la mention "non contrôlé".

Nous constatons ce matin qu'au cours du trajet un emballage a été déchiré et que la pluie a pénétré. Certaines chaussettes ont déteint partiellement sur d'autres, de sorte que le tiers de la marchandise est invendable au prix normal.

Nous réclamons donc un dédommagement en conséquence, et nous l'évaluons à 18% du montant total. C'est pourtant un incident que nous comprenons, et qui n'affecte en rien la confiance que nous gardons en votre maison.

DICTEE NO 18

L'ingénieur et le technicien doivent évidemment être en mesure de rédiger des écrits scientifiques ou techniques y compris ceux du plus haut niveau et quelle que puisse être leur diffusion. Or, si l'on en croit les sondages portant sur un intervalle de vingt-cinq ans, 85% de ces articles ne sont pas lus, le plus souvent parce qu'après en avoir effectivement commencé la lecture, on a été découragé, moins par la difficulté de la question traitée que par sa mauvaise présentation. Comme le déclare M. Sabatier, "on l'abandonne parfois avec l'intention de le reprendre plus tard, à tête reposée, quand on en aura le temps", mais ce temps, on ne le retrouve jamais plus.

DICTEE NO 19

Quel est l'homme cultivé, quel est surtout le jeune homme qui n'éprouve pas la nécessité de pousser ses recherches au-delà du champ assez étroit qu'ouvrent à sa curiosité intellectuelle l'instruction ordinaire et la simple activité professionnelle?

Combien de gens avouent que le peu de connaissances qu'ils possèdent les empêche de satisfaire leur besoin de savoir et de réaliser le vrai perfectionnement de leur intelligence?

Beaucoup sans doute ne trouvent pas les maîtres instruits dont la parole vivante leur assurerait la possession d'une large instruction. Mais n'as-tu pas sous la main, jeune homme ou jeune fille qui aspires à t'instruire, une foule de livres qui, complaisamment, s'offrent à chaque instant à suppléer à l'insuffisance de tes lumières?

DICTEE NO 20

Puisque nous naissons en quelque sorte débiteurs de la société, nous devrions nous sentir obligés, en retour, de rendre aux uns ce que nous avons reçu des autres. Ceux qui ont joui de plus d'avantages: fortune, instruction, peut-être avant tout aptitude au bonheur, sont tenus de faire participer les plus déshérités à des bienfaits qu'eux-mêmes n'avaient pas mérités. Mais en pratique, lequel d'entre nous se reconnaît vraiment ce devoir?

DICTEE NO 21

Cet appareil a été conçu pour vous donner le maximum de satisfaction et d'économie. Nous garantissons qu'il est exempt de tout défaut de matière et vice de fabrication.

Demande de garantie: pour bénéficier de la garantie, la carte ci-jointe doit être postée par le concessionnaire ou distributeur agréé dans les huit jours de mise en service de l'appareil.

Pour tout ce qui concerne la garantie, nous vous demandons de vous adresser, muni du présent certificat, au concessionnaire qui vous a vendu l'appareil. Vous aurez ainsi satisfaction dans les plus brefs délais.

DICTEE NO 22

Malgré la double conquête de l'air et de l'espace, le vingtième siècle demeure celui de la voiture automobile, qui permet des conquêtes plus modestes, mais plus immédiatement efficaces. Les autres prouesses techniques de ce temps ne font guère que prolonger les inventions du siècle précédent: avec elles changent le niveau de vie et le genre de vie; en elles le commerce trouve de nouveaux moyens ou de nouveaux objets.

Aucune d'elles n'a le poids de l'auto, dont les usages sont universels: elle est devenue un outil indispensable.* Et, plus encore qu'un outil, elle est une passion.

DICTEE NO 23

On conçoit que les classes commerçantes se soient senties solidaires de la grande bourgeoisie; elles se sont également réclamées des principes démocratiques, la liberté du commerce devant concourir nécessairement à la baisse des prix. En fait, l'inflation de commerçants a amené précisément le résultat opposé: le coût de la distribution entre désormais pour moitié dans le prix de vente.

V A R I A N T E :

(*)... indispensable, car elle remplace la carriole à la campagne, le chameau dans le désert; elle devient tracteur aux mains des paysans, camion aux mains des transporteurs, bus pour les citadins, car pour les voyageurs, char pour les combattants. Et,plus...

DICTEE NO 24

Définition des véhicules assurés

Par véhicules assurés il faut entendre:

- en ce qui concerne les véhicules terrestres et leur remorque, ceux qui sont désignés aux conditions particulières du contrat;

- en ce qui concerne les voiliers et bateaux à moteur, ceux dont sont propriétaires le sociétaire, son conjoint, les enfants à charge et dont l'assurance est prévue aux conditions particulières du contrat;

- la garantie ne peut être transférée sur un autre véhicule, à titre provisoire ou définitif, qu'avec l'accord préalable de la société sous réserve des dispositions de l'article 7 de la loi du 13 juillet 1930.

DICTEE NO 25

Les progrès de l'économie dirigée devraient tendre à fixer les revenus plutôt qu'à les amputer après coup. Plus l'Etat prend de responsabilités dans la détermination des revenus, moins son "rabotage" est justifié. Mais pendant longtemps encore devra subsister l'impôt sur le revenu, qui présente du reste l'avantage de faire mieux supporter l'inégalité des conditions pour ceux qui n'en bénéficient pas.

Malgré les complications qu'elle entraîne, la progressivité de l'impôt sur le revenu a été admise en tout pays, (*) tant elle répond à une notion de justice. Mais on peut se demander si l'adoption de taux très élevés n'est pas antiéconomique.

N.B.:

(*) L'auteur met: "en tous pays", ce qui est plus logique; mais alors, pourquoi ne pas dire "dans tous les pays"?

DICTEE NO 26

L'expérience des quinze dernières années inspire quelque pessimisme aux observateurs du dehors. La hausse des salaires, normale en tout pays durant une phase d'expansion, tend, en Grande-Bretagne, à prendre de vitesse l'augmentation de la productivité: elle s'est révélée maintes fois incompatible avec l'équilibre extérieur.

DICTEE NO 27

Aujourd'hui, les ministres assument collectivement la responsabilité politique des grandes lignes d'action du gouvernement et des actes administratifs de milliers de fonctionnaires dont ils ne connaissent parfois que vaguement l'existence. Les dirigeants sont exposés aux critiques du public et aux attaques de l'opposition, mais la bureaucratie est soustraite à ces commotions. C'est aux fonctionnaires qu'appartient la spécialisation, connaissance approfondie des techniques, qui permet de réaliser les objectifs du gouvernement.

DICTEE NO 28

Nous avons le grand plaisir de vous informer que nos usines, complètement transformées et modernisées, viennent de reprendre leurs activités.

L'importance de notre firme, fondée en 1896 et spécialisée dans les instruments de mesure, vous est assurément connue, et vous n'ignorez pas que vous trouverez toujours chez nous les instruments de laboratoire et d'atelier (thermomètres, manomètres, vis micrométriques, appareils électroniques et de haute précision, etc.) à des prix très justement calculés pour répondre aux exigences actuelles du marché.

L'incendie de notre établissement a entraîné pour nous une période relativement longue où nous avons dû suspendre nos activités; nous l'avons mise à profit pour réorganiser, avec l'aide d'experts, notre matériel et nos méthodes tant de production que de vérification. Nous disposons maintenant d'une installation perfectionnée, suivant les tout derniers progrès de la technique moderne.

DICTEE NO 29

Il est très curieux de constater que, parmi toutes les mesures envisagées pour combattre la vie chère, on n'ait jamais retenu celle, pourtant simple, qui consisterait à supprimer les privilèges du commerce de gros et à restaurer, en revanche, le privilège dont jouissaient, par rapport aux commerçants, les consommateurs privés au Moyen Age.

Il est curieux de constater aussi que, lorsque des mesures de nationalisation ont été prises, elles l'ont été uniquement envers la production des denrées (*) et non à l'égard de leur répartition ou de leur distribution, dont les bénéfices sont pourtant plus élevés et ne se justifient que par le service rendu à la collectivité.

Notons enfin que, bien loin d'attribuer à la croissance parasitaire et disproportionnée des commerçants les quelques difficultés qu'ont pu connaître certains d'entre eux, le monde du commerce s'en prend volontiers à l'Etat des manques à gagner provoqués par la concurrence; on lui reproche aussi les taxes et impôts pesant sur les échanges, on va jusqu'à parler d'inquisition fiscale.

V A R I A N T E :

(*) ... denrées; apparemment, on n'a pas pensé à leur répartition ou à...

DICTEE NO 30

Les techniques de persuasion, auxquelles l'auteur qui nous occupe aujourd'hui a consacré son premier livre, consistent à créer dans les divers groupes sociaux des convictions à l'insu du convaincu. Autrement dit, il existe deux façons principales, pour l'homme, d'aboutir à une conviction: la première passe par l'information et la réflexion, la seconde repose sur toutes les motivations inconscientes. Les pouvoirs politiques aussi bien que les firmes commerciales ont appris qu'on obtenait des résultats beaucoup plus rapides en travaillant les secondes qu'en s'adressant aux premières, en branchant les facultés de décision de l'homme non sur la pensée et ses raisonnements, mais sur son affectivité inconsciente, son amour-propre, sa culpabilité, son agressivité, c'est-à-dire sur des facteurs que la communication de masse peut malaxer à sa guise. On n'a plus besoin alors d'user de contrainte à l'égard de la décision, puisqu'on agit sur les causes de celle-ci, je veux dire sur toutes les causes sauf l'intelligence.

DICTEE NO 31

On connaît le proverbe "Le temps, c'est de l'argent". L'homme d'affaires du XXe siècle est pressé, et son mode d'expression suit le rythme de son activité. D'autre part, les structures du commerce se sont compliquées, des organismes de tout genre ont fait leur apparition - offices internationaux,services gouvernementaux, syndicats, associations, - et il est devenu nécessaire de les désigner sous une forme abrégée: le sigle. Enfin, l'utilisation croissante du télégraphe, du télex, des ordinateurs a favorisé l'usage du "style télégraphique" et des abréviations.

DICTEE NO 32

Evoquant les soucis sociaux qu'entraîne le développement de l'industrie, on vient de parler de l'assurance contre les accidents du travail. Mais l'accident du travail n'est qu'un des risques auxquels est soumis le salarié. Il en est d'autres; plus exactement, dans la plupart des pays, une législation nouvelle fait bénéficier l'ouvrier ou l'employé d'un régime d'assurance visant à rendre sa condition plus indépendante des effets du hasard. Cette législation d'assurance sociale forme un ensemble autonome: on a cherché à répartir sur l'ensemble des salariés les risques sociaux que pouvait leur présenter leur vie même, et à faire participer les employeurs, parfois l'Etat, à la couverture de ces risques.

DICTEE NO 33

Voici maintenant une autre objection, bien classique: en pratique, la progressivité suivant l'importance du revenu est doublée d'une progressivité, moins désirable, suivant les possibilités de contrôle. Entre les salaires de fonctionnaires, intégralement frappés, et les revenus de certaines professions libérales, presque insaisissables, se place toute une gamme d'intermédiaires. Périodiquement dénoncés, ces défauts n'ont guère été combattus. Le seul progrès appréciable a été le contrôle des valeurs mobilières, indemnes jusqu'à la guerre de 40-45. Des lacunes importantes subsistent: bénéfices industriels et commerciaux, professions libérales...

DICTEE NO 34

Quelques fonctionnaires publics s'imaginent qu'ils sont quittes de leurs obligations quand ils sont restés dans leur bureau le temps voulu;

que l'Etat étant impersonnel, ils peuvent en tirer le plus d'avantages possible et lui donner le moins possible de leur temps et de leur intelligence; qu'ils peuvent dénigrer l'administration qui les paie. Ils se trompent, ils se dénigrent et se diminuent eux-mêmes.

Ils sont les membres d'une hiérarchie: ils doivent à leurs supérieurs le respect et l'obéissance; à leurs inférieurs, l'équité, la bienveillance, l'exemple de l'activité et de l'exactitude.

Dans leurs rapports avec le public, ils doivent, d'une part, refuser à la faveur ce qui ne peut être accordé qu'à la justice et, d'autre part, écarter la brusquerie et l'indifférence; ils doivent s'employer à faciliter la tâche de leur administration et à faire respecter les institutions qu'ils représentent.

DICTEE NO 35

Le terme "trust", d'origine anglaise, évoquait au départ une forme de société reposant sur la confiance (trust) que les épargnants accordaient à un nombre restreint de techniciens, d'industriels et de financiers, ou même à un seul, le "trustee", pour la gestion de leurs intérêts communs. La définition du trust n'avait donc rien de péjoratif ni d'infamant. Mais les très grandes sociétés industrielles ont été victimes de leur propre succès et se sont trouvées au centre de véritables batailles qui se sont déroulées sur plusieurs plans très différents.

Il y a eu d'abord la lutte de ces trusts entre eux pour la conquête des matières ou des débouchés. Il y a eu ensuite et simultanément la lutte que toutes les grandes sociétés ont dû mener sur le terrain politique contre d'autres adversaires redoutables (syndicats ouvriers, partis politiques, gouvernements) qui, effrayés par la puissance de ces organisations multinationales, ont mis tout en oeuvre soit pour les détruire, car elles sont perçues comme les ennemies des travailleurs, soit pour en limiter la puissance,

parce que certaines d'entre elles n'ont pas hésité à traiter d'égal à égal avec les Etats et même à essayer de leur dicter leur volonté.

DICTEE NO 36

Messieurs,

Les travaux que vous avez fait exécuter par notre maison sont maintenant achevés depuis deux mois, et, malgré nos rappels, vous n'avez encore effectué aucun des versements dont nous étions convenus (*).

Vous comprendrez que nous avons dû régler nos fournisseurs, donner une avance substantielle à nos sous-traitants et verser l'intérêt des sommes empruntées pour couvrir le montant important de notre investissement.

De plus, les augmentations imprévues dans les salaires, que nous impose depuis quelques semaines la nouvelle convention collective, sont venues augmenter nos coûts d'opération.

Nous vous prions donc de vous acquitter dans les huit jours des obligations auxquelles vous vous êtes engagés par contrat, faute de quoi nous nous verrons forcés de transmettre le dossier à nos avocats.

DICTEE NO 37

Les plus grands savants eux-mêmes se sont aperçus, au terme de leurs travaux, que la science, quelles que soient les conquêtes dont elle puisse s'enorgueillir, demeure impuissante à satisfaire les besoins profonds de notre être et à cultiver l'âme tout entière.

V A R I A N T E:

(*) dont nous avions convenu. (voir Thomas, p.102)

Sans doute, les hasards de l'existence ainsi que les soins fatigants des besognes quotidiennes empêchent trop souvent que nous nous repliions sur nous-mêmes pour nous livrer à de fécondes réflexions sur le sens de notre vie.

DICTEE NO 38

VERSION A

L'obligation dans laquelle se sont trouvés les comptables de suivre la transformation des conditions économiques générales et particulières, les variétés de fabrication, les modalités de vente, a entraîné au cours des temps une évolution de la comptabilité aussi nette dans la pratique que dans les textes mêmes des codes législatifs.

La comptabilité a ainsi progressé d'une manière continue sous l'influence des besoins de l'entreprise. Mais depuis quelques années se produit une transformation beaucoup plus importante: au-dessus de l'entreprise privée intervient un organisme collectif qui oriente l'ensemble des activités professionnelles.

Depuis 1914, les nations européennes et mondiales ont renoncé, les unes après les autres, à la structure sociale dite "libérale" pour recourir aux méthodes de l'économie dirigée.

VERSION B

L'obligation dans laquelle se sont trouvés les comptables de suivre la transformation des conditions économiques, les variétés de fabrication, les modalités de vente, a entraîné au cours des temps une évolution de la comptabilité aussi nette dans la pratique que dans les textes mêmes des codes législatifs.

Les régimes ont dû obéir à des impératifs nouveaux, les conjonctures se sont succédé, et la comptabilité a ainsi progressé d'une manière continue sous l'influence des besoins de l'entreprise. Mais depuis quelques années, au-dessus de l'entreprise privée intervient un organisme collectif qui oriente l'ensemble des activités professionnelles.

Les nations ont recouru aux méthodes de l'économie dirigée. Or, il est évidemment nécessaire, pour diriger l'économie, qu'en soient connus le développement, les besoins et les ressources. Ce simple fait bouleverse la technique comptable.

DICTEE NO 39

Dans beaucoup de cégeps (et surtout dans les régions de Montréal et de Québec), les départements de français sont divisés selon des lignes idéologiques, et les professeurs qui s'en tiennent à une philosophie humaniste, littéraire et libérale (dans le sens assez large du terme) sont souvent considérés comme des êtres à part.

"On finit par avoir peur de faire tout ce qui pourrait être interprété comme une contrainte à l'égard des étudiants. On a peur d'être jugé réactionnaire. Je me rends compte que je diminue mes standards et mes exigences d'un semestre à l'autre!"

Car l'argumentation ultra-savante des professeurs qui ont, en trois ans d'université, découvert la vérité, se traduit dans la pratique par le laisser-faire, la facilité et la démagogie envers les étudiants qui (tous les professeurs le confirment) demanderaient plutôt quant à eux des cours plus structurés.

DICTEE NO 40

Lorsque vous contredisez les opinions des autres, il importe que vous veilliez à ne pas les blesser. Evitez d'abord de dire vos sentiments

d'une manière impérieuse et hautaine afin qu'on ne croie pas que vous voulez dominer sur les esprits et leur imposer votre façon de penser. Gardez-vous aussi de faire paraître du dépit de ce que l'on ne vous croit pas: ce serait, en quelque sorte, accuser vos interlocuteurs ou d'une stupidité qui les rend incapables de comprendre vos raisons, ou d'une opiniâtreté qui les empêche de s'y rendre.

D. UTILISATION

1. Dictées non retenues.

En fait, les dossiers personnels des étudiantes comprennent un bon nombre de dictées dont les fautes n'ont pu figurer dans la présente recherche. Deux raisons ont ainsi obligé d'exclure ces dictées:

A) Chaque année, un et souvent deux textes étaient repris après un certain laps de temps: le but pédagogique de cet exercice est plus qu'évident. Toutefois, puisque l'identification se fait par le même numéro d'un même texte, l'ordinateur aurait additionné toutes les fautes, ce qui aurait faussé les résultats, à moins de rendre trop complexe un programme que l'on voulait le plus simple possible. On a donc systématiquement écarté toute seconde version d'un même texte.

B) Une étudiante absente a pu reprendre une dictée d'un autre groupe, alors que son propre groupe la faisait à une autre époque.

Ou encore, et fréquemment, la répartition des étudiantes en d'autres groupes lors de la session suivante a pu occasionner la reprise en période 6 d'une dictée qu'elles avaient déjà faite lors d'une autre période. Enfin, les étudiantes qui ont repris le cours l'année suivante ont forcément recommencé parfois les mêmes dictées.

Dans tous ces cas, on a systématiquement enlevé une des deux versions, en gardant de préférence celle que le plus grand nombre d'étudiantes du même groupe avait faite à la même époque.

2. Répartition.

On trouvera au tableau 5 la répartition par groupes et par époques. On a en effet divisé la session en parties chronologiques caractérisées par un objectif d'étape.

Epoque	Etape	Objectif	
0	Sélection	Classement de l'étudiante dans un sous-groupe d'apprentissage, selon sa force.	
1	Apprentissage I	Avant la mi-session.	(apprentissage proprement dit)
2	Apprentissage II	Après la mi-session.	
3	Préparation à l'examen	Revision, simulations d'examen, conseils individuels.	
4	Examen I	Examen final.	
5	Examen II	Epreuve de "repêchage". (voir p.20)	
6	Consolidation	Dictées de vérification, au moins 3 mois après la fin du cours.	

Le tableau 6 donnera, pour chaque texte et dans chaque groupe, le nombre exact des dictées retenues.

Tableau 5 : Répartition des dictées par groupes et par époques.

GROUPES	E P O Q U E S						
	0	1	2	3	4	5	6
1	8-9	4-10-11-6	12-2	-	(1)-3-13-17	(15)-(16)	(21)-(22)-(23)
2	8-9	4-7-8	5-2	-	1-14-15	(3)-(13)-(16)	(21)-(22)-(23)
3	2-4-6-8-9	18	19-20-(39)-40	(16)	21-22-23-(24)-(28)	-	(25)-(29)-(30)-(36)
4	2-4-6-8-9	18	19-20-(39)-(40)	(16)	(21)-(22)-24-25-26-(27)	-	(23)-(28)-(29)-(30)-(36)
5	2-4-6-8-9	31-32-37	33-34-35	29	22-38	(30)	(14)-(16)-(20)-(24)-(25)-(27)-36
6	2-4-6-8-9	31-32-37	33-34-35	29	28-38	(30)	(14)-(16)-(20)-(24)-(25)-(27)-36
7	2-4-6-8-9	31-32-33-34	18-29-35	12-14-16-39	36-37-40	(30)	17-15
8	2-4-6-8-9	31-32-33-34	18-29-35	12-14-16-39	28-38-(36)-(37)-(40)	(30)	17-15
9	2-4-6-8-9	31-32-33-34	18-29-35	12-14-16-39	21-22-23	(30)	17-15

N.B.: Les dictées dont le numéro est indiqué entre parenthèses n'ont été faites que par une partie des étudiantes (reprises, changements de groupes, absences, dispositions particulières).

Tableau 6 : Nombre de dictées/élèves retenues.

DICTEE	GR.1	GR.2	GR.3	GR.4	GR.5	GR.6	GR.7	GR.8	GR.9	TOTAL
1	1	32	0	0	0	0	0	0	0	33
2	29	31	29	26	27	27	28	30	30	257
3	30	2	0	0	0	0	0	0	0	32
4	29	34	28	28	27	24	29	29	30	258
5	0	32	0	0	0	0	0	0	0	32
6	31	33	30	27	28	27	29	30	30	265
7	0	27	0	0	0	0	0	0	0	27
8	30	31	28	28	25	27	29	27	30	255
9	31	34	25	26	27	27	30	28	29	257
10	30	0	0	0	0	0	0	0	0	30
11	29	0	0	0	0	0	0	0	0	29
12	30	0	0	0	0	0	28	26	27	111
13	30	1	0	0	0	0	0	0	0	31
14	0	32	0	0	12	15	28	25	27	139
15	1	33	0	0	0	0	22	24	24	104
16	5	16	15	7	1	1	28	27	27	127
17	29	0	0	0	0	0	22	25	24	100
18	0	0	27	28	0	0	29	26	29	139
19	0	0	28	26	0	0	0	0	0	54
20	0	0	25	26	1	3	0	0	0	55
21	1	2	25	3	0	0	0	0	28	59
22	1	2	26	3	26	0	0	0	29	87
23	1	2	24	11	0	0	0	0	27	65
24	0	0	1	23	1	3	0	0	0	28
25	0	0	12	23	1	1	0	0	0	37
26	0	0	0	23	0	0	0	0	0	23
27	0	0	0	1	1	1	0	0	0	3
28	0	0	4	4	0	27	0	28	0	63
29	0	0	12	8	26	24	28	29	26	153
30	0	0	8	9	5	9	5	7	5	48
31	0	0	0	0	26	27	28	27	27	135
32	0	0	0	0	27	27	29	28	28	139
33	0	0	0	0	26	25	29	27	26	133
34	0	0	0	0	25	24	28	27	29	134
35	0	0	0	0	27	25	29	28	25	134
36	0	0	7	10	27	26	28	1	0	99
37	0	0	0	0	26	27	28	1	0	82
38	0	0	0	0	26	27	0	28	0	81
39	0	0	2	1	0	0	28	28	28	87
40	0	0	23	18	0	0	28	1	0	70
TOTAL	338	344	379	359	419	424	590	557	585	3995

CHAPITRE IV

TYPOLOGIE

A. JUSTIFICATION

Il existe d'excellentes typologies, qu'il aurait été téméraire de ne pas examiner soigneusement. Les ouvrages comme ceux de MM. Maurice GREVISSE ou René THIMONNIER pourraient déjà, de par leur conception, alimenter sur ce sujet de fécondes réflexions, et même, à l'occasion, offrir des approches intéressantes, comme par exemple le chapitre IV du "Code de l'orthographe française" de M. GREVISSE, pp.55-69.

Si on désire une liste exhaustive, deux études publiées récemment au Québec donnent des avenues intéressantes. La grille de correction que la recherche RIEFEC a utilisée a le grand mérite de limiter à des phénomènes directement observables (addition, omission, substitution...) la plupart des écarts de graphie. On peut la trouver dans une publication du Collège de Bois-de-Boulogne, la PEPEE, Vol.6, no 1, de novembre 1976, pp.90-96.

Plus complètes encore, les grilles mises au point dans EFEC et présentées aux pages 30-32-33-35-36-37-38-39-40-41-42 et à l'appendice II, pp.149 à 167 du rapport.

L'extrême complexité de l'une et de l'autre les rend inapplicables ici; d'ailleurs, leur précision analytique disperserait trop l'attention, alors que la pédagogie du cours 911 doit plutôt la concentrer sur des observations directement utiles.

Un modèle plus ancien et un peu plus simple est donné par M. Jean VIAL en annexe 2, à son livre "Pédagogie de l'orthographe française", pp.165 à 167: il s'agit de la grille de classement VALOT. On en a retenu la distinction fondamentale entre homophonie et hétérophonie, ainsi que la notion de formes non-existantes, mais son application systématique aurait entraîné les mêmes effets de dispersion que ceux qui sont mentionnés plus haut.

M. VIAL émet d'ailleurs des critiques fort pertinentes (pp.67 à 74) à l'égard de toutes les tentatives de classement, tout en leur reconnaissant quand même un intérêt certain. C'est qu'elles se veulent essentiellement descriptives, et que l'orthographe touche à trop de composantes déjà trop complexes pour permettre de cataloguer aisément les "déviances". Il est de surcroît presque impossible de poser un diagnostic objectif, première condition de tout classement

scientifique: en effet, le phénomène observé ne peut parfois se préciser qu'au prix d'une interprétation, toujours fort délicate, des mécanismes mentaux. Plus encore, si on désire établir des hiérarchies, on risque de travestir en pseudo-évaluations rigoureuses ce qui ne relève que du préjugé.

Quoi qu'il en soit, aucune de ces grilles ne pouvait s'appliquer aux deux étapes de transcription propres à la méthode employée (voir chapitre III,A) ni ne tenait compte, du moins expressément, des causes probables d'erreur. L'objectif de cette recherche, essentiellement pédagogique et pratique, suppose une tentative de regroupement, favorable à une certaine économie et à une plus grande sécurité pour l'étudiante. On a donc porté un intérêt particulier aux suggestions de MM. Jean DUBOIS et collaborateurs (Typologie des fautes d'orthographe, pp.111-114, dans Langue française No 5 de février 1970) et de M. Jean-Guy MILOT (notamment p.160, dans Prospectives Vol.13 no 2 d'octobre 1976).

Bien sûr, il ne peut plus s'agir de listes descriptives autant qu'exhaustives, puisqu'on s'aventure à la fois dans les broussailles des situations contextuelles et sur le terrain piégé des mécanismes mentaux. C'est que toute dictée est avant tout un texte cohérent, qu'on peut et doit comprendre, et non une simple suite de mots ou de

segments significatifs; d'où l'importance primordiale de mettre en évidence la démarche logique qu'effectuent les étudiantes tout au long de l'exercice. L'argument traditionnel de la non-motivation est démenti par l'attitude observée et la concordance des perceptions; quant à l'ignorance, elle continue à se manifester, mais le recours méthodique à des ouvrages de référence recule et précise le problème. On peut donner d'emblée le bénéfice du doute, et les erreurs laissées devraient relever plus d'une mauvaise application de la logique que d'une absence de logique ou d'une méconnaissance des données.

Il faut rappeler que cette démarche est volontairement très limitée et qu'elle ne prétend aucunement déboucher sur la validation d'un classement universel. D'un autre côté, on s'est gardé deux sécurités: des causes probables, on ne veut mettre en lumière que les principales, en laissant délibérément une zone inexplorée (inclassables); mais dans le classement de base, on a veillé à ce qu'aucune faute ne soit inclassable, et à ce que chacune se classe avec le minimum d'interprétation possible.

En fait, toute faute sera classée selon quatre critères, repris sur quatre colonnes. En vue de la simplification et du regroupement dont il a été question, on se limitera à dix possibilités, ou rangs, dans chaque colonne.

Le classement de base (1ère colonne) décrira l'erreur tout en la plaçant dans son contexte réel, celui qui se construit lors de la transcription écrite d'un texte suivi lu par le professeur.

La correction (2e colonne) tiendra compte de la méthode employée, en suivant le plus possible la démarche de la 1ère colonne.

La cause probable (3e colonne) tentera de regrouper, à des fins pédagogiques, les similitudes de situations linguistiques.

La référence grammaticale (4e colonne) enfin indiquera, pour un relevé statistique éventuel, la catégorie du mot (grammaticalement "partie du discours") ou le signe transcrit erronément.

La suite de ce chapitre tentera de définir clairement les principes de la typologie élaborée avant l'analyse du corpus.

B. CLASSEMENT DE BASE

1. Puisqu'il s'agit de dictée, toute erreur de graphie ne devrait provenir que d'une confusion avec un mot (ou un segment) homophone: c'est pourquoi les quelques fautes à caractère hétérophonique ne peuvent pas faire l'objet d'un classement détaillé.

2. L'erreur analysée peut résulter d'un mauvais choix, parmi des graphies admises dans la langue, d'une graphie inadéquate au message dicté; elle peut aussi revêtir une forme inexistante dans la langue.

3. Le mauvais choix peut se faire parfois si, entre plusieurs graphies d'un élément lexical, on ne choisit pas celle qui est exigée par le sens du message: elle est donc plus spécifiquement sémantique, puisqu'elle ne dépend pas directement des éléments fonctionnels du contexte; au contraire, toute faute d'accord ou de mauvaise référence au contexte est plus spécifiquement syntaxique et dépend plus directement des fonctions que du sens propre du mot ou segment.

4. Une erreur d'accord peut être directement syntaxique, c'est-à-dire ne pas respecter, dans une phrase donnée, l'accord significatif d'une fonction; elle peut aussi, en dehors du cadre formel d'une phrase, résulter d'une mauvaise référence à un élément donné, dans l'ensemble du discours.

5. L'erreur de graphie peut, quelle que soit sa spécificité dans les classes de base analysées, indiquer que la nature (donc très souvent aussi la fonction) du mot (ou du segment) fautif a bien été reconnue: il s'agit d'un mauvais choix entre plusieurs formes. Elle peut, d'autre part, attribuer à ce mot (ou à ce segment) une forme appartenant à une autre espèce grammaticale, incompatible

avec la fonction de ce mot (ou segment) dans le contexte: la faute est plus profonde et affecte non seulement la forme, mais le discernement des natures et des fonctions.

Tableau 7 : Grille de classement pour la 1ère colonne (1er critère ou classement de base)

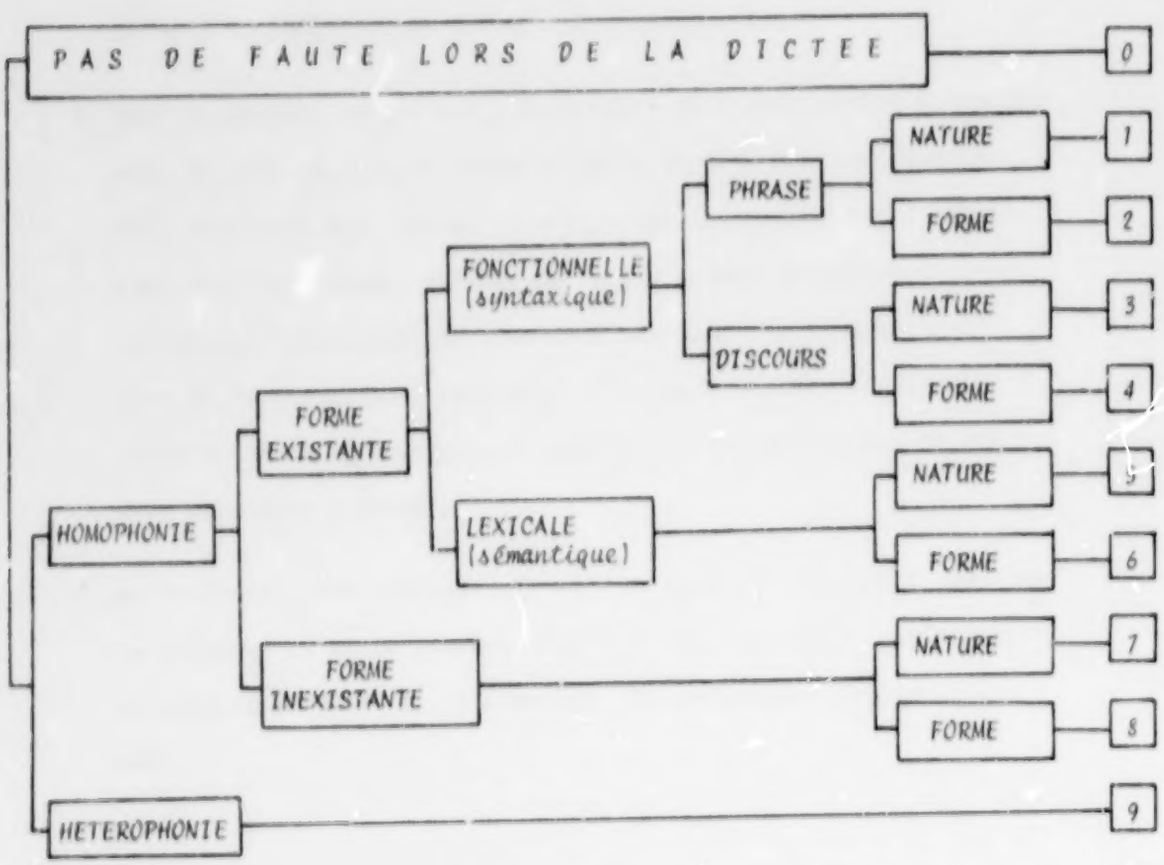

C. CORRECTION

1. Dans la méthode employée, l'étudiante a toujours un temps donné pour revoir son texte et peut se servir de tous les instruments de consultation (dictionnaires, grammaires, notes de cours, fichier personnel), à condition que ce soit individuellement. Un certain nombre de fautes sont donc corrigées (X → 0), d'autres sont corrigées par une autre graphie fautive ou fausse correction (X → Y); enfin, une graphie exacte peut être remplacée par une inexacte (0 → Y): ce dernier cas est appelé surcorrection.

2. Dans ce dernier cas (0 → Y), le critère no 1 nous a déjà renseignés, mais il faut classer la nouvelle faute commise par surcorrection; même nécessité dans le cas (X → Y). Les catégories 1 à 8 reprennent donc les mêmes critères de base que dans la colonne 1. Il est presque impensable de commettre une faute "hétérophonique" lors de la correction, puisqu'il n'y a plus dictée; toutefois, cette éventualité pourrait se marquer par la combinaison 09 des deux premières colonnes.

3. Si la faute a été corrigée (X → 0), on aura la cotation 0, dans la 2e colonne, et si la graphie fautive a été reproduite telle quelle, on aura la cotation 9. Evidemment, la combinaison 00 est impossible.

4. La combinaison des deux premières colonnes permet donc, relativement au classement de base, un classement complet des erreurs, avant et après correction; il sera utilisé dans la plupart des tableaux demandés à l'ordinateur.

EXEMPLES:

03 faute du type 3 à la correction;

09 faute "hétérophonique" à la correction;

29 faute du type 2 maintenue;

24 faute du type 2 corrigée par une autre du type 4;

20 faute du type 2 corrigée;

22 faute du type 2 corrigée par une autre du même type;

99 faute "hétérophonique" maintenue.

5. Il est bien entendu que les seules fautes imputées à une étudiante, lors du cours, sont les fautes maintenues ou commises après correction. Cependant, il est utile de comparer les 2 colonnes pour suivre le cheminement du raisonnement à l'égard des phénomènes orthographiques.

VOIR TABLEAU 8 PAGE SUIVANTE

Tableau 8 : Grille de classement pour la 2e colonne.
(2e critère ou correction)

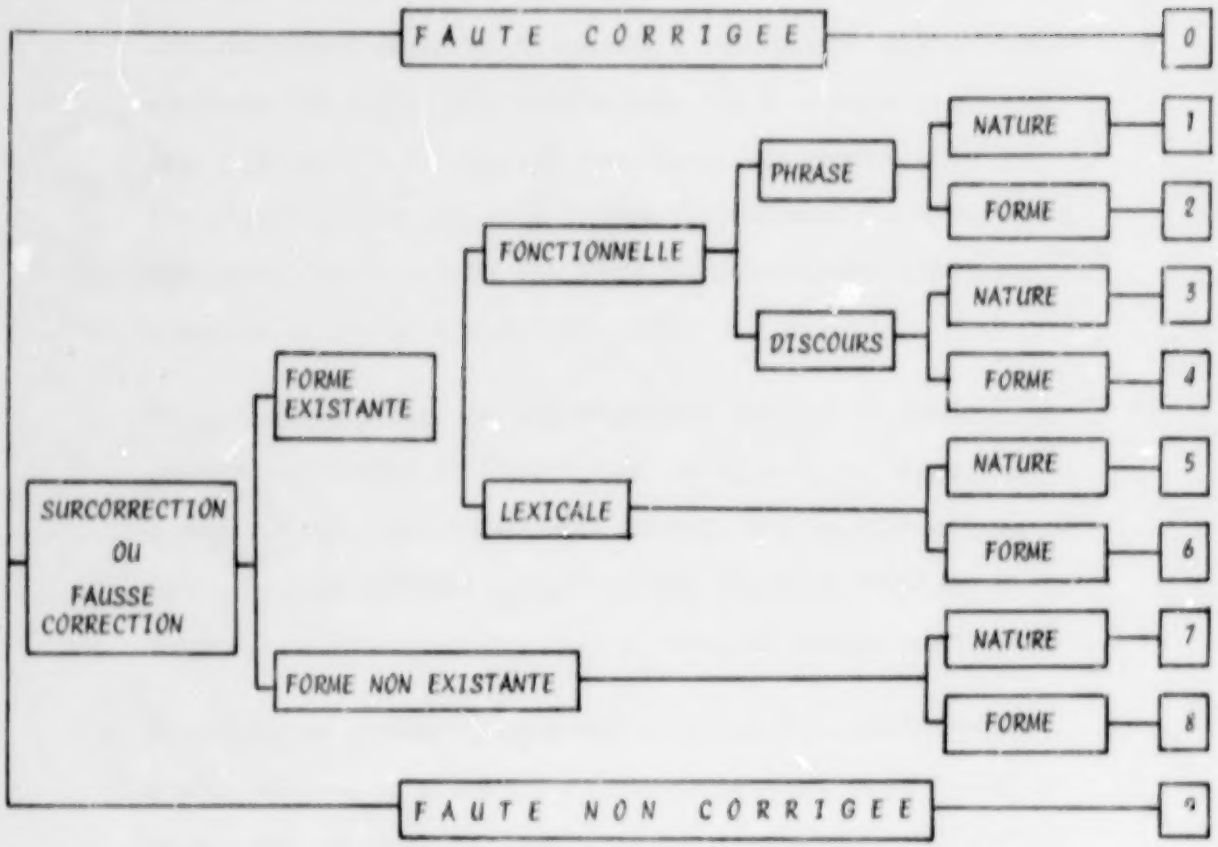

D. CAUSE PROBABLE

1. Bien sûr, il s'agit d'une hypothèse. On a écarté les causes traditionnellement invoquées des fautes d'orthographe, soit la méconnaissance des règles et l'inattention, qui d'ailleurs ne peuvent tout expliquer, p.ex. les surcorrections. On observe aussi que l'étudiante n'a pas toujours le même comportement à l'égard de la même faute, alors qu'elle s'efforce presque toujours d'apporter toute son attention à ce qu'elle écrit.

   Il faut donc supposer que des mécanismes logiques ou analogiques peuvent jouer, même si c'est à tort; on ne peut les diagnostiquer à coup sûr pour chaque phénomène observé, mais on constate que la même situation entraîne souvent la même réaction: c'est là un signe diagnostique primaire qui permet du moins de risquer une hypothèse.

2. Toutefois, on ne peut émettre une telle hypothèse pour chaque faute, soit que la nature de la graphie observée ou la situation du mot dans la phrase ne suggère aucune explication, soit que la faute puisse être imputable à plusieurs causes, relevant de mécanismes complètement étrangers l'un à l'autre, soit qu'il s'agisse manifestement d'une ignorance totale du mot ou de la règle.

   On classera alors ces erreurs sous la rubrique "INCLASSABLE".

3. Sans prétendre à une rigueur absolue, et en se limitant à celles qu'on peut facilement induire d'une série de situations semblables, on divisera les causes probables en deux groupes:

   a) celles qui se rapportent directement à la linéarité de la chaîne verbale, dans le message particulier observé;

   b) celles qui paraissent moins liées au déroulement du message en lui-même, et qui pourraient, par conséquent, se produire indépendamment de cette chaîne verbale complète.

4. Les causes reliées à la linéarité peuvent provenir:

   a) de l'ordre des mots; ce sont:

      i) l'inversion (par rapport à un ordre statistiquement plus fréquent et perçu comme normal);

      ii) la contamination par la proximité d'autres mots susceptibles de perturber la relation d'accord;

   b) de la présence d'une suite de mots (ou même d'un seul mot) formant écran entre le mot à accorder et celui qui régit l'accord; cet écran peut être désigné arbitrairement comme suit:

      i) simple, s'il ne comprend ni inversion, ni contamination possible;

      ii) double, si une contamination peut s'y ajouter;

iii) complexe, s'il se trouve entre deux mots placés en situation réputée inversée, avec ou sans contamination possible.

c) Dans les cas repris en b, ii et iii, on ne portera aucun jugement sur la prédominance de l'un ou de l'autre élément.

5. Les causes relativement indépendantes du message comme tel peuvent toucher:

a) la graphie du mot en lui-même; ce sont:

i) la présomption d'analogie;

ii) l'ambiguïté sémantique du mot ou du segment, tel qu'il est prononcé;

b) les morphèmes grammaticaux; ce sont:

i) l'attraction logique;

ii) l'ambiguïté du nombre par absence de marque phonétique singulier/pluriel.

Toutes ces causes peuvent provenir d'une confusion à l'intérieur de l'unité même de langue, et non de la fonction qu'elle occupe dans le message complet.

6. Dans le cas d'une fausse correction ou d'une surcorrection, la cause probable est toujours celle de la seconde graphie, diagnostiquée à la colonne 2.

VOIR TABLEAU 9 PAGE SUIVANTE

Tableau 4 : Grille de classement pour la 3e colonne.
(3e critère ou cause probable)

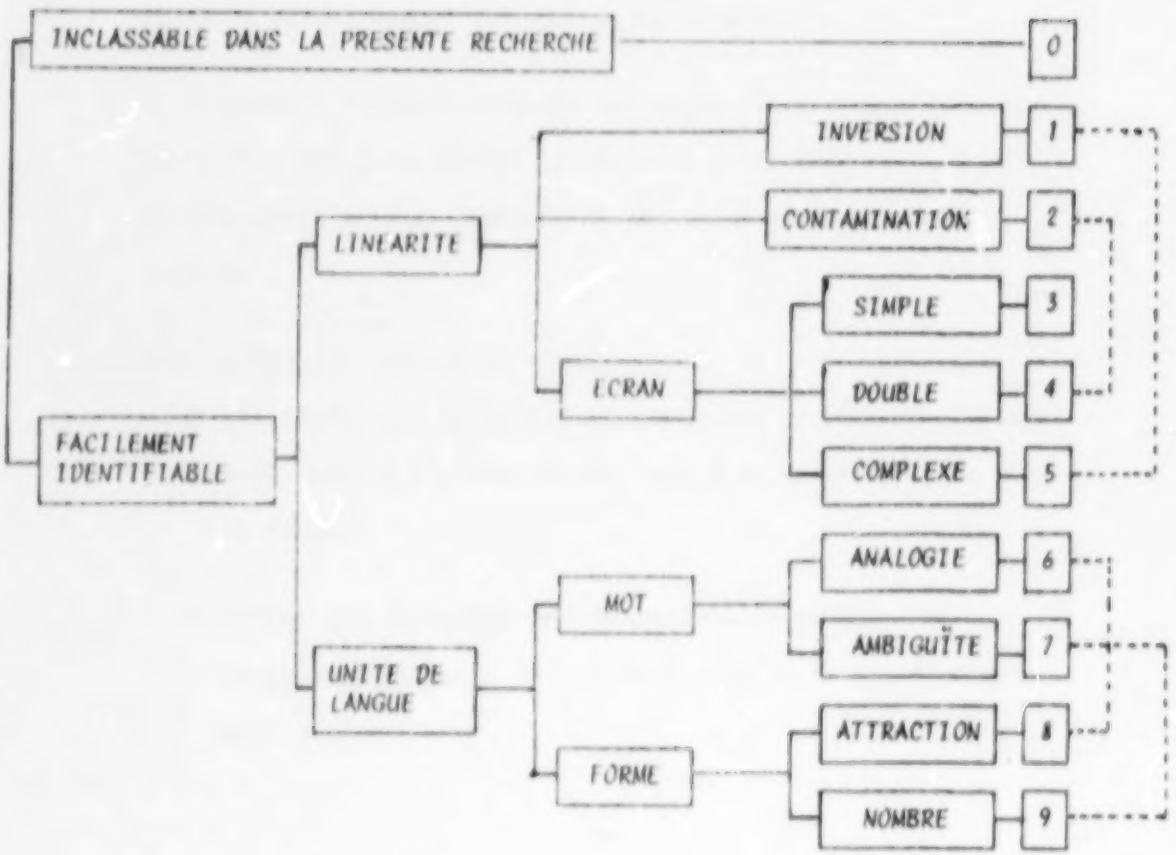

N.B.: Des correspondances pourront éventuellement s'établir entre

les catégories 1 et 5;
2 et 4;
3, 4 et 5;
6 et 8;
7 et 9.

E. REFERENCE GRAMMATICALE

1. Il s'agit simplement, pour des besoins éventuels de statistiques ou pour des recherches ultérieures, de désigner, par sa nature, le mot à propos duquel l'erreur a été commise.

2. Si la graphie observée présente la marque d'une erreur dans le choix d) d'une autre partie du discours (voir colonne 1, 1-3-5-7), le classement se fait à partir du mot exigé dans la graphie correcte.

3. Deux catégories ont été ajoutées:

   a) les fautes qui affectent une structure comprenant plusieurs mots, mais à l'exclusion des locutions indissociables dans la langue;

   b) celles qui affectent la ponctuation: cette dernière est toujours mentionnée expressément lors de la dictée proprement dite.

VOIR TABLEAU 10 PAGE SUIVANTE

Tableau 10 : Grille de classement pour la 4e colonne (3e critère ou référence).

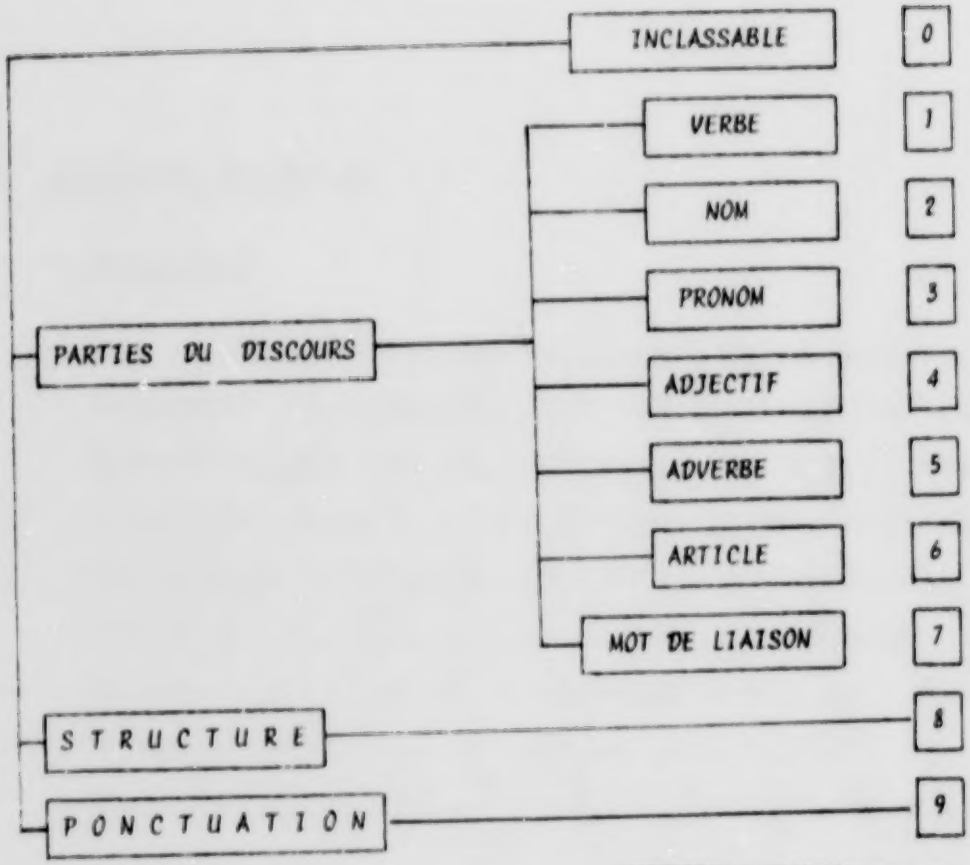

CHAPITRE V

CLASSEMENT

A. APPLICATION DES GRILLES

1. Déroulement.

Les exercices de diagnostic effectués préalablement sur des échantillons avaient démontré que la très grande variété des fautes possibles risquait d'allonger indéfiniment la période d'analyse. La meilleure méthode était donc de traiter la même dictée pour tout un groupe, et d'élaborer une liste des erreurs observées dans cette dictée, avec leur quadruple diagnostic. Cette liste s'est enrichie au fur et à mesure qu'on traitait la même dictée dans les autres groupes, et a servi constamment de référence, afin que, sans hésitation, on applique le même diagnostic à la même faute.

Conjointement, un jeu de fiches était constitué, pour que le même type de faute ne soit pas l'objet d'un diagnostic divergent dans une autre dictée. Ces fiches, classées selon les catégories de base, servaient aussi de référence au moment d'enrichir une liste ou d'en construire une nouvelle.

A la fin de la période d'analyse, on s'est donc trouvé en possession de quarante (40) listes reprenant pratiquement toutes les erreurs relevées et de cent neuf (109) fiches s'appliquant à tous les cas où des variations de diagnostic auraient pu se produire. Il serait fastidieux de reprendre dans un rapport ces documents de travail, mais ce chapitre en donnera quelques extraits, propres à tester l'application des grilles expliquées au chapitre IV.

2. Vérifications.

Cette vérification permanente des diagnostics a permis d'éviter des distorsions dans les données fournies à l'ordinateur. Cependant, dans deux cas, le même type de faute s'était analysé sous deux rubriques différentes, à cause de nuances provenant du contexte, et dans un cas, s'était glissée une erreur de catégorie.

Lors du travail de revision des fiches, on a choisi d'uniformiser les diagnostics, préférant un certain automatisme dans la lecture des observations immédiates à une recherche plus hasardeuse de perfection. Des corrections mineures au programme ont permis de redresser cette situation heureusement limitée. Dans le premier cas, toutes les fautes (environ 170) ont été diagnostiquées à nouveau et dans le second cas, une seule erreur (commise à 2 exemplaires)

sur plus de trois cent quarante (340) n'a pu se corriger. Enfin, dans le cas de l'erreur de diagnostic (56 exemplaires) tout a été rectifié sans peine.

Les données ont toutes été poinçonnées deux fois sur les cartes, avec un intervalle de plusieurs jours, et c'est mécaniquement qu'on a pu déceler et redresser la moindre transcription erronée.

Enfin, au cours de l'analyse, on a procédé à une reprise du diagnostic complet pour trois échantillons différents, soit une dictée différente dans trois groupes, en tout 29 + 30 + 27 = 86 dictées. Sur les six cent cinquante-sept (657) fautes ainsi analysées, on a relevé trois erreurs de partielles de diagnostic, soit moins de 0,5%, ce qui est statistiquement acceptable.

3. Cas-type.

Pour illustrer par un exemple le travail de diagnostic, on peut examiner les cas de confusion entre les homonymes "CE-SE" et "CES-SES-C'EST-S'EST-SAIT-(CET)".

Dans tous les exemples suivants:

(adj. dém.) "CE MATIN" écrit "SE MATIN" (pr. pers.)

(pr. pers.) "CELA SE TRADUIT" écrit "CELA CE TRADUIT" (pr. dém.)

(pr. dém.) "CE SONT" écrit "SE SONT" (pr. pers.)

(pr. pers.) "ILS SE SONT..." écrit "ILS CE SONT..." (pr. dém.)

(pr. dém.) "CE QU'ON DIT" écrit "SE QU'ON DIT" (pr. pers.)

il y a confusion de catégorie grammaticale affectant nature et fonction, et la faute relève probablement d'une confusion homophonique (ambiguïté du signal sonore par rapport à la graphie). Toutes ces fautes sont donc cataloguées 1 X 73 *, sauf la première: 1 X 74, parce que la graphie correcte est un adjectif et non un pronom.

Le cas est plus complexe pour l'autre série homonymique:

(structure) "C'EST POURTANT UN INCIDENT"
écrit "CES POURTANT" (adj. dém.)

(structure) "C'EST POURTANT UN INCIDENT"
écrit "SES POURTANT" (adj. poss.)

(structure) "C'EST À TOI" écrit "CET À TOI" (adj. dém.)

(adj. poss.) "SES PIERRES" écrit "C'EST PIERRES" (structure)

(adj. poss.) "SES PIERRES" écrit "S'EST PIERRES" (structure)

(adj. dém.) "CES JUGEMENTS" écrit "C'EST JUGEMENTS (structure)

la catégorie de base est toujours 1, puisqu'il y a confusion de catégorie grammaticale, et la cause réside dans l'ambiguïté, donc 7; dans les 3 premiers exemples, la référence grammaticale est 8,

---

* Souvent le signe X sera employé dans la 2e colonne au lieu de 0 ou 9, et signifie que la faute a pu être ou corrigée ou maintenue.

dans les 3 autres 4. On diagnostique donc 1 X 78 - 1 X 78 - 1 X 78 - 1 X 74 - 1 X 74 - 1 X 74.

Dans le cas de

(structure) "C'EST AUX FONCTIONNAIRES"
écrit "CES AUX FONCTIONNAIRES" (adj. dém.)

il y a hétérophonie, et on ne peut par conséquent admettre la confusion homophonique; on a diagnostiqué l'analogie, ce qui donne 9 X 68.

Dans le cas de

(adj. dém.) "CES JUGEMENTS" écrit "ÇES JUGEMENTS" (inexistant)
(adj. poss.) "SES CONQUÊTES" écrit "SAI CONQUÊTES" (inexistant)

on a respectivement 8 X 04 et 7 X 04, car la cause de la faute ne peut se déceler.

Mais dans les cas suivants, assez nombreux,

(adj. poss.) "LA PENSÉE ET SES RAISONNEMENTS"
écrit "CES RAISONNEMENTS" (adj. dém.)

(adj. poss.) "SES PIERRES" écrit "CES PIERRES" (adj. dém.)

(adj. poss.) "SES NOUVELLES CONQUÊTES"
écrit "CES NOUVELLES..." (adj. dém.)

(adj. dém.) "CES DÉFAUTS" écrit "SES DÉFAUTS" (adj. poss.)

(adj. dém.) "85% DE CES ARTICLES"
écrit "...SES ARTICLES" (adj. poss.)

(adj. dém.) "CES RISQUES" écrit "SES RISQUES" (adj. poss.)

(adj. dém.) "POUSSER CES RECHERCHES"
écrit "...SES RECHERCHES" (adj. poss.)

il a semblé que le jugement sur la catégorie grammaticale n'était pas erroné, puisque la nature est toujours reconnue comme celle d'un adjectif, avec une fonction rigoureusement identique. La syntaxe ne paraît donc pas mise en cause. Plutôt que de conclure à une simple confusion lexicale, il a paru que c'était un exemple caractéristique de mauvaise interprétation du contexte; c'est parfois très visible, ce l'est moins dans d'autres dictées. La volonté d'uniformisation dont il a été question plus haut a entraîné le diagnostic: 4 X 74 dans tous les cas.

Comme on peut le voir, la rigueur espérée lors de l'élaboration de la grille n'empêche pas toute possibilité d'interprétation; il est donc utile de rapporter les difficultés rencontrées.

B. DIFFICULTES DE CLASSEMENT

1. Classement de base.

Il est à noter d'abord qu'on n'a pas compté de faute pour l'addition, l'omission ou la substitution des accents graves ou aigus; compte tenu de la diversité des écritures, la lecture en est souvent fort malaisée. Bien entendu, on fait exception quand l'accent constitue un critère grammatical, par exemple pour distinguer "à" de "a" et "où" de "ou".

L'accent circonflexe a toujours fait l'objet d'un diagnostic, qu'il soit ou non significatif sémantiquement ou syntaxiquement. Sont donc comptées comme fautes les graphies suivantes: "paraître, aout, un pret, le rzcrâtement, eux-mêmes, qu'il aît, brulé, entrainera, système, gout, bâteau, empêche, l'ame..." ou les confusions entre "mur et mûr, cru et crû, forêt et foret, fut et fût, croit et croît, du et dû..."

Les majuscules ajoutées ou omises ont été classées en 1 lorsque la syntaxe était en cause; par exemple, après deux points, l'emploi de la majuscule laisse entendre qu'on croit commencer une phrase. Par contre, s'il s'agit d'une confusion lexicale, comme entre "État" et "Etat", "Église" et "Eglise", le rang choisi est 6.

Pour la commodité de la présentation, la description des difficultés va suivre l'ordre des rangs dans la colonne 1, même si parfois une analyse en appelle une autre, d'un autre rang.

a) Rangs 1 et 2 : syntaxe.

Tout accord erroné, de l'article ou de l'adjectif avec le nom, du verbe ou de l'attribut avec le sujet, d'un pronom avec son antécédent, a été classé en 2 (ou en 1), à la condition que

la forme transcrite existe dans la langue française. Ainsi les accords fautifs des participes passés entrent-ils dans ce rang, de même que toute confusion entre les formes des verbes du 1er groupe en É, en ER et en EZ: "ILS SE SONT RÉSOLU, ILS SE SONT SUCCÉDÉS, ILS SE SONT RENDUS COMPTE..., CE SERAIT ACCUSÉ, VOUS VOULEZ DOMINEZ, NOUS DEVRIONS NOUS SENTIR OBLIGER..."

Parfois, c'est toute une structure qui est la cause. Si on écrit: "LA PIERRE QUI A ÉTÉ EMPLOYÉE À OBLIGER LES MAINS..." il y a substitution du segment entier "À OBLIGER" à "A OBLIGÉ", et l'erreur est analysée 2 X 78. Cependant, si on trouve "A OBLIGER", c'est une simple forme verbale qui est erronée et on a 2 X 71, alors que la graphie "À OBLIGÉ" met en cause l'auxiliaire et se note 5 X 71. De même dans "...A CONDUIT LE GOUVERNEMENT À TOLÉRÉ", on analyse 2 X 78, alors que "À TOLÉRÉ" se marque 2 X 71 et "A TOLÉRER", 1 X 77. Cette dernière graphie est comparable à "IL RÉPONDAIT A DES DOUZAINES..." et concerne un mot de liaison.

Dans le cas de "DES LACUNES SUBSISTES", on ne peut parler de forme verbale inexistante, car c'est la 2e personne du singulier de l'indicatif prés. act., et on classe en 2. Même diagnostic dans "C'EST À TOI QUE J'AI PENSÉE". Par contre, dans "ELLES PRIÈRES LONGTEMPS", il n'y a pas de forme verbale et c'est l'emploi fautif d'une forme nominale qui fait classer en 1. On le voit, pour éviter

une trop grande liberté d'interprétation, c'est la forme seule qui commande automatiquement le rang, quand aucun autre élément ne peut intervenir. De même, dans "LES SURVIVANT", on pourrait croire à une confusion avec le participe présent, mais l'existence de cette forme nominale fait classer en 2, tandis que "LES IMPÔTS PESANTS SUR LES ECHANGES" marque une confusion avec l'adjectif, puisque la forme verbale "PESANTS" n'existe pas, et on classe 1. Quant à la substitution de "FATIGUANTS" à "FATIGANTS", elle s'était d'abord classée 1 au lieu de 7: c'est probablement la seule erreur de diagnostic; on l'a vu, elle a pu heureusement se corriger à temps.

"SANS DOUTES" est classé 1, car la locution "SANS DOUTE" est désignée comme adverbiale et toujours invariable; il y a donc confusion avec le nom "DOUTE" (1 X 75), comme avec le nom "CAS" dans "EN TOUS CAS" (1 X 75). De même, "CELA NE PEUT-ÊTRE..." est classé 1 X 78, alors que "CELA SERA PEUT ÊTRE" est classé 5 X 75, et "CELA POURRAIT-ÊTRE" 7 X 68 (forme inexistante).

"ÇA BAT" écrit "S'ABAT" est un cas plus douteux, et heureusement très rare. C'est manifestement la structure qui est en cause, et l'absence de sujet dans la forme erronée détermine le classement en 1, car il y a confusion de fonction. Enfin, "QUELLE QUE

PUISSE ÊTRE LEUR DECISION" écrit "QUEL QUE..." sera classé 2 X 14, alors que la graphie "QUELQUE" sera notée 5 X 78.

b) Rangs 3 et 4 : contexte.

On a déjà parlé de la confusion "CES - SES". Ce type de faute étant par ailleurs relativement rare, on ne se heurte pas à des difficultés particulières.

c) Rangs 5 et 6 : lexique.

Le diagnostic des erreurs à propos de "TOUT" n'est pas facile, notamment lorsqu'il y a confusion entre l'adjectif et l'adverbe. Les graphies "TOUTE ENTIÈRE" et "TOUTE AUTRE EST LA VÉRITÉ" sont analysées 5 X 65, car l'adverbe est invariable en principe, même si on rencontre la graphie "euphonique" "TOUTE BELLE". On a donc cru bon d'insister sur la confusion de sens, alors que "COMME TOUT AUTRE VALEUR" a paru relever davantage de la syntaxe, puisque la forme "TOUT" est normale pour l'adjectif et qu'une confusion de genre est possible comme la confusion de nombre dans "DANS TOUT LES QUARTIERS". Cependant, le premier de ces deux cas est noté 1 X 74, car il y a quand même erreur de nature, alors que le second est noté 2 X 74. "EN TOUS CAS" a été expliqué plus haut, et "TOUTE MARCHANDISE" écrit "TOUTES MARCHANDISES" est noté 2. "À TOUTS NOS CLIENTS"

mettant en cause une forme nominale est analysé 1, tandis que dans "BIEN QUE TOUS CLIENTS PUISSENT...", on a estimé qu'il y avait confusion de sens (totalité plutôt qu'indétermination) et on a analysé 6, comme dans "POUR QUELQUES CONSEILS" écrit au lieu de "POUR QUELQUE CONSEIL". Toutefois, le premier de ces deux cas présente une formule inusitée en français moderne, où on dit "TOUT CLIENT" ou "TOUS LES CLIENTS". C'est pourquoi on a sanctionné aussi par un 2 l'emploi erroné du pluriel pour le nom (2 X 62). Le second cas présente une forme aussi valable au singulier qu'au pluriel, donc on ne relève que la confusion de sens. Dans "...INSPIRE QUELQUES PESSIMISMES" par contre, la forme du pluriel n'a aucun sens et on ajoute 2 X 92.

On peut donc se rendre compte que l'interprétation peut jouer un certain rôle, et qu'en tout cas il était utile d'éclairer le lecteur. A noter qu'on a admis comme correctes les deux graphies "DE TOUT GENRE" et "DE TOUS GENRES"

Si on écrit "L'ALLÉE" au lieu de "L'ALLER", la faute est notée 6, car il n'y a pas de confusion de nature, alors qu'elle est notée 5, dans le cas de "L'ALLÉ" puisque la forme n'est que verbale. De même "LA DURÉ", "LA PORTÉ", "LA DESTINÉ", "LA PENSÉ" sont analysés 5 X 72, "LE PASSÉE" 5 X 02, "LA VÉRITÉE", "LA RENTABILITÉE" 8 X 62 et "L'USURIÉ" 8 X 02.

Dans "CEUX QUI ONT JOUI DE PLUS D'AVANTAGES", la graphie "DAVANTAGE" est notée 5 X 78 , "DAVANTAGES" 7 X 08 et "D'AVANTAGE" 2 X 92. Dans "PRODUIRE DAVANTAGE" écrit "D'AVANTAGE" ou "D'AVANTAGES", on note 5 X 75.

Si on revient à "BEAUCOUP SANS DOUTE", la graphie "S'EN DOUTENT" est notée 5 X 75 et "S'EN DOUTE" aussi, de préférence à 2 X 75; "CENT DOUTES" 1 X 75, car la forme existe, mais sans justification syntaxique.

Les confusions entre le singulier et le pluriel sont classées en 6 quand le sens varie avec le nombre; c'est le cas dans "ÉPARGNE" et "ÉCONOMIE" (sens abstrait) par rapport à "ÉPARGNES" et "ÉCONOMIES" (sens concret). D'autre part, les graphies "UN HOMME D'AFFAIRE", "INVESTIR EN MACHINE", "COÛT D'OPÉRATIONS", "INSTRUMENTS DE LABORATOIRES", "NOMBRE DE TECHNICIEN_", "AU CENTRE DE VÉRITABLE BATAILLE", "UNE GAMME D'INTERMÉDIAIRE", "TOUTES MARCHANDISES", "LES TECHNIQUES DE PERSUASIONS", etc. ont toujours été classées en 2. "AUX COURS DU TEMPS" est noté 1 X 77, car il s'agit d'une locution prépositive invariable. Par contre "FAÇON DE PENSÉE" écrit pour "FAÇON DE PENSER" relève plus du lexique et se note 5 X 71. "AMOUR-PROPRE" écrit "AMOUR_PROPRE" est noté 6 X 62, alors que "RÉSONNEMENT" se classe 8 X 62.

Enfin, les graphies "ON_ATTEND QU'UNE FOIS", "ON_AURA QU'A TRANSPOSER", "ON_A PAS PENSÉ", "ON_A PLUS BESOIN", "ON N'ATTEND TRES PEU", "ON N'A CHERCHÉ A..." ont toutes été diagnostiquées 6, car il a paru que la marque de la négation relevait plus de la sémantique que de la syntaxe. A noter que les quatre premiers cas se classent 6 X 75, puisque la forme correcte comprend un adverbe de négation ou de restriction, alors que les deux derniers sont notés 6 X 70, puisque la forme correcte ne comprend pas le mot ajouté.

d) Rangs 7 et 8: formes inexistantes.

Un bon exemple de la catégorie 7 serait la forme "FATIGUANTS". En voici d'autres: "SOIT-DISANT", "SOIENT-DISANTS", "SÈMENT-T-EUX-MÊMES", "AU PRÈS DE", PUBLIQUENT", alors que dans "PRÉTENDRENT", la forme erronée marque quand même une reconnaissance de la nature verbale et on note 8, comme pour l'omission du trait d'union dans certains mots composés: "NOUS_MÊMES", "CELUI_LÀ", "CI_JOINT", "DEMI_HEURE", "DEMI_VERTUS". On n'a guère rencontré de difficultés d'analyse dans ces cas.

e) Rang 9: hétérophonie.

Malgré les efforts constants en vue d'une prononciation claire et correcte, il est assez difficile de juger si l'oreille a saisi

le son exact quand les phonies sont peu distinctives, par exemple dans "ET - EST" ou dans "QUAND À - QUANT À". On a donc réservé ce rang: soit aux phonies nettement différentes, prononcées d'ailleurs volontairement distinctives: "REVANCHE" écrit "REVENGE", "HUMANISTE" écrit "HUMANISME", "CAPITALISME" écrit "CAPITALISTE", "D'ÊTRE RÉACTIONNAIRES" écrit "D'ÊTRE DES ACTIONNAIRES", "JE ME RENDS COMPTE" écrit "JE ME RENCONTRE"..., soit aux graphies contredites par des liaisons phonétiques: "LEURS INTÉRÊTS" écrit "LEUR INTÉRÊT", "LEURS OBLIGATIONS" écrit "LEUR OBLIGATION", "LEUR INTELLIGENCE" écrit "LEURS INTELLIGENCES","LEURS INFÉRIEURS" écrit "LEUR INFÉRIEUR". On notera par contre la marque 2 pour "LEURS SUPÉRIEURS" écrit "LEUR SUPÉRIEUR", "LEUR PROPRE SUCCÈS" écrit "LEURS...", "LEUR VOLONTÉ" écrit "LEURS..." et "LEUR VIE MÊME" écrit "LEURS..."

Autre exemple d'hétérophonie indiquée par la liaison: "MALGRÉ LES COMPLICATIONS QU'ELLE ENTRAÎNE" écrit "...QU'ELLES ENTRAÎNENT", alors que "IL NOUS SERAIT POSSIBLE" écrit "ILS NOUS SERAIENT POSSIBLES" se note 1, car il y a confusion homophonique entre une structure personnelle et une structure impersonnelle.

Les mots (ou les structures) omis ou ajoutés constituent des cas d'hétérophonie.

2. Correction.

Deux remarques importantes doivent éclairer certaines caractéristiques de cette colonne, qui par ailleurs présente peu de problèmes nouveaux. Dans la plupart des cas, il suffit de se reporter aux explications données à propos de la colonne 1.

a) Rang 9: faute maintenue.

On ne prévoyait pas la possibilité de fautes hétérophoniques lors de la correction, puisqu'il n'y a plus à ce stade de message transmis phoniquement. La marque 09 pour les deux premières colonnes se retrouve cependant 54 fois et s'explique par le fait que l'étudiante, ne se souvenant plus de ce qu'elle a entendu, raisonne à tort en fonction de ce qu'elle a écrit, sans vérifier ses références ou en les vérifiant mal, et crée ainsi une surcorrection. Un bon exemple met en lumière la difficulté inhérente à l'accord en genre avec le mot "GENS". Dans la dictée 9, "DE NOMBREUSES GENS, SOI-DISANT RÉFLÉCHIS" a parfois été corrigé en "DE NOMBREUX GENS", à cause sans doute de l'attraction exercée par la graphie correcte de "RÉFLÉCHIS".

La marque 9, venant après une marque de 1 à 9 dans la première colonne, signifie que la faute initiale est maintenue: cela s'est vérifié dans 10.139 cas sur 10.146. Il convient de relever

ici les 7 exceptions où une 2e faute hétérophonique en a remplacé une 1ère. A titre documentaire, on ajoutera deux cas semblables présentés dans les dictées des non-francophones.

Dictée	Graphie correcte	1ère graphie	2e graphie	Analyse	Nombre
4	Autographes	Othographes	Orthographes	8962	4
4	Standardistes	Standardisses	Standardises	9902	1
16	Toute autre valeur	Tout autre...	Toutes autres	1964	1
18	Quand on en aura	... on a aura	Quand on aura	9964	1
9	Tout entière	Tout entieur	Intérieur	9904	1
38	Modalités	Mondalités	Mondanités	9964	1

b) Double diagnostic.

Dans un type particulier de faute, il n'a pas été possible de noter la correction en un seul diagnostic.

Si on corrige "QUELQUES SOIT LA POSITION" par "QUELQUE SOIT...", le diagnostic est 5578; si "QUELS QUE PUISSE ÊTRE LA DECISION" devient "QUEL QUE...", le diagnostic est 2254. Mais "QUELQUE PUISSE ÊTRE..." corrigé par "QUEL QUE PUISSE..." manifeste une différence inconciliable entre les types de fautes, leur cause et leur référence grammaticale, en plus de ne pas rendre compte des deux unités en cause, soit

"QUELLE" et "QUELLE QUE". On a donc choisi de noter cette correction par 5078 + 0254. De même "QUEL QUE SOIT LA POSITION" corrigé par "QUELQUE SOIT..." s'indique par 2054 + 0578.

En fait, cela ne heurte en rien la logique de l'analyse, puisque une graphie correcte "PROFESSIONNELLE" écrite d'abord "PROFFESSIONNELLE" et corrigée "PROFESSIONNEL" sera analysée 8004 + 0224 (dictée 2).

Les compilations ne sont guère affectées par cette double analyse, sauf les marques 25 et 52, qui devraient compter un peu plus de fautes que ne l'indiquent les tableaux.

3. Cause probable.

Le principe même de la méthode décrite plus haut et appliquée aux exercices de transcription donne plus d'importance à la correction qu'à la première graphie écrite. C'est pourquoi, en cas de surcorrection ou de fausse correction, le rang dans la colonne 3 se détermine toujours à partir de la graphie analysée dans la colonne 2. Pour ne citer que deux exemples, une première graphie "S'APPUIE" corrigée "S'APPUIT" est notée 0861, et "VOUS PERMET D'ACCUMULÉ" corrigé "...ACCUMULEZ" est notée 2221.

Comme on a décidé de limiter le nombre des causes analysées, et de les inférer toujours de situations contextuelles ou de

particularités linguistiques bien définies, aucune place n'est laissée à l'interprétation, et le diagnostic ne pose pratiquement aucune difficulté. * Il suffira donc d'illustrer chaque rang par un exemple caractéristique.

1. INVERSION: "A mesure que se développe les civilisations". (D.16)
2. CONTAMINATION: "Stage de formation professionnel" (D.8)
3. ECRAN SIMPLE: "La ligne de notre existence est tout entière tracé d'avance" (D.9)
4. ECRAN DOUBLE: "Les techniques de persuasion, auxquelles l'auteur qui nous occupe a consacré son premier livre, consiste ..." (D.30)
5. ECRAN COMPLEXE: "Quelque juste que soient leurs observations" (D.15) ou avec contamination, "les risques sociaux que pouvaient leur présenter leur vie même" (D.32)
6. ANALOGIE: "Réflections" (D.37)
7. AMBIGUÏTE: "Les hommes s'aiment eux-mêmes" (D.9)
8. ATTRACTION: "La demie-heure" (D.4)
9. NOMBRE: "leurs répartitions" (D.29)

4. Référence grammaticale.

Pour éviter toute hésitation, on a décidé que cette référence s'applique dans tous les cas à la graphie correcte.

---

* Une des rares difficultés réside dans le choix entre 2 causes valables. Dans "NOUS AVONS DÛS", il y a contamination par le pluriel (2) et analogie avec la forme au singulier "DÛ" (6).

Dans les verbes, tous les participes passés employés seuls ont été systématiquement comptés comme adjectifs et classés en 4.

Les noms composés ont été classés comme noms, mais les fautes commises dans "DEMI" ont été classées 2 pour le mot "DEMI-HEURE", qui se trouve en toutes lettres au dictionnaire, alors qu'on les a comptées en 4 pour "DEMI-VERTU", pour lequel la référence du non-accord de "DEMI" ne se trouve que dans la grammaire, sous la rubrique "adjectif".

Le pronom relatif a été classé en 3 et non en 7 comme mot de liaison.

L'adjectif "SOI-DISANT" figure au dictionnaire, mais est repris dans les grammaires expressément sous la rubrique du participe présent, nettement distingué de l'adjectif verbal. Après de nombreuses hésitations et consultations, on a décidé arbitrairement de le considérer comme une structure liant indissolublement plusieurs mots différents: il a donc été placé en 8, avec "SE RENDRE COMPTE" "QUEL QUE", "NOUS-MÊMES" et "EUX-MÊMES"..., qui émargent eux aussi aux règles de l'accord de l'adjectif "MÊME". "EUX_MÊMES" est donc analysé 8 X 08 et "EUX-MÊME" 2 X 64. Par contre "CELUI-CI"... est compté comme pronom et figure comme tel au dictionnaire.

Les locutions adverbiales reconnues comme telles au dictionnaire, dans Le bon usage ou l'Ortho-vert, ont été classées en 5. "PEUT-ÊTRE" aussi, alors que "CELA [PEUT ÊTRE] VRAI" est classé en 8. Les "adverbes de quantité" ASSEZ DE, PEU DE, BEAUCOUP DE, etc., parfois définis comme locutions adjectives, ont cependant tous été repris en 5 (voir Grévisse, 446, note 2) pour éviter des distinctions hasardeuses; en effet, si "[COMBIEN] DE GENS ONT-ILS" est un adjectif, devient-il pronom dans "[COMBIEN] ONT DIT", et "[PEU] DE TRAVAIL" devient-il un nom ou un pronom dans "LE PEU DE TRAVAIL"?

On a mentionné et expliqué pourquoi la confusion entre "A OBLIGÉ" et "À OBLIGER" était considérée comme affectant une structure.

Enfin, on a classé principalement sous la rubrique 0 les fautes commises dans des mots étrangers, par exemple "TRUSTEE" ou "ET CAETERA", et toute addition erronée d'un mot, comme dans "ON N'A BESOIN".

C. EXEMPLES

Toujours dans le but d'éclairer sur la démarche d'analyse, on a cru bon de donner sans commentaire un échantillon de diagnostics pour chaque dictée.

Dictée 1

"COMMENDÉES" 8 X 01
"COMMANDÉ" 2 X 31
"COMMANDÉS" 2 X 41
"PLUTARD" 8 X 65

Dictée 2

"LE TAUX D'INTÉRÊTS" 2 X 92
"COURRANTS" 8 X 64
"POUR-CENT" 7 X 68
"COMPTE D'ÉPARGNE SPÉCIALE" 2 X 44
"CETTE INTÉRÊT" 2 X 74
"AUX BESOINS" 1 X 95

Dictée 3

"NOUS AVONS ACCEPTER" 2 X 71
"NOMBRES D'OBJECTIONS" 1 X 84 (Grév.445)
"CAPITALISME" 9 X 64
"LE SOUCIS" 2 X 02
"UN VOLUME DE CAPITALE" 6 X 72

Dictée 4

"A PEINE" 7 X 75
"L'AIRE D'UN GROS CHAT" 6 X 72
"BIEN CALLÉ" 8 X 04
"QUI LE TUTOVAIENT" 4 X 78
"QU'IL AVAIT EUE TANT DE PEINE A ACQUÉRIR" 2 X 21
" " " EU TANT DE PEINES " " 2 X 92
"DURAND CETTE OPÉRATION" 8 X 07
"CET À TOI" 7 X 78

Dictée 5

"LUSURIER" 8 X 08
"IL CONCENT" 8 X 01
"RALENTIRENT" 2 X 21
"COÛTEUSENT" 7 X 04

Dictée 6

"TANNÉE DEVANT" 1 X 78
"RAT LES MURS" 5 X 23
"BRUPTE" 8 X 64
"JE LONGES" 2 X 01
"CRÉPIT" 1 X 62 "CRÉPIS" 2 X 02
"COMME S'ILS FALLAIENT" 7 X 21

Dictée 7

"UN RANG DE PÉTALE" 2 X 92
"CELLE LÀ" 8 X 03 "CELLES-LÀ" 4 X 23
"DONT NE SAIT OÙ" 1 X 78
"POUVAIT-ÊTRE" 7 X 68
"L'ARBUSTRE" 9 X 62

Dictée 8

"JE ME PERMET" 2 X 61
"DE NOUVEAUX" 1 X 05
"TRAVEAUX" 8 X 62
"JE VOUS PRIS" 6 X 71
"HUITS" 8 X 84

Dictée 9

"DONC DE NOMBREUSES GENS" 1 X 73
"RÉFLÉCHIES" 2 X 44
"NE CE SONT RENDUS COMPTES" 1 X 73, 2 X 21, 5 X 98.
"RENDU CONTE, COMPTENT, CONTRE" 6 X 78, 1 X 78, 9 X 08.
"IL EN AIT QUI SE SONT..." 6 X 71
"QUOIQUE L'ON FASSE" 6 X 78
" ... L'ON FASSENT" 2 X 81
" ... L'ONT FASSE" 1 X 73
"LA FATALITÉE" 8 X 62
"NE L'AVONT CRÛ" 8 X 01, 6 X 71.

Dictée 10

"FRANCHIRENT" 2 X 31
"RECEUILLI" 9 X 04
"S'AGENOUILLÈRES" 7 X 21
"LONG TEMPS" 5 X 75

Dictée 11

"IL L'AMÈNE" 6 X 61
"ONT L'AIR DISPOSÉ" 2 X 44
"PARTERRE" 1 X 78
"S'EN ÊTRE FATIGUÉ" 9 X 07

Dictée 12

"À D'AUTRES CHOSES" 9 X 86, 2 X 92.
"AUX COMPTES DU DÉFUNT" 4 X 92
"PRÉCÉDANT" 1 X 74

Dictée 13

"DE BOUCHE À BOUCHE" 9 X 67
"DE BOUCHES EN BOUCHES" 9 X 02
"PARCEQU'ELLE L'A POUR ORGANE" 8 X 67, 1 X 70.
"QUI L'A DÉPASSENT" 1 X 73

Dictée 14

"AUPRÈS DU PUBLIQUE" 1 X 72
"DOUBLE-ATTENTE" 8 X 68
"LES CARTIERS" 8 X 02
"RÉDUIENT L'INCONVÉNIENT" 8 X 21
"N'ONT PLUS" 1 X 75

Dictée 15

"LES ÉTRANGÉS" 8 X 62
"S'IMPLIFIENT" 7 X 61
"VUES EMPLOYER" 2 X 21
"VU EMPLOYÉ" 2 X 71

Dictée 16

"EST UNE COMME UNE MESURE" 5 X 74
"CONSTITUT" 8 X 01
"SUR LES QUELS" 1 X 03
"S'EN DOUTE" 5 X 77

Dictée 17

"L'OR DE LA RÉCEPTION" 5 X 77
"ABSCENT" 8 X 04
"UN EMPLOYER" 8 X 62
"NON-CONTRÔLÉS" 8 X 68, 4 X 84
"CERTAINE CHAUSSETTE" 2 X 92
"CES UN INCIDENT" 9 X 08

Dictée 18

"Y-COMPRIS" 8 X 67
"INTERVAL" 8 X 62
"DE SES ARTICLES" 4 X 74
"INTENSION" 8 X 62
"A T'ÊTRE REPOSÉ" 5 X 78
"A ÊTRE POSÉ" 9 X 68
"JAMAIS PLÛ" 7 X 75

Dictée 19

"LE CHAMPS ASSEZ ÉTROIT" 2 X 02
"COUVRE À SA CURIOSITÉ" 5 X 78
"INSTRUIENT" 7 X 04
"QUI HASPIRE" 8 X 01, 2 X 41

Dictée 20

"EN QUELQUES SORTES" 5 X 75
"CEUX QUI ONT JOUIENT" 8 X 01
"DES BIEN_FAITS" 5 X 72
"SE DEVOIR" 1 X 74

Dictée 21

"EXENT" 8 X 04
"DEMANDE DE GARANTI" 5 X 72
"CONSESSIONNAIRE" 8 X 62
"LES HUITS JOURS" 7 X 84

Dictée 22

"AVEC ELLE CHANGE" 4 X 33, 2 X 11.
"ELLE L'EST DEVENUE UN OUTIL" 1 X 70

Dictée 23

"CONCOURRIR" 8 X 61
"EN FAITE" 5 X 65
"DÉSORMAIT" 7 X 65

Dictée 24

"EN SE QUI CONSERNE" 1 X 73, 8 X 01
"AUX CONDITION PARTICULIÈRE" 2 X 02
"DON SON PROPRIÉTAIRE" 5 X 73, 5 X 51, 2 X 41
"ENFANTS A CHARGES" 2 X 22 *
"SOUS RÉSERVES DE" 5 X 77

Dictée 25

"LES REVENUES" 5 X 72
"APRÈS COÛT" 5 X 75
"IMPOT" 8 X 02
"COMPLIQUATION" 8 X 62
"ANTI-ÉCONOMIQUE" 8 X 64

Dictée 26

"QUINZES" 8 X 84
"QUELQUES PESSIMISMES" 6 X 74, 2 X 92
"TANT, EN GRANDE-BRETAGNE," 5 X 71
N.B.: "MAINTE FOIS" et "MAINTES FOIS" sont corrects.

---

* Dans les ouvrages de référence, c'est seulement "A CHARGE DE" qui est signalé comme locution.

Dictée 27

"DONT IL NE CONNAISSE" 4 X 93, 2 X 21
"A SES COMMOTIONS" 4 X 74
"C'EST AU FONCTIONNAIRE" 4 X 92
"CONNAISSANCE APPROFONDIT" 1 X 74

Dictée 28

"DE VOUS INFORMEZ" 2 X 21
"VOUS AIT ASSURÉMENT CONNUE" 6 X 71
"INSTRUMENTS DE MESURES" 2 X 92
"VOUS TROUVERÉS" 7 X 01
"CHEZ-NOUS" 5 X 78
"NOUS AVONS DÛS" 8 X 21
"NOUS L'AVONS MIS A PROFITS" 4 X 41, 7 X 95

Dictée 29

"CELLES QUI CONSISTERAIENT" 4 X 93
"CELLE QUI CONSISTERAIENT" 2 X 31
"DONT JOUISSAIT" 2 X 51
"ON ÉTÉS PRISENT" 9 X 71, 1 X 21, 6 X 01
"LES QUELQUE DIFFICULTÉES" 2 X 04, 8 X 62
"MANQUES À GAGNER PROVOQUÉ" 2 X 34
"LES MANQUENT À GAGNÉ" 9 X 02, 2 X 71

Dictée 30

"À CONSACRER" 2 X 78
"QU'ON OBTENAIENT" 2 X 81
"C'EST À DIRE" 8 X 67
"CELLES CI" 4 X 23, 8 X 03

Dictée 31

"ONT CONNAIT" 1 X 73, 8 X 61
"D'AUTRES PARTS" 1 X 65
"APPARUTION" 9 X 62
"DES ORGANISTES" 9 X 62
"LE CYCLE" (pour LE SIGLE) 9 X 62
"EN FIN" 5 X 77

Dictée 32

"UN DES RISQUES AUQUELS" 8 X 03
"LE SALARIER" 1 X 62
"POUVAIENT LEURS PRÉSENTER" 2 X 51, 1 X 83

Dictée 33

"PRESQUES INCESSISSABLE" 9 X 05, 8 X 04
"N'ONT GUERRE ÉTÉ COMBATTU" 1 X 75, 2 X 31
"MOBILIAIRES" 8 X 64

Dictée 34

"ILS SONT QUITTENT" 1 X 74
"QU'EN-T-ILS SONT RESTÉS" 7 X 08
"QU'IL LES PAIE" 1 X 73
"BIENVAILLANCE" 9 X 62
"DANS LEUR RAPPORT" 6 X 92

Dictée 35

"UN NOMBRE RESTRAINT" 8 X 64
"LEUR PROPRE SUCCÈS" et"LEURS PROPRES SUCCÈS" sont corrects.
"SUR PLUSIEURS PLANTS" 6 X 72
"ONT MIS TOUTE EN OEUVRE" 1 X 63
"LEURS DICTÉE LEUR VOLONTÉ" 1 X 73, 1 X 71

Dictée 36

"AUCUN DÉVERSEMENT" 5 X 78
"SUBSTANCIEL" 8 X 64
"SONT VENUE AUGMENTER" 2 X 41
"SONT VENU AUGMENTER" 2 X 31
"NOUS VOUS PRIONS DONT" 5 X 77

Dictée 37

"APERÇU" 9 X 01
"AUX TERMES DE" 2 X 92 *
"QUE NOUS NOUS REPLYIONS" 8 X 01

Dictée 38

"LES TEXTES MÊME" 5 X 74
"AU DESSUS DE" 8 X 07
"QU'EN SOIT CONNUS" 2 X 51

Dictée 39

"SANS TIENNENT" 1 X 78
"ON N'A PEUR" 6 X 70
"LAISSEZ-FAIRE" 8 X 62
"DEMANDERAIT" 2 X 31
"PLUS TOT" 6 X 75

Dictée 40

"QUE VOUS VEILLEZ" 2 X 71
"IMPÉRIILEUSE" 8 X 64
"GARDEZ VOUS" 8 X 08
"LES EMPÊCHENT DE SI RENDRE" 2 X 41, 5 X 78

---

* *Il y a peut-être confusion de sens, ce qui donnerait 6 X 92, mais rien ne l'indique formellement. De plus, si "A TERME" est signalé comme locution, jamais on ne parle de la préposition "AU TERME DE".*

CHAPITRE VI

TRAITEMENT DES DONNEES

Afin d'établir des relations entre les différentes données: types de fautes (catégorie de base, correction, cause probable, référence grammaticale), cotations, époques et dictées, on a dû élaborer d'abord des tableaux comparatifs généraux ou particuliers. Les plus importants de ces tableaux, fournis par l'ordinateur et comprenant toutes les relations possibles de même espèce, peuvent être consultés dans une annexe au présent rapport. *

Par la suite, pour éviter des dispersions inutiles et des calculs fastidieux sans intérêt majeur, on a choisi les éléments les plus significatifs, ou bien on a opéré des regroupements de données semblables. Enfin, par l'étude des pourcentages ou par le test de χ^2 (chi-carré) appliqué à certaines distributions, on a vérifié le bien-fondé des hypothèses destinées à expliciter les objectifs généraux.

---

* L'auteur a profité de cette étude pour évaluer son matériel didactique et améliorer son choix d'autres textes ou d'autres exercices. Les tableaux nécessaires à cet objectif personnel (pp. 112 à 351) n'apportent pas grand-chose à la recherche elle-même, et ont par conséquent été omis dans l'annexe.

Tous les tests de χ^2 ont été effectués pour donner une probabilité de 95%, et se sont révélés nettement significatifs, que ce soit pour accepter ou rejeter l'indépendance: les conclusions statistiques devraient donc exclure toute ambiguïté.

Pour plus de clarté, il a semblé préférable de grouper, dans le chapitre suivant (ch.VII), les hypothèses et leur vérification statistique. On ne mentionnera donc ici que les tableaux comparatifs obtenus par le traitement à l'ordinateur (ou T.C.O.), en les classant par espèces, et en donnant leur page dans l'annexe.

A) FREQUENCE RELATIVE

(% du nombre total de fautes)

T.C.O. 1 : classements de base (10)
X corrections (10) — p. 1

T.C.O. 2 : classements de base x corrections (99)
X causes probables (10) — pp. 2 à 7

T.C.O. 3 : classements de base x corrections (99)
X références grammaticales (10) — pp. 8 à 13

T.C.O. 4 : dictées (40)
X espèce/forme * (base) (2) — p. 14

---

* Voir note p.102.

T.C.O. 5 : dictées (40)

X espèce/forme * (correction) (2) p. 15

B) CONTINGENCE

(% du nombre de fautes dans chaque cotation)

T.C.O. 6 : Classements de base x corrections (99)

X cotations (10) pp. 16 à 21

T.C.O. 7 : Causes probables (10)

X cotations (10) p. 22

C) CHRONOLOGIE

(% du nombre de fautes dans chaque époque)

T.C.O. 8 :	groupe 1		pp. 23 à 28
T.C.O. 9 :	groupe 2		pp. 29 à 34
T.C.O.10 :	groupe 3		pp. 35 à 40
T.C.O.11 :	groupe 4	classements de base x corrections (99)	pp. 41 à 46
T.C.O.12 :	groupe 6	X époques (7)	pp. 47 à 52
T.C.O.13 :	groupe 7		pp. 53 à 58
T.C.O.14 :	groupe 8		pp. 59 à 64
T.C.O.15 :	groupe 9		pp. 65 à 70
T.C.O.16 :	groupe 10		pp. 71 à 76

---

* Voir chapitre IV, pages 60 et 61 (espèce = nature)

T.C.O. 17 :	groupe 1	causes probables (10) X époques (7)	p. 77
T.C.O. 18 :	groupe 2		p. 78
T.C.O. 19 :	groupe 3		p. 79
T.C.O. 20 :	groupe 4		p. 80
T.C.O. 21 :	groupe 5		p. 81
T.C.O. 22 :	groupe 6		p. 82
T.C.O. 23 :	groupe 7		p. 83
T.C.O. 24 :	groupe 8		p. 84
T.C.O. 25 :	groupe 9		p. 85

T.C.O. 26 : sommaire
classements de base x corrections (99)
X époques (7) pp. 86 à 91

T.C.O. 27 : sommaire
causes probables (10)
X époques (7) p. 92

T.C.O. 28 : sommaire
références grammaticales (10)
X époques (7) p. 93

D) DICTEES

(% des fautes dans chaque dictée, plus % du total)

T.C.O. 29 : classements de base x corrections (99)
X dictées (40) pp. 94 à 105

T.C.O. 30 : dictées (40)

X causes probables (10) pp. 106 à 108

T.C.O. 31 : dictées (40)

X références grammaticales (10) pp. 109 à 111

E) SOMMAIRES DIVERS pp. 352 à 355

CHAPITRE VII

VERIFICATION DES HYPOTHESES

A. PRELIMINAIRES

Avant d'analyser les diverses relations entre les types de fautes et les autres données, il a paru intéressant de vérifier si la distribution générale des catégories de base, des corrections et des causes probables présentait ou non quelque régularité.

Des tableaux ont donc été élaborés pour mettre en relation

1) d'une part, diverses composantes de la population, soit:
   a) les neuf groupes;
   b) les quatre années, étant donné que, chaque année, la répartition des étudiantes en deux ou trois groupes se fait absolument au hasard;
   c) les deux blocs 74-75 et 76-77, où les conditions pédagogiques ont été passablement différentes;
2) et d'autre part, des caractéristiques importantes de la typologie, soit:
   a) les sept catégories de base les plus représentatives, c'est-à-dire 1,2,4,5,6,8 et 9;

b) les 17 combinaisons de catégories de base et de corrections qui comptent 1% ou plus du total des fautes, c'est-à-dire 02,10,19,20,22,29,40,49,50,59,60,69,79,80,89,90 et 99;

c) les dix causes probables.

Le calcul des χ^2 a montré que partout on peut rejeter l'indépendance, c'est-à-dire que les variations respectives ne présentent aucune similitude. On peut donc conclure que la répartition des divers types de fautes dans ces groupes, années ou blocs dépend de la composition de chacun des groupes, années ou blocs, ou des dictées qui leur ont été données, ou encore des conditions pédagogiques.

Les tableaux 11,12,13,14,15 et 16 présentent une illustration de cette répartition, en indiquant les pourcentages respectifs des types de fautes mentionnés ci-dessus, calculés par rapport au total de chacun des groupes, années ou blocs.

L'indépendance n'a été acceptée que pour la comparaison entre les groupes 5 et 6, en ce qui concerne les catégories de base et les combinaisons catégories de base/corrections, mais non en ce qui concerne les causes probables. Il semble donc que la similitude partielle entre ces groupes soit tout à fait fortuite.

PUISQU'IL N'Y A PAS DE LIEN ENTRE LE GROUPE, L'ANNÉE OU LE BLOC ET LES TYPES DE FAUTES, LES OBSERVATIONS PORTERONT SUR L'ENSEMBLE DE LA POPULATION.

Tableau 11 : POURCENTAGES PAR GROUPES

Catégories de base

GROUPES	1	2	4	5	6	8	9	AUTRES	(TOTAL)
1	10.1	42.7	2.1	2.1	8.6	17.1	10.3	7.1	1302
2	8.8	41.6	1.4	1.5	10.2	19.9	8.2	8.3	1499
3	4.4	41.6	3.2	8.2	6.3	23.5	4.9	8.9	1859

4	6.4	38.8	1.9	8.4	5.6	23.4	6.9	8.5	1708
5	8.9	37.7	5.3	5.2	8.6	19.4	5.1	9.9	2019
6	8.6	38.8	5.3	5.3	7.2	20.2	5.6	9.0	2018
7	6.9	41.6	3.1	4.6	6.0	21.1	6.3	10.3	2772
8	8.8	39.4	3.4	3.9	6.4	21.3	7.4	9.4	3051
9	7.3	44.4	2.5	3.8	5.2	19.6	8.9	8.1	2840

Tableau 12 : POURCENTAGES PAR ANNEES ET PAR BLOCS

Catégories de base

ANNEES	1	2	4	5	6	8	9	AUTRES	(TOTAL)
74	9.4	42.1	1.7	1.8	9.4	18.6	9.2	7.8	2861
75	5.4	40.3	2.6	3.3	6.0	23.5	5.9	8.2	3567
76	8.7	38.2	5.3	5.2	7.9	19.8	5.6	9.4	4037
77	7.7	41.8	3.0	4.1	5.9	20.7	7.5	9.3	8663
BLOCS									
74-75	7.2	41.1	2.2	5.4	7.5	21.3	7.4	8.0	6428
76-77	8.0	40.6	3.7	4.5	6.5	20.4	6.9	9.3	12700
POPULA-TION	7.7	40.8	3.2	4.8	6.9	20.7	7.0	8.9	19128

Tableau 13 : POURCENTAGES PAR GROUPES

Catégories de base/corrections

GROUPES	02	10	19	20	22	29	40	49	50	59	60	69	79	80	89	90	99	AUTRES	(TOTAL)
1	2.7	5.2	4.8	15.4	0.3	26.9	1.0	1.1	1.3	0.8	3.1	5.5	1.2	11.9	5.2	5.3	5.0	3.2	1362
2	2.9	4.1	4.7	15.0	1.3	25.3	0.5	0.9	1.1	0.5	2.1	8.1	1.4	9.2	10.7	2.9	5.3	4.1	1499
3	3.3	1.9	2.5	14.6	0.4	26.5	1.5	1.7	2.6	5.5	1.7	4.6	1.1	14.5	9.0	1.9	3.0	3.5	1859
4	3.0	3.5	3.0	14.1	0.9	23.8	0.7	1.2	3.2	5.3	0.9	4.7	1.8	14.1	9.4	3.3	3.6	3.7	1708
5	3.0	2.9	5.9	13.3	0.8	23.6	1.7	3.6	2.2	2.9	1.5	7.1	1.9	10.4	9.0	2.8	2.3	5.0	2019
6	2.8	2.9	5.7	12.3	1.1	25.4	1.9	3.4	1.6	3.7	2.0	5.2	1.9	10.6	9.6	2.1	3.5	4.3	2018
7	3.1	3.0	3.9	18.3	1.3	22.0	1.1	2.0	2.0	2.6	1.3	4.8	1.4	13.9	7.3	3.3	3.0	5.8	2772
8	3.3	3.7	5.1	15.7	0.8	22.9	1.1	2.3	1.5	2.4	1.6	4.8	1.4	12.2	9.1	3.3	4.1	4.7	3051
9	3.5	2.8	4.5	16.7	1.4	26.3	1.0	1.5	1.3	2.5	1.3	3.9	1.0	11.4	8.2	4.2	4.7	3.7	2840

Tableau 14 : POURCENTAGES PAR ANNEES ET PAR BLOCS

Catégories de base/corrections

ANNEES	02	10	19	20	22	29	40	49	50	59	60	69	79	80	89	90	99	AUTRES	(TOTAL)
74	2.8	2.6	4.8	15.2	0.8	25.7	0.7	1.0	1.2	0.6	2.6	6.7	1.3	10.5	8.1	4.1	5.1	3.6	2861
75	3.1	2.6	2.7	14.4	0.6	25.2	1.1	1.5	2.9	5.4	1.3	4.6	1.4	14.3	9.2	2.6	3.3	3.6	3567
76	2.9	2.9	5.8	12.8	0.9	24.5	1.8	3.5	1.9	3.3	1.8	6.1	1.9	10.5	9.3	2.5	2.9	4 6	4037
77	3.3	3.2	4.5	16.9	1.1	23.8	1.1	1.9	1.6	2.5	1.4	4.5	1.3	12.5	8.2	3.6	3.9	4.7	8663
BLOCS																			
74-75	3.0	3.5	3.6	14.8	0.7	25.4	0.9	1.3	2.1	3.3	1.9	5.6	1.4	12.6	8.7	3.3	4.1	3.6	6428
76-77	3.2	3.1	4.9	15.6	1.1	24.0	1.3	2.4	1.7	2.8	1.5	5.0	1.5	11.9	8.6	3.3	3.6	4.7	12700
POPULA-TION	3.1	3.2	4.5	15.1	1.0	24.5	1.2	2.0	1.8	2.9	1.6	5.2	1.4	12.1	8.6	3.3	3.8	4.3	19128

Tableau 15 : POURCENTAGES PAR GROUPES

Causes probables

GROUPES	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	(TOTAL)
1	33.3	2.7	6.8	2.7	7.1	0	16.1	21.4	2.0	7.8	1362
2	30.8	6.5	14.1	4.8	2.9	1.5	14.3	19.5	1.4	4.1	1499
3	31.6	3.3	6.2	6.2	5.5	1.1	13.3	23.7	1.3	7.7	1859
4	32.7	2.4	7.2	3.3	6.3	1.5	12.8	24.3	1.5	8.2	1708
5	30.0	2.7	9.5	3.7	4.4	1.5	12.0	25.1	1.3	9.9	2019
6	31.0	1.8	9.1	3.0	5.3	3.0	11.9	21.6	0.8	12.6	2018
7	31.7	3.9	10.0	3.6	3.2	1.5	13.4	22.9	1.2	8.5	2772
8	33.8	4.1	10.8	4.1	2.5	2.4	11.9	20.7	1.1	8.5	3051
9	32.3	4.9	10.9	5.8	2.1	1.8	10.9	19.3	1.6	10.3	2840

Tableau 16 : POURCENTAGES PAR ANNEES ET PAR BLOCS

Causes probables

ANNEES	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	(TOTAL)
74	32.0	4.7	10.7	3.8	4.9	0.8	15.1	20.4	1.7	5.8	2861
75	32.1	2.9	6.7	4.8	5.9	1.3	13.1	24.0	1.3	8.0	3567
76	30.5	2.3	9.3	3.3	4.9	2.2	12.0	23.3	1.0	11.2	4037
77	32.6	4.3	10.6	4.5	2.6	1.9	12.1	20.9	1.3	9.1	8663
BLOCS											
74-75	32.1	3.7	8.4	4.4	5.5	1.1	14.0	22.4	1.5	7.0	6428
76-77	32.0	3.6	10.2	4.1	3.3	2.0	12.0	21.7	1.2	9.8	12700
POPULA-TION	32.0	3.7	9.6	4.2	4.0	1.7	12.7	21.9	1.3	8.9	19128

B) FREQUENCE RELATIVE

1) Hypothèse 1 : "Dans des transcriptions de textes ou dictées, la plupart des fautes sont du type homophonique."

Le T.C.O. no 1 indique que les fautes du type hétérophonique, soit les catégories de base/corrections 09 et de 90 à 99, sont au nombre de 1426, contre 17.702 pour les autres, soit 7.5% contre 92.5%.

L'hypothèse est donc vérifiée: la nature même de l'exercice en faisait d'ailleurs une évidence. Ce qui est plus surprenant, c'est le pourcentage relativement élevé des fautes hétérophoniques. Par expérience, on peut les imputer à plusieurs causes: un peu de surdité alliée à l'éloignement du "dicteur", plus souvent sans doute une inattention momentanée parce que l'étudiante veut résoudre tout de suite un problème de graphie, et peut-être autant une surcorrection des sons entendus en fonction de la structure linguistique appréhendée. L'analyse des fautes a mis en lumière ce dernier phénomène, qui peut entraîner des surcorrections subséquentes en chaîne pour d'autres mots.

2) Hypothèse 2 : "Les fautes d'orthographe sont commises en majorité à propos des accords grammaticaux."

Si dans le T.C.O. no 1, on définit spécifiquement comme "fautes d'accord " celles qui sont reprises sous les

catégories de base	⟶ avec correction
0 - 5 - 6 - 7 - 8 - 9	⟶ 1 - 2 - 3 - 4
1 - 2 - 3 - 4	⟶ 0 - 1 - 2 - 3 - 4 - 9

on obtient le nombre de 10.744, soit 56.2%.

Ici encore, l'hypothèse est vérifiée, mais il est plutôt surprenant de retrouver 43.8% d'autres fautes: c'est que, dans les autres catégories, l'accord peut aussi être mis en cause, par exemple dans l'hétérophonie, ou encore si une forme inexistante ne désigne pas la graphie du mot en soi ("PROFFESSION), mais implique une graphie flexionnelle ("NOUS GARANTISSONT"), un accord erroné ("LES IMPOTS PESANTS SUR LES ECHANGES") ou la flexion d'un mot invariable ("FAUTES DE QUOI"). Il demeure que le cours 601-911 ne doit négliger en aucune façon tous les phénomènes d'homophonie ou simplement d'orthographe d'usage.

3) Hypothèse 3 : "On corrige également les fautes d'accord et les autres."

Le T.C.O. no 1 permet de comparer les catégories de correction (0) et de non-correction (de 1 à 9) pour les catégories de base impliquant

un accord: 1, 2, 3 et 4 cl

pour les autres: 5, 6, 7, 8 et 9.

Pour ces dernières, sur un total de

934 + 1343 + 477 + 4041 + 1362 = 8157,

on compte 351 + 315 + 175 + 2316 + 623 = 3780 fautes corrigées, soit 46.34%.

Pour les fautes d'accord, sur un total de

1510 + 7833 + 4 + 616 = 9963,

on compte 618 + 2928 + 0 + 225 = 3771 fautes corrigées, soit 37.85%.

On corrige donc moins facilement les fautes d'accord, et cette constatation est renforcée si on tient compte de la remarque émise ci-dessus, à propos de l'implication possible d'un accord dans une faute reprise en 5, 6, 7, 8 ou 9. Le cours 601-911 doit donc continuer à insister sur les accords grammaticaux.

4) Hypothèse 4 : "On corrige également les fautes homophoniques et les hétérophoniques."

Le T.C.O. no 1, pour la catégorie de base 9, donne 623 fautes corrigées sur 1362, soit 45.7%, et pour les autres, 6928 fautes corrigées sur 16,758, soit 41.3%.

Il semble donc qu'on corrige plus facilement les fautes hétérophoniques, ce qui est normal, mais il reste qu'on en maintient 720, soit 52.9%, et qu'il n'y a guère de différence avec les fautes

homophoniques quant au pourcentage de correction. Le cours 601-911 doit donc trouver des méthodes pour éliminer plus efficacement ce type de faute, ou pour en accentuer la correction.

5) Hypothèse 5 : "On corrige également les fautes concernant des formes inexistantes et les autres."

Le T.C.O. no 1, pour les catégories de base 7 et 8, donne 175 + 2316 = 2491 fautes corrigées sur un total de 477 + 4041 = 4518, soit 55.1% et pour les autres, 5060 fautes corrigées sur un total de 13,602, soit 37.2%.

On corrige donc nettement plus les formes inexistantes. C'est un résultat de la méthode d'apprentissage qui s'appuie sur la consultation des ouvrages de référence.

6) Hypothèse 6 : "les causes probables définies dans le cadre de la présente recherche peuvent expliquer la majorité des fautes commises."

Le T.C.O. no 2 montre que la cause 0 (voir ch.IV, E, 2) regroupe 6124 fautes, soit 32%, contre 13,004 dont la cause a été spécifiquement définie, soit 68%.

Puisque les neuf causes choisies couvrent plus des deux tiers des fautes, on peut inférer qu'elles constituent une bonne indication pédagogique pour le cours 601-911. Les étudiantes se sentant en effet responsables de leur apprentissage, le fait de leur communiquer ces observations est en mesure de préciser leur motivation et d'accroître l'efficacité de leur raisonnement.

Une échelle quantitative donne des indications complémentaires:

21.9%	ambiguité sémantique de la phonie	(7)
13.6%	contamination	(2 - 4)
12.7%	analogie	(6)
9.9%	écran	(3 - 4 - 5)
8.9%	degré zéro de la marque du nombre	(9)
5.4%	inversion	(1 - 5)

D'autre part, il semble que la cause 8, "attraction logique" ne joue que dans fort peu de cas.

7) Hypothèse 7 : "Les fautes d'accord relèvent davantage des causes qui impliquent une relation logique, et les fautes "lexicales" relèvent davantage de l'analogie."

Si on reprend la définition des fautes spécifiques d'accord admise à l'hypothèse 2, si on classe comme fautes lexicales tout ce qui touche aux catégories 5 et 6 (soit 05, 06, 15, 16, 25, 26, 35,

36, 45, 46, 50, 55, 56, 59, 60, 65, 66, 69, 75, 76, 85, 86, 95 et 96) et si on accepte les causes 1, 2, 3, 4, 5, 8 et 9 comme impliquant plus la logique, et les causes 6 et 7 comme relevant de l'analogie, on obtient à l'aide du T.C.O. no 2

	FAUTES D'ACCORD		FAUTES LEXICALES	
TOTAL	10,744		2,399	
CAUSE 0	2,132	(19.8%)	31	(1.3%)
C. LOGIQUES	5,783	(58.3%)	271	(11.3%)
C. ANALOGIQUES	2,829	(26.3%)	2,097	(87.4%)

L'hypothèse se vérifie donc parfaitement, surtout dans le cas des fautes lexicales, où on peut remarquer un pourcentage très faible d'inclassables. L'analogie joue cependant un rôle assez important dans les fautes d'accord, mais c'est souvent par défaut d'analyse syntaxique indépendante des causes spécifiquement linéaires: qu'il suffise de mentionner la confusion si fréquente entre les terminaisons ER, EZ et E des verbes de la 1ère classe, où l'analogie prend le pas sur le raisonnement syntaxique. C'est cependant à bon droit qu'on invoque ici une cause analogique, non seulement par l'ambigulté phonétique, mais encore parce que la correction de cette faute se fait presque toujours par la substitution analogique d'un verbe d'une autre classe et non par un raisonnement syntaxique sur la structure

en cause. Il faut dire d'autre part que dans les fautes classées en 10, 11, 12, 13, 14 et 19, la non-reconnaissance de la nature du mot procède plus d'une confusion lexicale que d'une erreur d'accord.

8) Hypothèse 8 : "Les fautes sont également réparties entre les mots variables et les mots invariables."

Le T.C.O. no 3 donne les sous-totaux suivants:

MOTS VARIABLES: (1-2-3-4-6)	15,349	(80.2%)
MOTS INVARIABLES: (5-7)	1,629	(8.5%)
STRUCTURES: (8)	1,491	(7.8%)
AUTRES: (0-9)	659	(3.4%)

ce qui semblerait vérifier l'hypothèse, si du moins les mots des catégories grammaticales 5 et 7 étaient dans un texte français aussi nombreux que ceux des catégories grammaticales 1, 2, 3, 4 et 6. Si on prend au hasard trois dictées sur les quarante, (soit 8, 14 et 34) et qu'on compte le total des mots ou locutions, soit 348, on obtient 256 mots variables et 92 invariables, c'est-à-dire 73.6% contre 26.4%. Indépendamment de la façon toujours relative de compter le nombre des mots, une pareille comparaison ne donne rien, car les mots variables comprennent les articles, (rarement source d'erreurs) et les invariables,

nombre de mots de liaison (DE, PAR, POUR, SI, etc.) écrits presque toujours correctement. Cette hypothèse ne peut donc être retenue, pas plus que d'autres qui se fonderaient sur les références grammaticales. On peut simplement noter que ce sont les adverbes qui sont le plus sujets à la confusion lexicale et pour lesquels ces fautes se corrigent le moins.

9) Hypothèse 9 : "Tant dans les catégories de base que dans les corrections, on compte plus d'erreurs de forme (2,4,6,8) que de confusions fondamentales (1,3,5,7)."

Le T.C.O. no 4 donne au total 72.3% de fautes de forme, ce qui vérifie l'hypothèse, mais on constate en comparant, pour chaque dictée, le nombre moyen de fautes (T.C.O. no 30 et tableau p.354 de l'annexe) et la répartition des deux groupements en cause, que les proportions varient constamment, sans aucun lien avec la difficulté présumée. En fait, 23 dictées sur 40 présentent entre 75% et 85% d'erreurs de forme, mais 5 en contiennent moins que 60%. Il semble donc que cela dépend avant tout du texte lui-même, et que cette dépendance est difficilement analysable

EN RÉSUMÉ, LE COURS 601-911 DEVRAIT CONTINUER A ATTIRER L'ATTENTION SUR LES DIFFICULTÉS DE L'ORTHOGRAPHE D'USAGE ET SUR LES

HOMOPHONIES, A CAUSE DE LA FRÉQUENCE DES FAUTES QUI EN DÉPENDENT; MAIS IL DOIT INTENSIFIER L'ÉTUDE SYSTÉMATIQUE DES MÉCANISMES SYNTAXIQUES, PUISQUE LES ERREURS Y SONT MOINS FACILEMENT CORRIGIBLES.

DANS LA CONSULTATION DES OUVRAGES DE RÉFÉRENCE, LES ÉTUDIANTES DEVRAIENT DÉVELOPPER POSITIVEMENT LEUR RAISONNEMENT LOGIQUE, TOUT EN PRENANT GARDE AUX MULTIPLES CONFUSIONS QUE PEUVENT Y APPORTER LES ANALOGIES: UNE ÉTUDE PERSONNELLE DES DIVERSES CAUSES POURRAIT LEUR INDIQUER LEURS PROPRES PRIORITÉS.

ENFIN, IL FAUT EXPLORER DES MÉTHODES POUR ÉLIMINER LES FAUTES HÉTÉROPHONIQUES, OU DU MOINS POUR EN INTENSIFIER LA CORRECTION.

C. CONTINGENCE

Les hypothèses qui vont suivre portent sur les relations éventuelles entre la force des étudiantes en orthographe et les divers types de fautes. Les T.C.O. 6 et 7 présentent dix cotations, de 0 à 9, mais une telle dispersion empêche dans de nombreux cas des calculs significatifs. C'est pourquoi, avant de commencer l'analyse statistique, on a réduit les cotations (voir le ch.II, et notamment le tableau 1) aux quatre "degrés de force" que l'expérience courante distingue généralement dans une classe.

Degré 1 :	TRES FAIBLES	cotations 0-1	échec définitif ou de session
Degré 2 :	FAIBLES	cotations 2-3	succès "à la limite"
Degré 3 :	MOYENNES	cotations 4-5-6	succès confirmé, de 65% à 79%
Degré 4 :	FORTES	cotations 7-8-9	succès avec plus de 80%

En pratique, les étudiantes fortes sont recommandées sans restriction sur le marché du travail, les moyennes ont un avenir prometteur, à la condition de s'améliorer, et les faibles font encore l'objet de certaines réserves.

1) Hypothèse 10 : "La distribution des principales catégories de base est uniforme pour les quatre degrés de force."

Le T.C.O. no 6 fournit les données pour élaborer le tableau 17, qu'on a soumis au test de χ^2. Celui-ci est de 83.65, alors que la valeur critique est de 28.9 pour 18 degrés de liberté. On peut donc rejeter l'indépendance, et conclure qu'il y a un rapport entre la force et les types de fautes commises, ce qui infirme l'hypothèse.

En analysant davantage, on se rend compte que seul le degré 1, pour la catégorie de base 9, présente un écart assez net. Les étudiantes très faibles commettent ces fautes (244) en beaucoup plus grand nombre que dans une distribution théorique (181). Il semble

Tableau 17 : CONTINGENCE.
NOMBRES ET POURCENTAGES PAR DEGRES.

Catégories de base

	DEGRES (cotations)	1	2	4	5	6	8	9	(TOTAL)
N	1	217	1128	88	102	168	482	244	2587
%	(0-1)	8.3	43.6	3.4	3.9	6.5	18.6	9.4	
N	2	386	2227	180	204	308	1027	364	4981
%	(2-3)	7.7	44.7	3.6	4.1	6.2	20.6	7.3	
N	3	627	3549	224	397	549	1668	507	7970
%	(4-5-6)	7.9	44.5	2.8	5.0	6.9	20.9	6.4	
N	4	250	1494	122	211	288	783	228	3590
%	(7-8-9)	7.1	41.6	3.4	5.9	8.0	21.8	6.4	

donc que les fautes hétérophoniques se manifestent surtout dans cette partie de la population.

Les pourcentages donnent une progression ou une dégression très régulière (voir tableau 17), particulièrement dans les catégories de base 5 et 8. Les dégressions observées dans les catégories de base 1 et 2, ainsi que la progression dans la catégorie de base 6, marquent pour le degré 2 un fléchissement explicable par le fait que ces étudiantes ont bénéficié d'un travail en atelier plus long et plus intensif que les autres. La catégorie de base 9 marque aussi une dégression, mais avec le même pourcentage pour les degrés 3 et 4.

Dans l'ensemble, on peut retenir que les pourcentages des fautes syntaxiques et hétérophoniques diminuent en raison de la force en orthographe; chez les étudiantes les plus fortes, on retrouvera donc en proportion plus de fautes lexicales et de formes inexistantes.

2) Hypothèse 11 : "La distribution des combinaisons les plus importantes en nombre (plus de 1%) est uniforme pour les quatre degrés de force."

Le T.C.O. no 6 fournit les données pour élaborer le tableau 18, qu'on a soumis au test de χ^2. Celui-ci est de 254.02, alors que

Tableau 18 : CONTINGENCE.
NOMBRES ET POURCENTAGES PAR DEGRES.

Catégories de base/corrections.

	DEGRES (cotation)	02	10	19	20	22	29	40	49	50	59	60	69	79	80	89	90	99	(TOTAL)
N	1	77	74	143	338	15	698	26	62	37	65	29	139	42	233	249	91	153	2587
%	(0-1)	3.0	2.9	5.5	13.1	0.6	27.0	1.0	2.4	1.4	2.5	1.1	5.4	1.6	9.0	9.6	3.5	5.9	
N	2	159	151	235	743	67	1258	61	119	69	135	72	236	69	553	474	167	197	4981
%	(2-3)	3.1	3.0	4.7	14.9	1.3	25.3	1.2	2.4	1.4	2.7	1.4	4.7	1.4	11.1	9.5	3.4	4.0	
N	3	262	261	366	1228	74	1985	87	137	152	245	128	421	118	996	672	246	261	7970
%	(4-5-6)	3.3	3.3	4.6	15.4	0.9	24.9	1.1	1.7	1.9	3.1	1.6	5.3	1.5	12.5	8.4	3.1	3.3	
N	4	97	132	118	619	27	751	51	71	93	118	86	202	47	534	249	119	109	3590
%	(7-8-9)	2.7	3.7	3.3	17.2	0.8	20.9	1.4	2.0	2.6	3.3	2.4	5.6	1.3	14.9	6.9	3.3	3.0	

la valeur critique pour rejeter l'indépendance est de 67.5 pour 48 degrés de liberté. On peut donc rejeter l'indépendance et conclure qu'il y a un rapport entre la force et les types de fautes commises, ce qui infirme l'hypothèse.

L'intérêt se porte ici sur deux aspects.

a) Les données qui contribuent le moins à établir le lien constant entre force et types de faute, et qui se retrouvent dans les degrés 1 et 4.

Les étudiantes les plus faibles corrigent nettement moins de formes inexistantes (col.80) et laissent très nettement plus de fautes hétérophoniques (col.99) que selon les fréquences théoriques.

D'autre part, les étudiantes les plus fortes corrigent nettement plus de fautes lexicales (col.50 et 60) ou de formes inexistantes (col.80) et laissent nettement moins de formes inexistantes que selon les fréquences théoriques.

b) La comparaison entre les pourcentages de 10 et 19, 20 et 29, etc. pour chaque degré confirme vraiment les observations faites lors de l'analyse de l'hypothèse 10. On peut donc affirmer que plus les étudiantes sont fortes en orthographe, plus elles peuvent corriger les fautes syntaxiques et hétérophoniques; en proportion, elles laissent plus de fautes lexicales. Une correction importante cependant:

les formes inexistantes se retrouvent en plus grand nombre chez les étudiantes fortes, mais celles-ci en corrigent très nettement plus.

3) Hypothèse 12 : "La distribution des fausses corrections et sur-corrections, des fautes d'accord, des fautes lexicales et des formes inexistantes est uniforme pour les quatre degrés de force."

Cette hypothèse complète quelque peu la précédente en ajoutant une dimension non encore traitée, la fréquence des surcorrections et des fausses corrections, et en regroupant certaines catégories de base.

A partir du T.C.O. no 6, on a additionné pour la première colonne les combinaisons catégories de base/corrections 01 à 09, 11 à 18, 21 à 28, 31 à 38, 41 à 48, 51 à 58, 61 à 68, 71 à 78, 81 à 88 et 91 à 98; pour la deuxième 10, 19, 20, 29, 30, 39, 40 et 49; pour la troisième 50, 59, 60 et 69 et pour la quatrième 70, 79, 80 et 89.

Le tableau 19 ainsi constitué présente un X^2 de 40.25, alors que la valeur critique est de 16.9 pour 9 degrés de liberté. On peut donc rejeter l'indépendance et conclure qu'il y a un rapport entre la force et la fréquence des fautes définies dans l'hypothèse: celle-ci est donc infirmée.

C'est dans la colonne C que se trouvent les données qui contribuent le moins à établir ce rapport. Les étudiantes du degré 2

Tableau 19 : CONTINGENCE.
NOMBRES ET POURCENTAGES PAR DEGRES.

FAUSSES CORRECTIONS ET SURCORRECTIONS (A)
ACCORD (B)
LEXIQUE (C)
FORMES INEXISTANTES (D)

	DEGRES (cotation)	A	B	C	D	(TOTAL)
N	1	189	1341	270	543	2587
%	(0-1)	7.3	51.8	10.4	21.0	
N	2	395	2569	512	1139	4981
%	(2-3)	7.9	51.6	10.3	22.9	
N	3	596	4064	946	1857	7970
%	(4-5-6)	7.5	51.0	11.9	23.3	
N	4	249	1742	499	872	3590
%	(7-8-9)	6.9	48.5	13.9	24.3	

font sensiblement moins de fautes lexicales, et celles du degré 4 en font nettement plus que selon les fréquences théoriques. L'explication de ce phénomène a déjà été avancée.

Si on examine les pourcentages, on voit que la fréquence des fautes d'accord ne baisse sensiblement que dans le degré 4, alors que la progression est plus régulière, des plus faibles aux plus fortes, pour les fautes lexicales et les formes inexistantes. Le regroupement ne fait donc que confirmer les observations déjà rapportées. D'autre part, la fréquence des fausses corrections et des surcorrections ne varie guère d'un degré à l'autre; de même, si on isole les seules surcorrections, on obtient respectivement du degré 1 au degré 4: 5.1, 5.4, 5.2 et 5.3.

4) Hypothèse 13 : "La distribution des causes probables est uniforme pour les quatre degrés de force."

Le T.C.O. no 17 fournit les données pour élaborer le tableau 20, où on a toutefois regroupé les causes provenant de la linéarité (1 à 5) et les causes qui relèvent de l'analogie (6 et 7). La cause 8 (attraction logique) a été exclue du test de χ^2, en raison de sa marginalité: on conserve donc 4 types de causes: les inclassables, les "linéaires", les "analogiques" et celles qui ont trait à l'ambiguïté du nombre grammatical.

Tableau 20 : CONTINGENCE
NOMBRES ET POURCENTAGES PAR DEGRES.

Causes probables.

	DEGRES (cotation)	0	1 à 5	6 et 7	9	(8)	(TOTAL)
N	1	919	576	858	202	32	2587
%	(0-1)	35.5	22.3	33.2	7.8	(1.2)	
N	2	1668	1172	1161	418	62	4981
%	(2-3)	33.5	23.5	33.3	8.4	(1.2)	
N	3	2483	1864	2824	703	96	7970
%	(4-5-6)	31.2	23.4	35.4	8.8	(1.2)	
N	4	1054	828	1278	371	60	3590
%	(7-8-9)	29.4	23.1	35.6	10.3	(1.7)	

Le χ^2 est de 44.13, alors que la valeur critique pour rejeter l'indépendance est de 16.9 pour 9 degrés de liberté. On peut donc rejeter l'indépendance et conclure qu'il y a un rapport entre la force et la fréquence des causes probables, ce qui infirme l'hypothèse.

Les données qui contribuent le moins à établir ce rapport se situent encore dans les degrés 1 et 4.

Les étudiantes les plus faibles commettent beaucoup plus de fautes à cause inclassable que selon la fréquence théorique. Ce fait est explicable par une application beaucoup moins soutenue du raisonnement logique, et par une méconnaissance des séries analogiques qui pourraient perturber le choix d'une graphie.

D'autre part, les étudiantes les plus fortes commettent nettement moins de fautes à cause inclassable, mais nettement plus de fautes de nombre grammatical que selon la fréquence théorique. En effet, ces étudiantes se posent plus de problèmes qu'elles essaient de résoudre par un raisonnement logique, ce qui est toujours rentable, sauf lorsqu'aucun élément ne vient les éclairer: c'est le cas bien souvent lorsqu'il faut déterminer le nombre sans aucune indication phonétique.

Le tableau 19 montre des pourcentages assez égaux entre tous les degrés pour ce qui touche à la linéarité, un meilleur groupement pour les plus fortes dans les causes retenues et un accroissement régulier, des plus faibles au plus fortes, de la fréquence des causes analogiques et des hésitations sur le nombre grammatical.

EN RÉSUMÉ, ON RETROUVE UN LIEN CONSTANT ENTRE LES DIVERS TYPES DE FAUTES ET LA FORCE EN ORTHOGRAPHE, CE QUI PROUVE NOTAMMENT LA RELATION ENTRE LE TYPE DE FAUTES ET LEUR NOMBRE.

IL SEMBLERAIT DONC QUE L'OBJECTIF PREMIER DE CETTE RECHERCHE SOIT ATTEINT D'UNE DOUBLE FACON:

A) ON A RAISON D'OPÉRER UNE SÉLECTION EN SOUS-GROUPES SELON LA FORCE EN ORTHOGRAPHE, ET ON PEUT LA FONDER SUR DES INDICES QUANTITATIFS;

B) L'APPRENTISSAGE DANS CHACUN DE CES SOUS-GROUPES DOIT TENIR COMPTE DES TYPES DE FAUTES ET DES CAUSES PROBABLES, SELON LEUR FRÉQUENCE RESPECTIVE, LIÉE À LA FORCE EN ORTHOGRAPHE.

DANS TOUS LES SOUS-GROUPES, IL FAUT TRAITER DE TOUS LES TYPES DE FAUTES, DÉVELOPPER LES MECANISMES LOGIQUES ET ATTIRER L'ATTENTION INDIVIDUELLE SUR LES CAUSES PROBABLES; MAIS À MESURE QUE CROÎT LA FORCE EN ORTHOGRAPHE, IL FAUDRA INSISTER MOINS SUR LA SYNTAXE ET

DAVANTAGE SUR LES FAUTES LEXICALES, LES HOMOPHONIES, LES VÉRIFICATIONS DU RAISONNEMENT LOGIQUE PAR L'ÉLIMINATION DES CONFUSIONS ANALOGIQUES. LES FORMES INEXISTANTES SERONT TRAITÉES SPÉCIALEMENT AVEC LES PLUS FAIBLES, QUI EN ÉCRIVENT MOINS MAIS LES CORRIGENT MAL.

ENFIN, NOTAMMENT AVEC LES FAIBLES, DES MÉTHODES PLUS PRÉCISES DEVRONT EXERCER L'ATTENTION POUR REPÉRER LES FAUTES HÉTÉROPHONIQUES.

D. CHRONOLOGIE

Les analyses de la répartition en époques ont pour but de vérifier si le progrès est plus sensible pour certains types de fautes que pour d'autres: les calculs seront donc fondés sur la comparaison, pour chaque catégorie de base représentative, entre le nombre de fautes corrigées (0) et le nombre de fautes laissées (9). Ensuite, on étudiera si la distribution des causes reste semblable quelle que soit l'époque.

Deux précisions préalables doivent être apportées ici. D'une part, il a fallu éliminer l'époque 5, car ce n'est qu'un nombre assez restreint d'étudiantes (1/5 environ) qui a eu besoin d'une seconde épreuve. D'autre part, les T.C.O. 8 à 25 ne devraient présenter que peu d'intérêt, puisque les hypothèses préliminaires ont engagé la

recherche sur la voie d'une analyse globale. Néanmoins, on a vérifié soigneusement la répartition par époques, dans les groupes qui ont fait les mêmes dictées aux mêmes périodes; les pourcentages montrent clairement que les distributions restent très différentes les unes des autres, ce qui confirme leur dépendance à l'égard de la composition du groupe.

1) Hypothèse 14 : "Pour chaque catégorie de base, la distribution des fautes corrigées et des fautes non corrigées est uniforme dans toutes les époques."

Le T.C.O. no 26 permet de construire le tableau 21, où on retrouve, pour les six époques retenues, le nombre de fautes corrigées (0) et non corrigées (9) dans les catégories de base 1,2,4,5,6,7,8 et 9. La catégorie de base 3 n'a pas été retenue en raison de sa marginalité.

Chaque catégorie de base a fait l'objet d'un test de χ^2 et sera l'objet d'une analyse: en fait, l'hypothèse 14 est constituée de huit sous-hypothèses spécifiques.

a) Catégorie 1. Le χ^2 est de 24.80 alors que la valeur critique pour 5 degrés de liberté est de 11.1. On peut donc rejeter l'indépendance et conclure qu'il y a un lien entre l'époque et la tendance à corriger les fautes de la catégorie 1. Les deux données qui contribuent le moins à établir ce rapport se retrouvent à la

Tableau 21 : CHRONOLOGIE
NOMBRES ET POURCENTAGES PAR EPOQUES

CATEGORIES DE BASE { Fautes corrigées / Fautes non corrigées.

EPOQUES	1		2		4		5		6		7		8		9		(TOTAL)
	C	NC	C	NC	C	NC	C	NC	C	NC	C	NC	C	NC	C	NC	
0	182	305	596	1286	24	94	153	298	118	398	70	159	787	645	117	149	5886
	3.1	5.2	10.1	21.8	0.4	1.6	2.6	5.1	2.0	6.8	1.2	2.7	13.4	11.0	2.0	2.5	
1	119	206	596	951	76	118	64	89	39	72	29	36	368	283	184	243	5736
	3.2	5.5	16.0	25.5	2.0	3.2	1.7	2.4	1.0	1.9	0.8	1.0	9.9	7.6	4.9	6.5	
2	116	166	589	900	33	50	51	76	53	186	16	31	371	231	122	174	3455
	3.4	4.8	17.0	26.0	1.0	5.4	1.5	2.2	1.5	5.4	0.5	0.9	10.7	6.7	3.5	5.0	
3	57	50	320	267	9	6	17	14	53	160	18	26	208	109	67	46	1523
	3.7	3.3	21.0	17.5	0.6	0.4	1.1	0.9	3.5	10.5	1.2	1.7	13.7	7.2	4.4	3.0	
4	85	69	515	751	58	90	50	70	26	67	27	16	342	179	80	65	2664
	3.1	2.6	19.3	28.2	2.2	3.4	1.9	2.6	1.0	2.5	1.0	0.6	12.8	6.7	3.0	2.4	
6	51	55	231	441	14	25	15	15	23	73	6	8	181	149	39	36	1482
	3.5	3.8	16.0	30.6	1.0	1.7	1.0	1.0	1.6	5.1	0.4	0.6	12.6	10.5	2.7	2.5	
TOTAL	618	862	2928	4692	225	389	351	563	315	998	175	276	2316	1644	623	720	

période d'examen, où les fautes corrigées sont plus nombreuses et les non corrigées moins nombreuses que selon les fréquences théoriques.

L'étude des pourcentages marque un peu de progrès en période 2, une amélioration sensible en 3 et 4, un léger recul en période 6.

b) Catégorie 2. Le χ^2 est de 108.81 alors que la valeur critique est de 11.1 pour 5 degrés de liberté. On rejette donc l'indépendance et on conclut qu'il y a un lien entre l'époque et la tendance à corriger les fautes de la catégorie 2. Les quatre données qui contribuent le moins se retrouvent à l'époque 0, où on retrouve nettement moins de fautes corrigées et nettement plus de non corrigées que selon les fréquences théoriques, et à l'époque 3, où on retrouve nettement plus de fautes corrigées et nettement moins de non corrigées que selon les fréquences théoriques.

L'étude des pourcentages révèle d'abord que cette catégorie comprend toujours une fraction très importante des fautes, et ensuite que cette fraction devient de plus en plus grosse, jusqu'à approcher de la moitié des fautes de la période 4; il est à noter que cette tendance se maintient lors de la vérification (6).

PERIODE	TOTAL	CORRIGEES	NON CORRIGEES	PROPORTION
0	31.9	10.1	21.8	(± 32 pour 68)
1	41.5	16.0	25.5	(± 39 pour 61)
2	43.0	17.0	26.0	(± 40 pour 60)
3	38.5	21.0	17.5	(± 55 pour 45)
4	47.5	19.3	28.2	(± 41 pour 59)
6	46.6	16.0	30.6	(± 34 pour 66)

A la période 0, les étudiantes commettent encore bien des fautes de tous les types, ce qui diminue la proportion des fautes classées 2. L'apprentissage va progressivement leur permettre d'éliminer ou de réduire d'autres types de fautes, en augmentant la proportion des fautes de syntaxe.

Cependant, le même apprentissage va augmenter la fréquence des corrections aux périodes 1 et 2, qui se maintiendra à l'examen pour revenir lors de la vérification à la proportion initiale. La période 3 présente une amélioration exceptionnelle, sans doute à cause de l'extrême attention apportée aux exercices, en l'absence de tout stress d'examen.

c) Catégorie 4. Le χ^2 est de 18.35, alors que la valeur critique est de 11.1 pour 5 degrés de liberté. On rejette donc l'indépendance et on conclut qu'il y a un lien entre l'époque et la tendance

à corriger les fautes de la catégorie 4.

L'étude des pourcentages révèle ici encore une amélioration très sensible de la période 0 à la période 3. C'est à l'examen que se retrouve le plus ce type de faute, corrigée dans une proportion de ± 2 pour 3, contre 1 pour 4 lors de la période 0. Ce progrès semble rester acquis lors de la vérification (6).

Cette catégorie compte cependant relativement peu de fautes, et leur fréquence peut dépendre beaucoup des textes dictés.

d) Catégories 5 et 6. Les χ^2 sont respectivement de 10.53 et de 8.82, alors que la valeur critique est de 11.1 pour 5 degrés de liberté. On accepte donc l'indépendance pour ces deux catégories, et on conclut qu'il n'y a pas de rapport entre l'époque et la tendance à corriger les fautes des catégories 5 et 6.

Ces fautes représentent respectivement 4.8% et 6.9% du total général, ce qui constitue une fraction assez appréciable. Nous avons vu lors des hypothèses 10 et 11 que ce sont les étudiantes les plus fortes qui commettent surtout ce genre de faute, et qui le corrigent le moins. Or, l'expérience montre qu'au cours de la session, le progrès pour une étudiante forte consiste à passer d'une moyenne (fautes après correction) de ± 4 à ± 1.5 (soit un gain de 2.5), alors que pour une étudiante faible ou très faible, la moyenne passe de

± 10 à ± 4.5 (soit un gain de 5.5). Ceci peut évidemment influencer le nombre brut de fautes par période, et expliquer en partie que les indices de correction ne soient pas significatifs.

Il semble cependant que la présence de ce type de faute dépend beaucoup des textes proposés: c'est un paramètre qui n'a pu être isolé ici.

e) Catégorie 7. Le χ^2 est de 18.45, alors que la valeur critique est de 11.1 pour 5 degrés de liberté. On rejette donc l'indépendance et on conclut qu'il y a un lien entre l'époque et la tendance à corriger les fautes de la catégorie 7.

Comme dans la catégorie 1, c'est l'examen qui présente un plus grand nombre de fautes corrigées et un moins grand nombre de non corrigées que selon les fréquences théoriques.

L'étude des pourcentages montre que le progrès est sensible en période 1, avec un recul à la période 2 et une légère amélioration à la période 3. L'examen présente une fort belle performance, et la vérification (6) revient à peu près à la proportion de la période 3.

Cette catégorie ne représente que 2.4% du total.

f) Catégorie 8. Le χ^2 est de 37.58, alors que la valeur critique est de 11.1 pour 5 degrés de liberté. On rejette donc l'indépendance

et on conclut qu'il y a un lien entre l'époque et la tendance à corriger les fautes de la catégorie 8.

La période 0 présente moins de fautes corrigées et plus de non corrigées que selon les fréquences théoriques, et c'est encore une fois l'examen qui présente plus de fautes corrigées et moins de non corrigées que selon les fréquences normales.

L'étude des pourcentages montre d'abord que cette catégorie comprend toujours une fraction importante des fautes, mais que cette fraction diminue aux périodes 1 et 2, remonte aux périodes 3 et 4 pour se rapprocher, lors de la vérification, du pourcentage initial.

PERIODE	TOTAL	CORRIGEES	NON CORRIGEES	PROPORTION
0	24.4	13.4	11.0	(± 55 pour 45)
1	17.5	9.9	7.6	(± 57 pour 43)
2	17.4	10.7	6.7	(± 61 pour 38)
3	20.9	13.7	7.2	(± 66 pour 34)
4	19.5	12.8	6.7	(± 66 pour 34)
6	22.9	12.6	10.3	(± 55 pour 45)

Ces fluctuations peuvent dépendre des textes dictés, du fait que ces fautes sont commises surtout par les plus fortes (voir plus haut en d), ou même d'un paramètre incontrôlable, le temps laissé pour la correction.

Il reste que ce type de faute se corrige à chaque époque avec une belle régularité, comme en témoignent les proportions du petit tableau ci-dessus. Le progrès est même constant, mais on constate lors de la vérification un retour à la proportion initiale.

g) Catégorie 9. Le X^2 est de 18.64, alors que la valeur critique est de 11.1 pour 5 degrés de liberté. On rejette donc l'indépendance et on conclut qu'un lien existe entre la période et la tendance à corriger les fautes de la catégorie 9.

C'est lors de la période 3 qu'on compte plus de fautes corrigées et moins de non corrigées que selon les fréquences théoriques. Ce peut être le résultat d'une attention plus aiguisée, sans le stress d'un examen.

L'étude des pourcentages montre que le progrès est assez lent aux périodes 1 et 2, pour aboutir, aux périodes 3 et 4, à une majorité de fautes corrigées. Cette tendance se maintient d'ailleurs lors de la vérification (6), bien qu'avec un léger recul.

2) Hypothèse 15: "La distribution des causes probables est uniforme dans toutes les époques."

À partir du T.C.O. no 27, on construit le tableau 22, où les causes probables sont groupées comme pour l'hypothèse 13. Le X^2

Tableau 22 : CHRONOLOGIE
NOMBRES ET POURCENTAGES PAR EPOQUES.

Causes probables.

EPOQUE		0	1 à 5	6 et 7	9	(8)	(TOTAL)
0	N	1820	1246	2294	412	114	5886
	%	30.9	21.2	38.9	7.0	(1.9)	
1	N	1318	816	1104	471	27	3736
	%	35.3	21.9	29.5	12.6	(0.7)	
2	N	1103	822	1178	327	25	3455
	%	31.9	23.8	34.1	9.5	(0.7)	
3	N	464	277	609	150	23	1523
	%	30.5	18.2	39.9	9.8	(1.5)	
4	N	838	736	814	246	30	2664
	%	31.5	17.6	30.6	9.2	1.1	
6	N	437	450	476	59	20	1442
	%	30.3	31.3	33.1	4.1	(1.4)	

est de 318.35, alors que la valeur critique est de 25.0 pour 15 degrés de liberté. On rejette donc l'indépendance et on conclut qu'il y a un lien entre les époques et la répartition des causes probables.

Plusieurs données contribuent toutefois fort peu à établir ce lien. Pour les causes liées à la linéarité, on trouve aux périodes 4 et 6 une fréquence de beaucoup supérieure à la fréquence théorique, ce qui s'explique par le fait que cette cause se retrouve plus dans les fautes d'accord (hypothèse 7), plus nombreuses à ces périodes (hypothèse 14, catégorie 2). Pour les causes relevant de l'analogie, on trouve à la période 0 beaucoup plus de fautes et à la période 2 beaucoup moins que selon les fréquences théoriques. De même, pour la cause 9, on trouve à la période 2 beaucoup plus de fautes et à la période 6 beaucoup moins que selon les fréquences théoriques. Il est assez difficile d'expliquer ces écarts, qui dépendent probablement des textes. Il faut toutefois noter que la cause est diagnostiquée aussi bien pour une faute laissée que pour une faute corrigée, ce qui empêche d'établir des relations précises avec les observations faites lors de l'hypothèse 14.

L'étude des pourcentages n'apporte pas non plus de précisions intéressantes. On doit bien conclure que les causes fluctuent moins avec les époques comme telles qu'avec les textes qui y ont été dictés (voir tableau 5).

3) Analyse globale des progrès.

Du T.C.O. no 26, on tire les données suivantes, en nombres et en pourcentages entiers calculés selon les totaux par périodes:

	PERIODES						
	0	1	2	3	4	(5)	6
CORRECTIONS	2047 35%	1475 39%	135 39%	749 49%	1180 44%	189 45%	560 39%
FAUTES MAINTENUES	3335 57%	1999 54%	1814 53%	678 45%	1307 49%	211 50%	802 56%
SURCORREC-TIONS	334 6%	190 5%	192 6%	75 5%	146 5%	18 4%	53 4%
FAUSSES CORRECTIONS	170 2%	72 2%	98 3%	21 1%	31 1%	4 1%	27 2%
TOTAUX	5886	3736	3455	1523	2664	422	1442

Les pourcentages sont éloquents. Alors que le taux des sur-corrections et des fausses corrections ne varie pas sensiblement, on note une régression constante des non-corrections, doublée d'un accroissement parallèle des corrections, de la période 0 à la période 3, soit tout au long de la session.

Les périodes d'examen présentent un certain recul, mais on peut l'expliquer par les contraintes formelles de ce type d'expérience. On voit d'ailleurs que la période 5, où ne sont testés que les élèves les plus faibles, ne montre pas des pourcentages bien différents.

On peut donc conclure à un succès certain de l'apprentissage, puisque le progrès se maintient et est encore visible lors des épreuves finales. Certes, la période 6 ramène presque aux pourcentages de départ, mais la vérification se fait dans des conditions peu favorables à une véritable évaluation: l'épreuve est fort courte, et rien n'y stimule la motivation profonde des étudiantes.

EN RÉSUMÉ, ON NE PEUT TIRER AUCUNE CONCLUSION DU RAPPORT ÉTABLI ENTRE LES PÉRIODES ET LES CAUSES PROBABLES. QUANT AUX CATÉGORIES DES FAUTES LEXICALES, ON NE PEUT CONCLURE À AUCUN RAPPORT ENTRE LEUR FRÉQUENCE ET LES PÉRIODES DE LA SESSION. DANS LES DEUX CAS, LES PARAMÈTRES A ISOLER AURAIENT PROBABLEMENT TRAIT AUX PROBABILITÉS THÉORIQUES DÉPENDANT DES TEXTES EUX-MEMES.

D'AUTRE PART, ON CONSTATE UN NET PROGRÈS DANS LES CATÉGORIES 1, 7, 8 ET 9. LE PROGRÈS EST PARFOIS MOINS SENSIBLE LORS DE L'EXAMEN, SANS DOUTE A CAUSE DU STRESS, ET NE SE MAINTIENT PAS TOUJOURS LORS DE LA VÉRIFICATION. POUR VÉRIFIER SI LES APTITUDES AU REPÉRAGE ET À LA CORRECTION ONT VRAIMENT RÉGRESSÉ TROIS MOIS APRÈS LE COURS, IL FAUDRAIT ÉTOFFER LES TESTS DE CETTE VÉRIFICATION, ET ÉVENTUELLEMENT LES ASSORTIR D'UNE NOTE SCOLAIRE, CAR L'ABSENCE DE STRESS PEUT AVOIR DES EFFETS NÉGATIFS AUTANT QUE POSITIFS.

LA CATÉGORIE 2 PRÉSENTE UN CAS BIEN SPÉCIAL, EN RAISON DE L'IMPORTANCE CROISSANTE QU'ELLE PREND: ON DEVRAIT SANS DOUTE FAIRE

PORTER SUR CE POINT TOUS LES EFFORTS D'UNE PÉRIODE INTENSE DE REVISION. IL NE FAUDRAIT PAS OUBLIER QUE SI CETTE CATÉGORIE REGROUPE, À LA FIN, PRÈS DE LA MOITIÉ DES FAUTES, C'EST QUE LES AUTRES CATÉGORIES ONT VU RÉDUIRE LEUR FRÉQUENCE, ET QUE PAR CONSÉQUENT L'APPRENTISSAGE A PORTÉ FRUIT.

ENFIN, SI LE PROGRÈS GLOBAL EST SENSIBLE PENDANT TOUTE LA SESSION, ON NOTE UN RECUL LORS DE L'EXAMEN ET UNE RÉGRESSION PLUS MARQUÉE LORS DE LA VÉRIFICATION.

AVANT DE CONCLURE QUE L'EXAMEN DOIT ÊTRE SUPPRIMÉ, IL FAUDRAIT D'ABORD POUVOIR COMPARER AVEC UN GROUPE TÉMOIN; DE PLUS, LE STRESS CRÉÉ ARTIFICIELLEMENT PAR UNE ÉPREUVE ÉLIMINATOIRE PEUT CORRESPONDRE À CELUI QUE CONNAISSENT, SELON LA PRATIQUE COURANTE, LES CANDIDATES À UN ENGAGEMENT SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL.

POUR LA VÉRIFICATION, ON DEVRAIT SANS DOUTE TENIR COMPTE DES REMARQUES ÉMISES CI-DESSUS, MAIS LA STRUCTURE ACTUELLE DES COURS AU COLLÉGIAL NE LE PERMET PAS.

E) DICTEES

L'étude approfondie de la valeur des 40 textes dépasse largement le cadre de cette recherche. L'auteur n'a d'ailleurs pas eu le temps de l'amorcer vraiment: ce sera dans la continuation pratique

du cours qu'il pourra faires des comparaisons utiles. Il a eu toutefois la curiosité d'établir quelques tableaux, à partir des données des T.C.O. 29 et 30.

En bref, on peut déjà qualifier de meilleures les dictées 32 et 37, car elles regroupent presque tous les types de fautes, assez bien répartis , avec un bon éventail des causes probables; la dictée 32 n'est cependant pas représentative pour l'hétérophonie, et la dictée 37 ne donne aucune occasion à la cause 8.

En se fondant sur les mêmes critères, on peut trouver beaucoup d'indications dans les dictées 10, 16, 18 et 24; la catégorie suivante comprendrait 2, 5, 7, 12, 29, 34 et 35.

Cependant, les tableaux montrent nettement que telle dictée peut mettre en lumière une aptitude qu'on veut particulièrement tester, par exemple les dictées 21 et 39 pour les fautes de la catégorie 2, ou bien les dictées 3, 11 et 1[illegible] pour les fautes de syntaxe, ou enfin les dictées 8, 9, 14, 18, 25 et 39 pour mettre en lumière les causes analogiques.

C'est par une exploration patiente qu'on dégagera peu à peu des exercices de plus en plus utiles.

CONCLUSION

Les conclusions qu'on pourrait appeler techniques ont été pratiquement toutes tirées dans le chapitre VII, et la sagesse commande sans doute qu'on s'en tienne strictement à celles-là.

Mais la tentation est grande de risquer des extrapolations, d'autant plus que l'auteur pressent qu'il va se trouver confronté à bien des demandes en ce sens. Il se trouve fort satisfait des réponses, des confirmations, des découvertes bien modestes que son travail lui a apportées dans le cadre d'un objectif volontairement très limité. Il avait lu, sous la plume de François Ters (dans l'orthographe, no 20 de Langue française, p.82): "Jusqu'à l'âge de 16 ans, l'orthographe s'acquiert par une pratique constante, programmée, contrôlée, avec apprentissage de la consultation des dictionnaires." Et il s'était demandé: et après 16 ans? Il avait lu (ibid.): "Tous auront à lire, où que ce soit. Très peu auront besoin d'une orthographe impeccable." Et il avait ajouté: "mais les secrétaires..."

Il sait cependant que l'on comprendra mal qu'une telle somme de vérifications aboutisse à si peu de nouveautés ou de certitudes. Or, il n'y a en cette matière rien de nouveau ni de certain, et, pour

parler franc, cette recherche comme telle pouvait difficilement déboucher sur un éclairage pertinent de ce problème actuel et ardu: que doit être un cours de français au niveau collégial?

C'est pourquoi les quelques réflexions qui suivront n'ont aucune portée scientifique, et c'est l'expérience de l'enseignement qui les a lentement mûries; la présente recherche n'a fait que confirmer, par ricochet en quelque sorte, des perceptions anciennes et fort peu originales. Elle a donné aussi l'occasion de lectures passionnantes: quelques citations seulement éclaireront divers aspects de la question.

LE PROBLEME: "L'orthographe française est-elle enseignable? C'est le vrai problème qu'on a dans la tête quand on parle de la question de l'orthographe... C'est pourquoi il faut continuer à réfléchir et à travailler en bas, sur le tas, patiemment, modestement à la question de l'orthographe..." (MOUNIN, Georges, Clefs pour la langue française, pp.179...188)

LES LIMITES: "Nous préférons porter d'abord l'effort sur la part la plus active de la langue écrite, celle qui contient aussi les plus redoutables pièges que dix années de scolarité n'arrivent pas à résorber dans l'état actuel de la pédagogie." (TERS, François, Orthographe et vérités, p.15)

LA PEDAGOGIE: "Si le maître accepte de ne plus être l'adulte savant et supérieur, s'il accepte seulement de prendre conscience des précautions qu'il prend, lui, pour écrire sans faute, bref s'il accepte de donner à l'enfant les chances mêmes qu'il se donne (du temps; une grammaire et un dictionnaire à portée de la main) et l'assurance que chacun peut réussir, avec un peu d'attention, à acquérir progressivement une véritable orthographe, il aura certes abandonné quelques-uns de ses privilèges, mais il aura fait, pour l'amour de la langue et son respect, ce que vingt réformes problématiques ne réussiront jamais." (REPUSSEAU, Jean, Pédagogie de la langue maternelle, p.65)

LA METHODE: "Cependant, même si des apprentissages ou des réflexions de portée intrinsèque s'imposent, la méthode restitue l'unité dans l'esprit de l'enfant, fonde sa propre unité, sa propre efficacité sur l'esprit de l'enfant: c'est une activité observatrice, opératrice, manipulatrice, créatrice aussi... A ce niveau de compréhension et de synthèse, la pédagogie de l'orthographe - qui ne peut être qu'une psycho-pédagogie - n'est qu'un aspect de la pédagogie générale." (VIAL, Jean, Pédagogie de l'orthographe française, pp.160-161)

LA COMPREHENSION: "Quel que soit le degré de conceptualisation, un mot n'est jamais qu'un élément d'un complexe affectif ou relationnel. Au niveau le plus bas le mot a valeur de phrase. Le phonème évoque la totalité d'une situation affective. Au niveau le

plus élevé, le mot n'est qu'un noeud des jugements possibles." (LEGRAND, Louis, Psychologie appliquée: l'éducation intellectuelle, p.69)

LA REFLEXION: "Tous les exercices visant à faire appliquer une règle sont inutiles car, toujours réussis puisque posant inlassablement le même problème, ils sont coupés de toute vraie situation linguistique... Il paraît... préférable d'observer les fautes..., d'essayer d'en déterminer l'origine et de tenter de couper le mot à sa racine en corrigeant non l'erreur mais LE TYPE D'ERREUR." (MARCHAND, Frank, Manuel de linguistique appliquée, 2, p.149)

LA MOTIVATION: "Le problème n'est pas d'apprendre à écrire sans faute, mais de découvrir le goût de communiquer par écrit, et d'avoir les moyens de le faire." (GUION, Jean, L'institution orthographe, p.172) "L'enseignement de l'orthographe ne peut pas être un enseignement sans contrainte. La volonté d'atteindre l'objectif fixé doit relever de la décision de l'élève seul, ou de la classe..." (ibid., p.175-176)

L'orthographe est l'application des règles d'un système, différent du système linguistique oral mais qui y est lié. Elle dépend donc avant tout d'automatismes: au collégial, il est trop tard pour les acquérir ou même pour les corriger tous. Mais la prise de conscience

personnelle et l'effort logique peuvent encore apporter un remède souvent efficace, à la condition d'entreprendre parallèlement une démarche linguistique également personnelle et logique, ce qui devrait être l'objectif du cours 902.

Que pourrait donc apporter un cours normatif de langue ou d'orthographe? Il faut d'abord un contenu à exprimer, il faut partir non de ce que disent ou écrivent spontanément (?) les étudiants, mais d'un contenu relativement élaboré, parce qu'ils ont onze ans de scolarité accomplis et parce qu'on alimente leur goût d'approfondir, de critiquer et d'explorer. C'est un contenu artificiel, puisque scolaire, mais qu'est-ce qu'un contenu naturel? A l'école comme partout, on éprouve le besoin de dire quelque chose, puis de l'écrire, pour peu que le professeur fasse preuve de respect, d'imagination et de dynamisme. C'est alors qu'on analysera ensemble les moyens de langue ou d'écriture, qu'on cherchera des règles logiques pour cette analyse, en prenant bien soin de vérifier constamment les mécanismes logiques, toujours à la merci d'analogies trompeuses.

Cours correctif par conséquent, dans la mesure où on ne corrige pas des formes pour elles-mêmes, et où on mise sur la lente élaboration de mécanismes d'autocorrection, mais non si l'étudiant s'en remet au professeur comme pour une retouche chez le tailleur ou un plombage chez le dentiste.

Cours lié surtout à une pédagogie générale, comme dit Jean VIAL, avec tous les dangers de globalisme facile, toutes les vicissitudes des autres apprentissages, et toutes les délicates relations avec ce complexe redoutable et piégé qu'on nomme encore parfois culture générale. Qui lit beaucoup, et de bons textes, se familiarisera mieux avec les subtilités de l'orthographe comme avec les cheminements de la pensée. Qui ne met pas toute la rigueur voulue dans un raisonnement philosophique ou mathématique, risque d'appliquer à la langue des règles logiques de façon tronquée ou à contretemps. Qui ne veut pas accepter un jugement critique inondera ses erreurs de pieuses justifications et se créera même un cocon idéologique où il cultivera puérilement son système autonome et mort-né.

Mais c'est là le risque de toute discipline, de tout processus, scolaire ou non, d'éducation ou d'auto-éducation. Et qu'attendrait-on des professeurs si ce n'est le modeste et patient labeur de guider, avec amitié et compétence, ce lent et hasardeux épanouissement?

Une expression bien à la mode ces dernières années, dans bien des domaines, est "une fois pour toutes". Il n'y a qu'une seule fois pour toutes, et c'est la mort. En éducation, surtout, tout est à reprendre sans cesse, et la maîtrise de la langue ou de l'orthographe n'est que le résultat d'un opiniâtre entraînement sans cesse renouvelé.

Comme en toute autre chose, le professeur est plus ici un exemple qu'un technicien ou un expert.

On le devine, la clef de tout perfectionnement de la langue, au collégial comme à d'autres niveaux, c'est la motivation. "Pourquoi tant d'efforts pour parler et écrire mieux le français?" diront toujours ceux que l'effort rebute, c'est-à-dire tout le monde.

L'élitisme n'est plus guère prisé, le besoin de communiquer, habilement exploité par toutes les publicités, ne dépasse guère les familiarités rassurantes, et le nationalisme lui-même, s'il enivre de belles intentions, pardonne trop facilement les médiocrités, pourvu qu'elles servent de critère d'identification. Le professeur de français, quand il n'est pas découragé ou complice d'une stagnation, s'évertue bien souvent en vain à trouver des leviers et des ressorts.

Mais on aurait tort de céder au pessimisme. L'enrichissement de la langue, comme son encanaillement, peut n'être qu'une mode: il devient vite alors snobisme, ou carcan vide et odieux. La clarté, l'élégance, le raffinement peuvent être source de joie, aussi bien que la belle rondeur des expressions du terroir, et, pourquoi pas? pour les mêmes adeptes. Car le raffinement est intérieur et ne s'affuble pas de défroques. Robe du soir ou pantalon de velours ne sont que des oripeaux sans la classe de celle qui les porte. Et les

tapes dans le dos restent des parodies vulgaires, comme les baise-mains de ridicules courbettes sans la courtoisie profonde et sincère dont ils ne sont que des signes. La motivation profonde du langage qui se veut plus souple, plus riche, plus nuancé, c'est finalement le goût d'une personnalité profonde et authentique, et la saine fierté d'appartenir à une culture.

C'est là un des objectifs de ceux qui désirent le maintien des cours de littérature au collégial - voici qu'on en revient à nos moutons - dans le sens d'une utilisation esthétique de la langue. Le goût du beau n'est pas que l'affaire des prestigieux créateurs, et d'ailleurs, le génie, forcément, n'est pas un objet de démocratisation. Mais la propreté, l'honnêteté, le sens de la mesure, la vigueur des images, le refus du laisser-aller, la sagesse et le courage, l'amour des bons outils pour un ouvrage bien fini, voilà la beauté que peut cultiver une communauté tout entière. Et quand il s'agit de sa langue, la motivation profonde qu'on devrait développer n'est-elle pas cette fierté de polir l'instrument fondamental d'une vraie civilisation?

LISTE DES TABLEAUX

1. Cotation..... 21
2. Répartition selon la force en orthographe..... 23
3. Répartition des cotations en deux sous-ensembles..... 25
4. Types de dictées..... 31
5. Répartition des dictées par groupes et par époques..... 53
6. Nombre des dictées retenues..... 54
7. Grille des classements de base..... 61
8. Grille des corrections..... 64
9. Grille des causes probables..... 68
10. Grille des références grammaticales..... 70
11. Pourcentages par groupes des catégories de base..... 107
12. Pourcentages par années et blocs des catégories de base..... 108
13. Pourcentages par groupes des catégories de base/corrections..... 109
14. Pourcentages par années et blocs des cat. de b./corrections..... 110
15. Pourcentages par groupes des causes probables..... 111
16. Pourcentages par années et blocs des causes probables..... 112
17. Contingence: catégories de base..... 123
18. Contingence: catégories de base/corrections..... 125
19. Contingence: surcorrections et fausses corrections, accords, fautes lexicales, formes inexistantes..... 128
20. Contingence: causes probables..... 130
21. Chronologie: catégories de base (corrections et non-corrections). 135
22. Chronologie: causes probables..... 142

BIBLIOGRAPHIE

ARTHEMAN, E., Méthode d'orthographe, Paris, Bordas, 1967.

AUGE, Fleurette et LEBLANC, Monique, Participe passé, (3 vol.) Québec, Pédagogia, 1968.

AUTHIER, Jacqueline, MEUNIER, André et autres, Sur les exercices de grammaire, Langue française No 33, février 1977, Paris, Larousse.

BARBAS, J., L'enseignement de l'orthographe, dans Cahiers de Pédagogie moderne, No 22, pp.107 à 113, Collection Bourrelier, Paris, A. Colin, 1961.

BEAULIEU, Georges, BOURGEAU, André et PAQUIN, Michel, RIEFEC, Les erreurs les plus courantes en français écrit au collégial, Collèges Bois-de-Boulogne et Lionel-Groulx, 1977.

BELISLE, Claire, MILOT, Jean-Guy et coll., Quand la réponse des élèves devient une question pour le professeur, dans Québec français, Mars 1977, pp.42 à 44, Montréal, Ed. France-Québec.

BELLER, Isi, La Sémiophonie, Paris, Maloine, 1973.

BERGERON, Richard, L'accord en français moderne, Québec-Montréal, Pédagogia, 1966.

BIBEAU, Gilles, DOUCETTE, Louis, POIRIER, Jean-Claude et VERMETTE, Michel, Enquête sur le français écrit dans les cégeps, Montréal, Cégep de Maisonneuve, 1975.

BLANCHE-BENVENISTE, Claire, L'orthographe, Paris, Maspero, 1969.

BLED, Odette, BLED, Edouard et BENAC, Henri, Guide pratique d'orthographe, Paris, Hachette, 1975.

BONBOIR, Anna, La docimologie, Paris, P.U.F., 1972.

BURNEY, Pierre, L'orthographe, Paris, P.U.F., Que sais-je No 685, 1955.

CATACH, Nina et autres (dont plusieurs cités ici), L'orthographe, dans Langue française No 20, décembre 1973, Paris, Larousse.

CELLARD, Jacques, L'orthographe, un monument de la société bourgeoise, dans Le Monde (de l'éducation) No 13, janvier 1976, pp.6-10, Paris, Le Monde.

CHANTEFORT, Pierre, Diglossie au Québec, *dans Langue française No 31, septembre 1976, pp.91-118, Paris, Larousse.*

CHASSAGNY, Claude, La lecture et l'orthographe chez l'enfant, *Paris, P.U.F., 1968.*

CLOUTIER, Berthe, GOSSELIN, Jacques, MAREUIL, André et POULIN, Josette, La nouvelle grammaire de base, Fiches de travail (premier niveau-deuxième niveau), *Québec, Les éditions françaises, 1977.*

COLIN, Jean-Paul, Nouveau dictionnaire des difficultés du français, *Paris, Hachette,1970.*

COUSINET, Roger, L'enseignement de la grammaire, *dans Cahiers de pédagogie expérimentale et de psychologie de l'enfant No 8, Neuchatel, Delachaux et Niestlé.*

DAVID, Jacques, Grammaire structurale à l'usage de tous, *Dorval, Ed. de l'étoile polaire, 1976.*

DE SACY, Sylvestre et de SECHELLES, Suzanne, Rééducation de l'orthographe, Manuel de rééducation et de perfectionnement, *Paris, E.S.F., 1967.*

DOTTRENS, Robert, Vocabulaire fondamental du français, *Neuchatel, Delachaux et Niestlé, s.d.*

DOURNON, Jean-Yves, Dictionnaire d'orthographe et des difficultés du français, *Paris, Hachette, 1974.*

DUBOIS, Jean, LAGANE, René et MAREUIL, André, La nouvelle grammaire de base, *Québec, Les éditions françaises, 1977.*

DUBOIS, Jean, SUMPF, J. et MEYRAT, Michèle, L'orthographe, *dans Langue française No 5, février 1970, pp.100-117, Paris, Larousse.*

DUCOMMUN, Paul et DUTTWEILER, Georges, Nouveau dictionnaire des difficultés orthographiques, *Genève, Ed. générales, 1962.*

DUPREZ, Daniel, LEGRIS, Michel et PELCHAT, Roland, Cours pratique d'orthographe (secondaire 1 et 2), *Montréal, Ed. France-Québec, 1975.*

DUPRIEZ, Bernard, Apprenez seul l'orthographe (2 vol.), *Montréal, Ed. du jour, 1966.*

GAUVIN, Lise, Problématique de la langue d'écriture au Québec, de 1960 à 1975, *dans Langue française No 31, septembre 1976, pp.74-90, Paris, Larousse.*

GINGRAS AUDET, Jeanne-Marie, L'enseignement du français au collégial, dans *Prospectives Vol.13 no 2, avril 1977, Montréal, CADRE.*

GREVISSE, Maurice, Code de l'orthographe française, *Bruxelles, Baude, 1962.*

GREVISSE, Maurice, Cours de dictées, *Gembloux, Duculot, s.d.*

GREVISSE, Maurice, Le bon usage (8e édition), *Gembloux, Duculot, 1964.*

GREVISSE, Maurice, Le français correct (guide pratique), *Gembloux, Duculot, 1973.*

GUILLOT, Henri, Ne faites plus de fautes d'orthographe, *Paris, Foucher, s.d.*

GUION, Jean, A propos d'une crise de l'orthographe, *dans Langue française No 20, décembre 1973, pp.111-118, Paris, Larousse.*

GUION, Jean, L'institution orthographe, *Paris, Le Centurion, 1974.*

GUION, Jean, Nos enfants et l'orthographe, *Paris, Le Centurion, 1973.*

HANSE, Joseph, Modifications orthographiques et tolérances grammaticales (communication du 12-03-77), *Bulletin de l'Académie royale de langue et de littérature françaises, (31 pages), Bruxelles, Palais des Académies, 1977.*

HANSE, Joseph, Pour une rationalisation de l'orthographe, *dans La banque des mots No 12, 1976, pp.123-144, Paris, P.U.F.*

HATET, Paul, Précis méthodique d'orthographe et de citations, *Paris, Delagrave, 1973.*

HENRY, Georges, Comment mesurer la lisibilité, *Bruxelles, Labor et Paris, Nathan, 1975.*

HUOT, Hélène, Les illusions de la dictée, *dans Le Monde (de l'Éducation) No 13, janvier 1976, pp.6-10, Paris, Le Monde.*

Journal officiel de la République française, 9 février 1977, Tolérances grammaticales et orthographiques, *pp.826 à 830.*

JUNG, Edmund, Causes des fautes d'orthographe, *dans Langue française No 20, décembre 1973, pp.97-110, Paris, Larousse.*

LARIVIERE-DESAULNIERS, Louise, Français, cahier d'exercices, Montréal, Collège Marie-Victorin et La presse, 1977.

LARIVIERE-DESAULNIERS, Louise, Français écrit 601-911-76, Montréal, Guérin, 1977.

LE BOULENGE, Marc, Enquête sur les tâches et objectifs dans les cours obligatoires de français au niveau collégial, Québec, L'éditeur officiel du Québec, 1978.

LEGRAND, Louis, Psychologie appliquée à l'éducation intellectuelle, Neuchatel, Delachaux et Niestlé, 1968.

Le Monde (de l'éducation), No 13, janvier 1976, (articles aux pp.6-18, dont plusieurs cités ici), Paris, Le Monde.

LENTIN, Laurence, Apprendre à parler, Paris, E.S.F., Tome 1, 1974 et Tome 2, 1975.

LOMBARDY, G., L'orthographe à l'école primaire, Paris, A. Colin, 1971.

LONG, Louis, Les secrets de l'orthographe..., Avignon, Aubanel, 1957.

MARCHAND, Frank et autres, Manuel de linguistique appliquée, Tome 2, (spécialement la 3e partie, L'orthographe, pp.117-159), Paris, Delagrave, 1975.

MARTINET, André, Le français sans fard, Paris, P.U.F., 1969.

MAUFFREY, Annie, LEEMAN, Danielle et MARCHAND, Frank, Comment apprendre l'orthographe, Niveaux 1,2,3 (3 vol.), Paris, Larousse, 1973-1974.

MAURY, Claire, Remarques sur l'approche fonctionnelle de l'agrammatisme, dans Langue française No 35, septembre 1977, pp.120-124, Paris, Larousse.

MICHAUD, Françoise, DUCHESNE, Guy et LECLERC, Arthur, Le participe passé, (3 vol.), Québec-Montréal, Pédagogia, 1968.

MILOT, Jean-Guy, Laure Tographe ou la belle au boa dormant, dans Québec français, mai 1975, pp.37-38, Montréal, Ed. France-Québec.

MILOT, Jean-Guy, Laure Tographe, sait malles a dit et cez remaides, dans Québec français, octobre 1975, pp.35-36, Montréal, Ed. France-Québec.

MILOT, Jean-Guy, L'institution orthographe, *dans Québec français, février 1975, pp.34-35, Montréal, Ed. France-Québec.*

MILOT, Jean-Guy, L'orthographe, un problème de diagnostic et de didactique, *dans Prospectives Vol.12 no 3, octobre 1976, pp.159-162, Montréal, CADRE.*

MILOT, Jean-Guy, Manuel pédagogique à l'intention des professeurs, *Montréal, C.E.C.M., Bureau du perfectionnement de l'enseignement, s.d.*

MISTLER, Jean, Liste des modifications orthographiques acceptées par l'Académie française, *dans La banque des mots no 12, 1976, pp.145-148, Paris, P.U.F.*

MITTERAND, Henri, ABC de grammaire française, *Paris, Nathan, 1969.*

MOUNIN, Georges, Clefs pour la langue française, (particulièrement le ch.XI: "Linguistique et orthographe", pp.171-188), *Paris, Seghers, 1975.*

MUCHIELLI, Roger et BOURCIER, Arlette, La dyslexie, maladie du siècle, *Paris, E.S.F., 1971.*

PAILLET, Jean-Pierre et DUGAS, André, Participes d'analyse syntaxique, *Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1973.*

PEYTARD, Jean et GENOUVRIER, Emile, Linguistique et enseignement du français, *Paris, Larousse, 1970.*

PIAGET, Jean, Le langage et la pensée chez l'enfant, *Neuchatel, Delachaux et Niestlé, 1962.*

Québec français No 28, décembre 1977, Spécial orthographe, *Montréal, Ed. France-Québec.*

REPUSSEAU, Jean, Pédagogie de la langue maternelle, *Paris, P.U.F., 1968.*

RICHAUDEAU, François et GAUQUELIN, Michel et Françoise, Lecture rapide, *Marabout service no 102, Verviers, Gérard, 1969.*

ROLLER, Samuel, Les enseignements d'une dictée, *dans Cahiers de pédagogie expérimentale et de psychologie de l'enfant, no 5, Neuchatel, Delachaux et Niestlé.*

SALENGROS, R., Dictionnaire orthographique du vocabulaire de base, Paris Nathan, 1968.

SEVE, André et PERROT, Jean, Ortho-vert, Paris, Editions sociales, 1976.

SIMON, Jean, La langue écrite de l'enfant, Paris, P.U.F., 1973.

TERS, François, L'orthographe dans son contexte socio-linguistique, dans Langue française no 20, décembre 1973, pp.75-85, Paris, Laroussse.

TERS, François, Orthographe et vérités, Paris, E.S.F., 1973.

TERS, François, MAYER, Georges et REICHENBACH, Daniel, L'échelle Dubois-Buyse d'orthographe usuelle française, Paris, O.C.D.L., 1975.

TERS, François, MAYER, Georges et REICHENBACH, Daniel, Vocabulaire orthographique de base, Paris, O.C.D.L., 1975.

THIMONNIER, René, Code orthographique et grammatical, Paris, Hatier, 1970 et Verviers, Gérard (Marabout), 1974.

THIMONNIER, René, Le système graphique du français, Introduction à une pédagogie rationnelle de l'orthographe, Paris, Plon, 1962.

TOMATIS, A.A., Education et dyslexie, Paris, E.S.F., 1972.

VIAL, Jean, Pédagogie de l'orthographe française, Paris, P.U.F., 1970.

Certains de ces ouvrages comprennent eux-mêmes une bibliographie fort utile et bien plus complète que celle qu'on vient d'établir, par exemple "L'institution orthographe" de Jean GUION.

Un grand merci au Collège Bois-de-Boulogne ainsi qu'à MM. Jean-Guy MILOT et Emile SEUTIN, qui ont eu l'amabilité de communiquer à l'auteur des documents utiles.